

PROVINCE DE QUEBEC
DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

RAPPORT

— DU —

Ministre des Terres et Forêts

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC

Pour les douze mois expirés le 30 juin 1917

Imprimé par ordre de la Législature



QUÉBEC :
Imprimé par la Compagnie de Publication "Le Soleil"

1917

RAPPORT

— DU —

MINISTRE des TERRES et FORETS

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1917

A l'Honorable Sir Pierre-Evariste LeBlanc

Chevalier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Honneur:

Conformément aux dispositions de la loi, je sou mets, pour l'information de Votre Honneur, de l'Honorable Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, le rapport de l'administration du Département des Terres et Forêts, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1917.

TERRES PUBLIQUES

Le 30 juin 1916, les terres subdivisées et disponibles comprenaient une étendue de 7,258,107 acres.

Depuis cette époque au 30 juin dernier, une étendue de 199,708 acres de terrain a été subdivisée; 96,396 acres sont redevenus la propriété de la Couronne par révocation ou rétrocession de ventes, faisant ainsi un total de 7,554,211 acres subdivisé en lots disponibles.

De ce total, 256,477 acres ont été vendus pour fins agricoles, industrielles, etc., laissant au 30 juin 1917, une superficie de 7,297,471 acres divisée en lots de ferme disponibles.

La recette provenant de ces ventes et des arrérages s'est élevée à la somme de \$103,730.32.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Les revenus provenant de la vente ou de la location de lots de grève, de pouvoirs hydrauliques et des seigneuries du Domaine de la Couronne ont rapporté la somme de \$58,797.89, tandis que la dépense occasionnée par ce service s'est élevée au montant de \$1,283.90.

BIENS DES JÉSUITES.

Les perceptions provenant de cette source se sont élevées à la somme de \$9,302.53, tandis que la dépense inhérente à ce service a été de \$1,783.55.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Les recettes de cette seigneurie ont été de \$459.06, tandis que la dépense a été de \$954.71.

PARC NATIONAL.

Les affermages, les permis temporaires de chasse et de pêche dans ce territoire ont rapporté la somme de \$5,611.00 et les frais d'entretien, de surveillance et de construction ont coûté \$5,000.00.

BOIS ET FORÊTS.

Les revenus provenant de ce chef se subdivisent comme suit : rentes foncières, \$347,505.25 ; droits de coupe sur limites affermées, \$1,115,892.72 ; pénalités pour infractions aux règlements, \$29,354.92 ; intérêts accrus, \$30,720.15 ; primes de transfert, \$7,508.00 ; primes sur affermages de coupe de bois, \$37,176.57, formant un total de \$1,568,157.61.

DIVERS.

\$4,095.91 ont été crédités à l'item "Comptes en Suspens" ; \$584.50 ont été payés comme honoraires par les candidats aux examens des mesureurs de bois ; \$901.69 ont été perçus comme provenant de biens en déshérence, et \$1,983.49 proviennent de diverses sources.

RÉSUMÉ.

La recette totale s'élève donc à la somme de \$1,753,624.00.

Ce résultat est très satisfaisant si l'on tient compte des difficultés nombreuses rencontrées par ceux qui exploitent nos forêts : rareté de la main d'œuvre et des vaisseaux pour transporter le bois, gages très élevés, cherté des vivres, etc.

Ce rapport et les appendices qui l'accompagnent vous feront constater qu'il y a lieu d'être satisfait de la marche des affaires contrôlées par ce Département, surtout si l'on tient compte de la crise que nous traversons ; la colonisation dans toute la province et spécialement dans la vallée de la Matapédia et dans l'Abitibi nous fait voir des progrès très encourageants ; je me suis fait un devoir de visiter de nouveau la région de l'Abitibi dans le cours de l'été dernier, et, j'en suis revenu convaincu que cette partie de la Province est appelée à des développements agricoles considérables.

La protection des forêts a fait l'an dernier un grand pas dans la voie de l'amélioration de ces services, par la formation de nouvelles associations de protection contre le feu, qui ont été organisées dans différents districts ; les résultats obtenus par ces associations nous font espérer qu'avant longtemps tout le domaine forestier de la Province sera sous le contrôle de ce système de protection.

Notre système de distribution de permis aux colons pour brûler leurs abatis continue à donner satisfaction à ces derniers ainsi qu'au Département.

L'Appendice 13 vous fera voir l'importance du Service Forestier et les résultats appréciables qu'il nous a donnés tant au point de vue de la conservation que de l'administration de nos forêts.

Vous constaterez aussi que les revenus provenant du Service Hydraulique ont plus que doublé cette année, et, nous avons lieu d'anticiper une augmentation constante de cette source de revenus.

L'échange de correspondances entre le public et le Département augmente continuellement.

Respectueusement soumis,

JULES ALLARD

Québec, .. décembre 1917.

INDEX DES APPENDICES

Nos	PAGES
1. Liste des officiers et commis du Département des Terres et Forêts pendant l'année fiscale 1916-17.	3
2. Liste des agents des terres et des bois de la Couronne pendant les douze mois expirés le 30 juin 1917.	7
3. Liste des employés surnuméraires durant les douze mois finissant le 30 juin 1917. .	10
4. Liste des agents des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon, pour les douze mois expirés le 30 juin 1917.	11
5. Etat donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement, à compte des terres de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1917.	12
6. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation des ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1917.	13
7. Tableau relatif aux terres octroyées par les Lettres-Patentes, du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.	16a
8. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde octroyés par Lettres-Patentes, du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917.	17
9. Etat indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869 : époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.	18
10. Etat des recettes du Département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1917.	20
11. Etat des dépenses du Département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1917.	21
12. Tableau relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants.	22

BOIS ET FORETS.

13. Rapport de G.-C. Piché, concernant le Service Forestier.	23
14. Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1915 dans diverses agences.	55
15. Etat du bois manufacturé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1916, et des sommes perçues pour droit de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1916-1917.	54a
16. Etat comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droit de coupe de bois, rentes foncières, affermages de coupes de bois, etc.	56
17. Tableau indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis janvier 1912.	58
18. Rapport concernant la protection des forêts par W. C. J. Hall surt.	65

ARPENTAGES

19. Rapport concernant les arpentages en 1916-17 par J.-E. Girard, Surt.	68
20. Etat des dépenses encourues pour le service des arpentages depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1917.	71
21. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1917.	73

No	RAPPORTS D'ARPENTEURS	PAGES
22. Montgay.....	Rapport de Stein & Fontaine.....	Re: Canton... 74
23. Labrègue.....	“ R.-E. Joron & Geo. Côté.....	“ “ .. 75
	Faguy.....	
	Déziel.....	
24. Berlinguet.....	“ J.-F. Fafard.....	“ “ .. 77
	Lindsay.....	
	Magnan.....	
25. Duparquet.....	“ J.-F. Fafard.....	“ “ .. 78
26. Bonneville.....	“ A.-E. de la Chevrotière.....	“ “ .. 80
27. Masson.....	“ J.-O. Lacoursière.....	“ “ .. 82
28. Manneville.....	“ J.-F. Fafard.....	“ “ .. 83
29. Aiguebelle.....	“ J.-F. Fafard.....	“ “ .. 84
30. Hébecourt.....	“ J.-F. Fafard.....	“ “ .. 85
31. La Marandière.....	“ Stein & Doyon.....	“ “ .. 87
32. Haut St-Maurice.....	“ J.-M. Roy.....	“ “ .. 88
33. St-Jean.....	“ J.-A.-L. Doyon.....	“ “ .. 90
34. Sagard.....	“ J.-A.-L. Doyon.....	“ “ .. 91
35. Décarie.....	“ J.-H. Houde.....	“ “ .. 92
36. Langevin.....	“ J.-W. Jacques.....	“ “ .. 94
37. Courville.....	“ G.-P. Roy et A.-E. de la Chevrotière.....	“ “ .. 95
38. Ouimet.....	“ J.-P. Gastonguay.....	“ “ .. 97
39. Duvernay.....	“ Joncas & Malouin.....	“ “ .. 99
40. Massé.....	“ Art. Lepage.....	“ “ .. 102
41. Destor.....	“ J.-F. Fafard.....	“ “ .. 104
42. Décarie.....	“ E.-J. Rainboth.....	“ “ .. 105
43. Cyriac.....	“ R.-E. Joron.....	“ Rivière... 106
44. Laflamme (Natagan).....	“ J.-A.-L. Doyon.....	“ “ .. 108
45. York.....	“ Eug. Fafard.....	“ “ .. 109
46. Flamand (Petite).....	“ L.-J.-E. Giroux et J.-P. Gastonguay.....	“ “ .. 112
47. Cap-Chat et Tributaires..	“ C.-E. Lemoine.....	“ “ .. 114
	St-Nicolas.....	
48. Aux Rapides.....	“ H. Bélanger.....	“ “ .. 115
	Aux Outardes... }	
49. Taschereau (Coffee).....	“ J.-A.-L. Doyon.....	“ “ .. 118
	A La Trinité... }	
50. Miner.....	“ Art. Lepage.....	“ “ .. 119
	Cap-Chat..... }	
51. Ristigouche et Tributaires	“ Gastonguay & Giroux.....	“ “ .. 123

SERVICE HYDRAULIQUE

52. Rapport concernant Service Hydraulique, par Art. Amos, chef du service hydraulique.....	125
---	-----

DIVERS

53. Tableau indiquant le nombre de ventes de lots opérées dans chaque agence de la province, durant l'exercice 1916-17, distinguant les ventes de moins de 100 acres, celles de 100 à 125 acres et celles de plus de 125 acres.....	130
---	-----

APPENDICES

AU RAPPORT DU

MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1917

APPENDICE No 1

LISTE des officiers et commis du Département des Terres et Forêts, pour l'année se terminant le 30 juin 1917.

Noms	Fonction.
Hon. Jules Allard.....	Ministre.
Elz. Miville Dechêne.....	Sous-Ministre.
Jean Bouffard.....	Officier-en-loi.
F.-X. Lemieux.....	Secrétaire-particulier.
ARPEMENTAGE:	
J. E. Girard.....	Surintendant et Inspecteur des Arpentages.
D. W. Mill.....	Assistant-Surt. et " "
Frs. Kéroack.....	Comptable, Branche des Arpentages.
F. X. Fafard.....	Arpenteur.
C. A. Bourget.....	do
Pat. O'Sullivan.....	do
Gustave Rinfret.....	Géographe et Dessinateur en chef.
A. M. Taché.....	Dessinateur.
Art. Dorval.....	"
J. C. Michaud.....	"
A. Montminy.....	"
C. F. Chartré.....	"
Lomer Fugère.....	" a donné sa démission 2 novembre 1916.
Ovide Racine.....	"
Cléophas Brodrigue.....	"
Edm. Patry.....	"
H. O. Fortier.....	Commis.
Alb. Graveline.....	"
Tancrède Rinfret.....	Officier Spécial Re: L. Patentes. A la retraite 17-2-17.
Roméo Faguy.....	Commis do
SERVICE HYDRAULIQUE:	
Arthur Amos.....	Ingénieur-en-chef du service hydraulique.
A. B. Normandin.....	Assistant-Ing. do

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des officiers et commis du Département des Terres et Forêts,
pour l'année se terminant le 30 juin 1917.

Noms	Fonction.
Henri Talbot.....	Dessinateur du service hydraulique.
J. E. Beauchamp.....	Sténographe " "
COMPTABILITÉ:	
J. H. Boisvert.....	Comptable en chef du Département.
J. R. Wright.....	Assistant-compt. "
Jos. Patry.....	Commis "
BOIS ET FORÊTS:	
Paul Blouin.....	Surintendant des Bois et Forêts.
Wm. Delaney.....	Assistant-surt. " "
P. R. Plamondon.....	Comptable " "
W. H. Hatch.....	Commis " "
G. C. Piché.....	Chef du Service-Forestier.
Avila Bédard.....	Assistant "
Théo. Giroux.....	Comptable, "
J. A. Dion.....	Commis "
M. L. Grégoire.....	Sténographe et Dactylographe.
PROTECTION DES FORETS:	
W. C. J. Hall.....	Surintendant, Parc National et Protection Forêts.
B. L. O'Hara.....	Assistant-surt. " (En serv. militaire).
Napoléon Lemay.....	Archiviste. "
BRANCHE DES VENTES:	
C. O. Lavoie.....	Surintendant, Branche des Ventes.
C. E. Bernier.....	Assistant-surint. "
Eugène Rouillard.....	Secrétaire "
Henri Boivin.....	Officier spécial en loi "

APPENDICE No 1.—*Suite*

LISTE des officiers et commis du Département des Terres et Forêts,
pour l'année se terminant le 30 juin 1917.

Noms	Fonction.
Jos. Grenier.....	Assistant surint. Br. Ventes, Section Ouest.
C. M. Pike.....	Comptable " "
J. A. Mercier.....	Commis " "
B. A. Turner.....	" " "
J. P. Boldue.....	" " "
L. U. Bélanger.....	" " "
J. O. Laferrière.....	Sténographe et dactylographe "
J. M. Gingras.....	Assistant-surint. Br. des Ventes, Section Est.
Fénélon Lachaine.....	Comptable, Branche Ventes, "
Alf. Verreault.....	Assistant-compt. " "
K. G. Fraser.....	Commis, " "
Henri Arcand.....	" " "
L. J. Turgeon.....	" " "
J. A. Gauthier.....	" " "
Hector Charland.....	" " "
J. V. Auger.....	" " "
A. E. Pouliot.....	" et dactylographe "
ENREGISTREMENT:	
J. E. Samson.....	Régistraire.
J. A. Lapointe.....	Assistant-régistraire.
Amédée Forgues.....	Commis.
Em. Clavet.....	Gardien de la papeterie.
MESSAGERS:	
Charles Côté.....	Messager et concierge.

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des officiers et commis du Département des Terres et Forêts,
pour l'année se terminant le 30 juin 1916.

Noms.	Fonction.
Alf. Lacasse.....	Messager.
O. Fiset.....	"
Onésime Beaulieu.....	"
Léo Dupuis.....	"
Abel Lavoie.....	"
Phil. Turgeon.....	"
Jos. Laliberté.....	"
Wilfrid Beaulieu.....	"

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 2.

Liste des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant l'année fiscale 1916-17.

Agence	Nom de l'agent	Résidence	Traitement	Commission	Déboursés	Date de la nomination	REMARQUES
			\$ cts.	\$ cts.			
Abitibi	Hector Authier	Amos	1,200.00	30.72	1,750.25	5 février 1912.	
Arthabaska	F. X. Lemieux	Arthabaska	800.00	749.38	249.46	30 mars 1908.	
Bonaventure-Est	Pitre Bourdages	New-Carlisle	800.00	69.05	283.56	20 février 1915.	
do Ouest	W. H. Clapperton	Maria	600.00	31.79	49.73	4 novembre 1905.	
Chaudière	Nap. Mathieu	Beauceville	600.00	328.99	123.10	6 novembre 1914.	
do Est	J. A. Ouellet	Ste-Germaine	600.00	100.31	6.68	16 janvier 1911	
Côte Nord	A. E. Joncas	Natashquan	1,100.00		1,284.50	18 avril 1912 .	
Coulonge-Est	Alex. Pitt	Campbell's Bay	500.00	210.97	240.85	6 février 1914.	
do Ouest	Alb. Guay	Ville-Marie	700.00	165.28	327.30	1 juillet 1915.	
Gaspé, Centre	John Carter	Bassin de Gaspé	400.00	26.91	71.03	12 avril 1892.	
do Ouest	Louis Côté	Cap-Chat	700.00	16.68	211.33	20 juillet 1910.	
do Est	J. A. L'Espérance	Percé	700.00	37.93	314.92	21 octobre 1897.	
Gatineau, Sud	L. A. Gendron	Hull	1,400.00		2,357.98	17 novembre 1904.	

APPENDICE No 2.—*Suite.*

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant l'année fiscale 1916-17.

Agence	Nom de l'agent	Résidence	Traitement	Commission	Déboursés	Date de la nomination	REMARQUES
			\$ cts.	\$ cts.			
Gatineau Nord.....	R. M. Gendron.....	Maniwaki.....	900.00	124.16	255.83	17 novembre 1897.	
Grandville.....	J. J. B. Lavoie.....	Fraserville.....	800.00	112.52	181.53	17 octobre 1912.	
L'Assomption et Partie Petite Nation	E. J. Marchand.....	Ste-Agathe-des-Monts.	800.00	65.58	228.07	5 janvier 1898	
L'Assomption.....	J. A. Martin.....	Joliette.....	800.00	30.62	275.71	25 mai 1895.	
Lac St-Jean, Ouest..	Geo. Audet.....	Roberval.....	800.00	37.64	215.25	26 mars 1886.	
do Est.....	J. A. Claveau.....	Chicoutimi.....	1,000.00	135.73	367.07	14 juillet 1903.	
do Centre..	Edm. Dumas.....	Hébertville.....	800.00	57.13	157.59	26 décembre 1909.	
do N.-Ouest	Art. Poliquin.....	St-Félicien.....	600.00	126.86	154.05	1 mai 1893.	
Lac Mégantic.....	J. A. Lambert.....	Village de Mégantic..	600.00	91.69	227.42	9 février 1906.	
Iles de la Madeleine.	W. Chaverie.....	Grande-Entrée.....	50.00			7 juin 1909.	
Matapédia, Val. de la	Saucier et Dionne....	Amqui.....	800.00	100.36	184.29	2 décembre 1905.....	Frs. Saucier et G. L. Dionne.
do St-Laurent de..	Geo. Gauthier.....	St-Laurent de Matapé- dia.....	500.00	4.61	123.68	7 octobre 1909.	
Montmagny.....	A. E. Michon.....	Montmagny.....	700.00	195.27	178.10	3 juillet 1908.	

do Sous-agence...	Gonz. Laflamme.....	St-Philémon.....	750.00	352.41	187.57	11 mars 1912.	
Ottawa Inférieur...	H. Dorion.....	Montréal.....	1,200.00		1,161.55	3 février 1910.....	Agent des bois seulement.
Petite Nation, Nord	Nap. Pagé.....	St-Ignace-de-Nominingue.....	800.00	235.53	719.23	14 janvier 1909.	
do Centre.....	U. L. Joubert.....	Ripon.....	400.00	55.55	150.12	28 juillet 1904.	
do Est.....	S. A. Filion.....	Grenville.....	550.00	58.55	267.64	23 janvier 1907.	
Rimouski-Est.....	L. P. Bilodeau.....	Matane.....	600.00	217.42	55.98	11 novembre 1915.	
do Ouest.....	J. B. D'Anjou.....	Rimouski.....	900.00	82.37	57.48	19 mars 1908.	
Saguenay.....	Eug. Caron.....	Tadoussac.....	900.00	46.83	227.49	26 décembre 1893.	
St-Charles.....	J.-E. Boily.....	Québec.....	600.00	11.89	117.44	1 février 1880.	
St-François.....	Millier & Biron.....	Sherbrooke.....	800.00	51.72	292.99	29 septembre 1911.....	J. C. Millier, C. O. Biron.
St-Maurice.....	L. A. Lord.....	Trois-Rivières.....	1,000.00		845.29	2 juin 1898.....	Agent des Terres et des biens des Jésuites.
do.....	N. E. Morissette.....	do.....	1,400.00		624.55	29 juin 1907.....	Agent des bois.
Témiscouata.....	C. F. Beaulieu.....	Notre-Dame-du-Lac..	600.00	314.08	171.97	17 octobre 1912.	
Inspecteurs.....	C. A. Fournier.....	St-Charles.....	1,200.00		827.68	30 décembre 1910.	
	L. E. Warren.....	Montréal.....	1,383.34		1,179.34	26 novembre 1908.	

J. H. BOISVERT,

Comptable.

Québec, 30 juin 1917.

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,

Sous-Ministre.

APPENDICE No 3.

LISTE des employés surnuméraires pendant les 12 mois finissant le 30 juin 1917.

NOMS	Employé à	Date de la nomination.	Traitement.	Remarques.
T. P. Morin.....	Comptabilité.....	7 août 1905.....	\$1,236.25	12 mois.
Mlle L. Bédard.....	Dactylographe... ..	15 janvier 1899... ..	800.00	"
Mlle A. Fortier.....	"	19 août 1911.....	541.68	8 "
Emile Cartier.....	Messageur.....	15 juin 1913.....	780.00	12 "
Raoul Lemay.....	Prot.-Forest.....	30 janvier 1913... ..	800.00	" "

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J. H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 4.

LISTE des agents des Biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon pour les douze mois expirés le 30 juin 1917.

Nom de l'agent	AGENCE	Date de la nomination	Salaire	REMARQUES
Lemieux, Lionel	Agent pour la seigneurie de Lauzon	1908, Juillet 31	\$ cts. 700.00	
Moquin, Alexis } Brassard, H. } conj.	Agents de perception et de commutation, biens des Jésuites district de Montréal	1913, Septembre 11	300.00	
Lord, L.A.	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, seigneurie du Cap de la Madeleine, seigneurie de Batiscan, et ville des Trois-Rivières	1898, Juin 2	1,000.00	Y compris le salaire en qua- lité d'agent des terres.

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts.
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 5.

ETAT donnant le nombre d'acres vendus ainsi que les sommes perçues par vente et autrement à compte des terres du Clergé ou de la Couronne pendant les douze mois expirés le 30 juin 1917.

Source de perception	Nombre d'acres vendus	Montant des ventes	Montant des perceptions sur ventes et arrérages
	\$ cts.		\$ cts.
Terres de la Couronne.....	256,477	143,373.36	103,730.32

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J. H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 6.

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1917.

ANNEES	Terres vendues de la Couronne et du Clergé	Terres octroyées gratuitement	Territoire divisé en lots de ferme	Terres retournées à la Couronne après révocation de ventes	Superficie total des terres divisées et disponibles
Nombre d'acres disponibles le 1er juillet, 1867:					
Terres de la Couronne.....	6,329,566				
do Clergé.....	246,858				
					6,576,424
Du 1er juillet 1867 au 31 décembre 1868.....	220,687	10,502	54,014		6,399,249
Du 1er janvier 1869 au 30 juin 1870.....	159,849	8,051	538,256		6,769,605
Du 1er juillet 1870 do 1871.....	169,155	21,302	120,498		6,699,646
do 1871 do 1872.....	174,592	11,212	174,320		6,688,162
do 1872 do 1873.....	131,496	7,130	58,584		6,608,120
do 1873 do 1874.....	109,609	4,271	118,979		6,553,219
do 1874 do 1875.....	91,179	4,015	28,453		6,486,478
do 1875 do 1876.....	73,185	3,606	86,657		6,496,344
do 1876 do 1877.....	83,123	5,790½	54,801		6,462,231½
do 1877 do 1878.....	139,134	7,962½	57,610	63,766	6,436,511½
do 1878 do 1879.....	180,886½	17,424½	68,876	74,008	6,381,084½
do 1879 do 1880.....	129,768	9,027	170,961	69,761	6,492,011½

APPENDICE No 6.—*Suite.*

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne, après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1917.—*Suite.*

ANNEES	Terres vendues de la Couronne et du Clergé	Terres octroyées gratuitement	Territoire divisé en lots de ferme	Terres retournées à la Couronne après révocation de ventes	Superficie totale des terres divisées et disponibles
Du 1er juillet, 1880 au 30 juin, 1881	179,562	7,041½	222,570	32,260	6,560,238
do 1881 do 1882	219,368	7,901½	358,721	36,226	6,727,915½
do 1882 do 1883	207,526	8,232¼	117,335	60,302	6,689,794½
do 1883 do 1884	135,241	6,099	285,987	77,365	6,911,806¼
do 1884 do 1885	119,894	3,045	130,356	34,734	6,953,957¼
do 1885 do 1886	101,788	3,474	229,436	25,504	7,103,635¼
do 1886 do 1887	100,862	3,444	93,267	55,168	7,147,764¼
do 1887 do 1888	107,260	2,093	362,275	27,779	7,428,465¼
do 1888 do 1889	120,178	3,281	173,502	41,910	7,520,418¼
do 1889 do 1890	129,014	200	72,722	31,710	7,495,636¼
do 1890 do 1891	137,829¾	2,117	41,143	38,203	7,435,035½
do 1891 do 1892	102,252¾	15,898	40,783	25,674	7,383,342¾
do 1892 do 1893	156,925¼	37,646	68,059	40,534	7,297,363¾
do 1893 do 1894	149,667	31,650	48,126	46,751	7,210,923¾
do 1894 do 1895	167,708¼	26,084¼	62,987	39,912½	7,119,300¾
do 1895 do 1896	129,604½	31,869½	58,602	37,044	7,053,472¾

Du 1er juillet, 1896 au 30 juin, 1897.....	184,667	12,346	96,717	40,584	6,993,760¼
do 1897 do 1898.....	190,195¼	10,631	104,413	73,578	6,970,925½
do 1898 do 1899.....	149,971	11,450	258,828	72,053	7,140,385⅞
do 1899 do 1900.....	163,528	9,599	28,562	31,572	7,027,392⅞
do 1900 do 1901.....	186,090	12,600	33,000	35,545	6,897,247¼
do 1901 do 1902.....	190,231	10,200	5,872	40,779	6,743,467⅞
do 1902 do 1903.....	150,638½	8,026	89,398	46,506	6,720,706¾
do 1903 do 1904.....	135,752½	11,038	40,027	43,481	6,657,424⅞
do 1904 do 1905.....	189,883	9,350	25,200	58,853	6,542,244¼
do 1905 do 1906.....	195,736½	322½	209,182	112,053	6,667,420¼
do 1906 do 1907.....	227,031	916	37,768	110,726	6,587,967¼
do 1907 do 1908.....	292,479	650	23,373½	86,431	6,404,642¾
do 1908 do 1909.....	220,645½	615	12,875	41,842	6,238,099¼
do 1909 do 1910.....	124,849½	775½	89,256¾	91,315	6,293,045⅞
do 1910 do 1911.....	119,465	1,984	229,432	67,340	6,468,368¾
do 1911 do 1912.....	179,130½	1,205½	710,628	68,095	7,066,755¼
do 1912 do 1913.....	194,091	1,280½	62,307	6,933,691¾
do 1913 do 1914.....	202,587	689¼	41,705	97,466	6,869,586¼
do 1914 do 1915.....	206,565	350	286,621	80,490	7,022,254
do 1915 do 1916.....	207,380	150	339,725	103,658	7,258,107¼
do 1916 do 1917.....	256,477	263	199,708	96,396	7,297,471¼
Totaux.....	7,955,637¼	405,540¼	6,769,171¼	2,319,682

C. O. LAVOIE,
Surintendant des ventes.

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 6.—*Suite.*

ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE (1916-1917.)

Superficie des terres divisées et disponibles au 30 juin 1916.....	7,258,107 $\frac{1}{4}$	7,258,107 $\frac{1}{4}$
---	-------------------------	-------------------------

A ajouter:

Superficie totale des terres divisées durant l'année 1916-17.....	199,708	
Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne.....	96,396	296,104
		7,554,211 $\frac{1}{4}$

A déduire:

Superficie des terres vendues.....	256,477	
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses et routes de colonisation.....	263	256,740
Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1917.....		7,297,471 $\frac{1}{4}$

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

C. O. LAVOIE,

Surintendant des ventes.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 7.

TABLEAU relatif aux terres octroyées par Lettres Patentes du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.

	Octrois gratuits		Octrois de lots de grève		Octrois de 100 acres ou de moins de 100 acres		Octrois de plus de 100 acres et de moins de 500 acres		Octrois de 500 acres et plus en vertu de transports, etc., ainsi que subsides en terre aux compagnies de chemin de fer.		REMARQUES
	Nombre	Superficie totale en acres	Nombre	Superficie totale en acres	Nombre	Superficie totale en acres	Nombre	Superficie totale en acres	Nombre	Superficie totale en acres	
24	1937		3	74	830	56,000	236	35,304			
									1	700	} Oct. grat. } Ventes.
									1	744	
									1	4,515	
									1	7,976	
									1	31,740	
									1	606	
										46,281	
									6	46,281	} Octr. grat.
									24	1937	
									1099	139,626	Terrains octroyés par lettres-patentes au 30 juin 1916. 10,973,497 Terrains octroyés par lettres-patentes au 30 juin 1917. 139,626 <hr/> 11,113,123

J.-E. GIRARD,
Surintendant des inspecteurs.

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-ministre.

APPENDICE No 8.

2

TABLEAU relatif aux lots de grève et en eau profonde octroyés par Lettres Patentes, du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917.

Date de l'octroi	Superficie en acres	Montant payé	Noms des concessionnaires	Nature de l'octroi	Localité
1916 6 nov.....	0.705.	\$430.82	Gouvernement Fédéral.....	Lit de rivière.....	Como, Co. Vaudreuil.
1917 9 janvier..	45	\$225.00	Godbout Lumber Co.....	Lot de grève et d'eau profonde.....	Canton DeMonts.
1917 13 janvier..	29	\$4,000.00	Canada Paper Co.....	Lit de rivière avec forces hydrauliques.....	Cantons Windsor et Richmond

ART. AMOS,

Chef du Service Hydraulique.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1917.

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,

Sous-Ministre.

APPENDICE No. 9.

ÉTAT indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

Années.	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits.	Total.
1869-1870....	1	383	30	414
1870-1871....	2	615	39	656
1871-1872....	15	594	52	661
1872-1873....	9	546	39	594
1873-1874....	3	530	112	645
1874-1875....		451	50	501
1875-1876....	2	379	35	416
1876-1877....	1	342	46	389
1877-1878....	1	302	29	332
1878-1879....	7	610	39	656
1879-1880....	3	343	40	386
1880-1881....	2	369	31	402
1881-1882....	7	522	44	573
1882-1883....	4	502	33	539
1883-1884....	2	868	36	906
1884-1885....		782	51	836
1885-1886....	2	660	39	701
1886-1887....	2	663	41	706
1887-1888....	2	539	38	579
1888-1889....	3	700	56	759
1889-1890....	7	905	88	1,000
1890-1891....	7	674	30	711
1891-1892....		468	183	651
1892-1893....	3	587	407	997
1893-1894....	2	483	242	727
à rapporter...	87	13,817	1,830	15,737

APPENDICE No 9.—*Suite.*

ETAT indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

Années.	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits.	Total.
Rapp.	87	13,817	1,830	15,734
1894-1895....	1	462	259	722
1895-1896....	3	477	66	546
1896-1897....	7	595	80	682
1897-1898....	11	649	70	730
1898-1899....	3	660	58	721
1899-1900....	5	747	50	802
1900-1901....	6	850	59	915
1901-1902....	4	1,045	86	1,135
1902-1903....	7	962	89	1,058
1903-1904....	9	1,095	98	1,202
1904-1905....	7	1,021	179	1,207
1905-1906....	9	1,376	53	1,438
1906-1907....	2	1,158	35	1,195
1907-1908....	6	1,241	43	1,290
1908-1909....	4	1,263	51	1,318
1909-1910....	1	1,170	59	1,230
1910-1911....		1,421	46	1,467
1911-1912....	3	1,831	66	1,900
1912-1913....	18	1,865	63	1,946
1913-1914....	5	1,477	38	1,520
1914-1915....	1	977	10	988
1915-1916....	2	854	10	875
1916-1917....	6	1,066	24	1,096
	210	38,079	3,431	41,717

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-E. GIRARD,
Surint. des Arpentages,

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 10.

ÉTAT des recettes du département des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 30 juin 1917.

Bois et Forêts.....	\$1,568,157.61
Terres de la Couronne.....	103,730.32
Biens des Jésuites.....	9,302.53
Domaine de la Couronne.....	58,797.89
Seigneurie de Lauzon.....	459.06
Divers honoraires.....	1,983.49
Honoraires d'examen de mesureurs de bois.....	584.50
Parc National des Laurentides.....	5,611.00
Biens en déshérence.....	901.69
Total.....	\$1,749,528.09

COMPTES EN SUSPENS

Dépôts.....	\$ 3,704.91
Remboursement.....	391.00
	4,095.91
Total.....	\$ 1,753,624.00

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 11.

ETAT des dépenses du département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1917.

Arpentages.....	\$ 110,000.00	
Protection des Forêts.....	40,000.00	
Service Forestier et Inspections de terres.....	100,000.00	
Parc National des Laurentides.....	5,000.00	
Publications de cartes.....	3,000.00	
Pépinière de Berthierville.....	5,000.00	
Ecole Forestière.....	8,000.00	
		\$ 271,000.00
Dépenses générales:		
Traitement des agents.....	33,508.34	
Commission des agents.....	4,276.63	
Déboursés des agents.....	14,578.83	
Port de lettres.....	4,025.77	
Biens des Jésuites.....	1,783.55	
Biens en déshérence.....	76.50	
Domaine de la Couronne.....	1,283.90	
Seigneurie de Lauzon.....	954.71	
Service spécial.....	13,465.31	
Frais d'avis de révocation de ventes.....	413.26	
Déboursés judiciaires.....	3,074.26	
Publication d'avis dans les journaux, etc.....	1,163.50	
Déboursés du bureau des examinateurs des mesureurs de bois.....	1,395.44	
		\$ 80,000.00
COMPTES EN SUSPENS		
Dépôts à compte des terres.....	5,171.63	
Remboursements.....	4,828.37	
		\$ 10,000.00
Montant total payé.....		\$ 361,000.00

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 12.

TABLEAU relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants.

DETAILS	Dr.		Cr.	
	\$	cts.	\$	cts.
Montant des primes payées par les locataires de concessions forestières en vertu de la loi du 2 juin 1904 (4 Ed. VII) abrogée le 1er juillet 1905 (5 Ed. VII, ch. 16), du 1er juillet 1904 au 30 juin 1917	47,350.	00		
Montants reçus du Trésorier de la Province en conformité de la loi 5 Ed VII, ch. 16, sec. 2 et 3, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1917.	106,700.	00		
Montants payés au 30 juin 1917 à même les fonds provenant des locataires de concessions forestières (4 Ed. VII) (947 pères de 12 enfants. (\$50.00) chacun.			47,350.	00
Montants payés au 30 juin 1917 à même les fonds provenant du Trésor de la Province (5 Ed. VII, ch. 16) (2134 pères de 12 enfants, (\$50.00) chacun)			106,700.	00
	\$ 154,050.	00	\$ 154,050.	00

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 13

RAPPORT POUR LE SERVICE FORESTIER POUR L'EXERCICE 1916-17,
PAR GUSTAVE C. PICHÉ, CHEF DU SERVICE FORESTIER

— — —
Québec, 16 octobre 1917.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon neuvième rapport annuel sur les opérations du Service Forestier. L'année qui s'est terminée le 30 juin 1917, n'a pas été très brillante pour plusieurs exploitants forestiers, car la rareté de la main-d'œuvre a, d'une part, occasionné une augmentation des salaires et, d'autre part, amené de grands retards dans l'organisation des coupes, au point qu'à nombre d'endroits, il y avait de nouveaux campements en voie de s'établir en forêt aux alentours du Jour de l'An, alors que normalement les coupes cessent vers ce temps. De plus, les prix élevés qu'il a fallu payer pour les provisions, le fourrage et les divers matériaux nécessaires ont également influencé le coût des bois rendus à l'usine. Heureusement que les ventes des produits forestiers ont compensé dans une certaine mesure la diminution du chiffre des coupes ; de sorte que le bilan de nos industriels accuse néanmoins une situation financière assez florissante. Pour le Gouvernement, toute diminution dans le chiffre des coupes veut dire une diminution de revenus, et nous sommes au regret de constater que les sommes à percevoir en 1917-18, pour les royautés ou droits de coupe, ne dépasseront pas le million de dollars, alors qu'elles atteignaient le chiffre de \$1,300,000.00 en 1914, soit un écart de \$300,000.00 en trois ans.

La situation actuelle ne semble pas meilleure ; les perspectives sont plutôt mauvaises, car les ouvriers sont encore plus rares que l'an dernier et les vivres se vendent à un prix encore plus haut ; et les coupes ne commencent que très lentement. Il peut se faire que, si la température durant l'hiver est un peu clémente, l'on puisse remédier à ces détails, mais il ne faudrait pas, non plus, que le Gouvernement Fédéral applique trop sévèrement sa loi de conscription, vu que la majeure partie des bûcherons et des ouvriers préposés au flottage du bois, etc., sont des jeunes gens, appartenant à la première classe des

conscrits. Cette mesure aurait donc un effet désastreux sur la production de nos forêts, et il en résulterait une perturbation considérable par la province, surtout dans les centres industriels comme Shawinigan Falls, Grand'Mère, etc., où la majeure partie de la population locale dépend de la scierie ou de l'usine à pulpe et papier pour son gagne-pain. Espérons que notre Gouvernement entendra la voix des exploitants forestiers pour leur assurer un personnel suffisant pour leurs opérations ; les bonnes années pour vendre leurs produits n'ont pas été si nombreuses qu'il n'est que juste de leur laisser l'occasion d'en bénéficier un peu alors que la manne passe. Les journaux, qui ont tant prêché pour faire réduire les prix de vente du papier, devraient s'occuper de la chose de leur côté, car si le bois est rare, le papier sera cher !

PERSONNEL

Fidèle à la politique adoptée depuis la création de l'Ecole Forestière, en 1910, vous avez bien voulu autoriser l'emploi de quatre des nouveaux diplômés : MM. Ed. Gobeil, Eug. Gagné, Almas Gagné et Jos.-A. Roy. Nous avons, par contre, perdu les services de quatre de nos plus anciens ingénieurs forestiers : MM. Georges Boisvert, Borromée Guérin, Ernest Ménard et J.-D. Brûlé. Ils nous ont laissé pour prendre des positions très avantageuses auprès des sociétés forestières de la province. Leur départ a causé un certain trouble dans notre organisation et nécessite certains changements tant dans le bureau que sur le terrain : comme les districts étaient très étendus, j'ai cru bon de les subdiviser en unités plus petites, afin de donner plus de souplesse au Service forestier et de décentraliser la surveillance des opérations.

Surveillance des coupes sur concessions forestières

Ainsi que nous le disions en débutant, les coupes de bois faites par les licenciés accusent de nouveau une assez forte diminution, 15% environ. D'une part, cela tient à ce que les fabricants de bois de sciage ont beaucoup de difficultés à vider leurs cours ou chantiers qui restent encore tout encombrés des produits du débitage, vu le manque de wagons, les dangers des envois en Europe, l'embargo de l'Angleterre, qui n'a été levé que tout récemment, et la rareté des vaisseaux océaniques causée par la campagne sous-marine ; tout cela a eu son contre-coup sur l'industrie forestière et contribue à en paralyser la marche. D'autre part, les sociétés exploitant des usines à pulpe et à papier, si elle n'éprou-

vaient pas tous ces ennuis, du moins souffraient beaucoup de la pénurie des wagons et étaient forcés d'expédier leurs produits dans des véhicules quelconques, même des chars à bestiaux, à charbon ; le combustible a failli faire défaut plusieurs fois et cela a forcé nombre d'usines à chômer durant quelque jours ou bien à ralentir leur production. La main-d'œuvre faisant défaut et l'hiver étant particulièrement rude, le chiffre des coupes projetées par ce dernier groupe d'exploitants n'a pu être atteint, sans cela la diminution eut été légère.

Les coupes sur limites, pour l'hiver 1915-16, ont été faites par 26,174 hommes employant 8,628 chevaux. Il y avait 3,407 campements comparativement à 3,705, l'hiver précédent, et 27,480 ouvriers et 9,866 chevaux.

Notre contrôle des opérations forestières continue à donner d'excellents résultats, car nous constatons un souci plus marqué de la part des ouvriers et des contre-maîtres à se conformer aux règlements, aussi le montant des pénalités pour infractions a-t-il beaucoup diminué. Il est certain que les coupes se font aujourd'hui avec une grande économie : on gaspille très peu de bois, et tout ce qui peut servir dans l'arbre abattu est mis en billots et transporté aux usines. La proportion de débris diminue par conséquent, d'une façon remarquable; le plancher des coupes demeure moins encombré et, par suite, les dangers de feux sont moins grands. Nous devons signaler l'initiative de plusieurs exploitants qui obligent leurs entrepreneurs de coupe à commencer leurs exploitations dès la mi-août dans le but de leur faire ramasser tout le matériel gisant sur le sol et qui peut renfermer quelque bon bois. On apporte une attention plus marquée à tirer profit des bois incendiés ou tués par les insectes, les champignons. En somme, il y a un progrès accentué depuis plusieurs années et l'orientation donnée aux coupes ne laisse pas de nous donner bon espoir, car nous nous acheminons rapidement vers une exploitation encore plus intensive et mieux comprise de nos forêts.

Il est malheureux, en effet, que les conditions actuelles ne nous permettent pas de tirer profit de tous les bois que l'on rencontre dans les concessions mises en coupe : ainsi les bois francs : bouleau, merisier, etc., sont laissés en arrière vu qu'ils ne se flottent que très difficilement. Cette coupe à outrance des bois flottables amène fatalement leur diminution dans les peuplements futurs. L'exploitation forestière ne fait que commencer à s'aiguiller du bon côté dans notre province. Comme l'écrivait récemment quelqu'un, on engage les meilleurs ingénieurs pour

construire et diriger les usines et les scieries, mais, quand il s'agit des forêts, on laisse à un bûcheron quelconque le soin de tailler dans le domaine fournissant la matière première qui doit alimenter l'usine pour laquelle on aura dépensé des millions de dollars. Plusieurs industriels commencent à s'apercevoir qu'ils ont trop longtemps négligé leur département forestier et qu'il est temps qu'ils y apportent les réformes imposées par l'état actuel des choses. L'exploitation forestière nécessite un plan d'ensemble pour les divers travaux à exécuter. Pour exploiter judicieusement une limite, il faut en avoir fait un inventaire sérieux qui ne tienne pas seulement compte du stock actuel, mais aussi du taux de croissance du matériel ligneux, de façon à ce que l'on puisse promener les coupes ici et là sans crainte de voir la forêt s'épuiser. Ces réformes se préparent graduellement : l'emploi d'ingénieurs forestiers s'impose davantage, mais on devra leur donner l'occasion de prouver ce qu'ils peuvent faire, et au lieu de les astreindre à des besognes en dehors de leur rôle, sous prétexte de leur inculquer une soi-disant pratique qui manque souvent à ceux qui la préconisent si haut, on fera mieux de leur demander l'exécution des travaux de génie forestier qu'ils sont appelés à faire et qu'ils sauront exécuter brillamment.

Surveillance des coupes sur lots privés

Nous avons expliqué, l'an dernier, le mécanisme de notre système de contrôle des coupes de bois faites sur lots privés : il est donc inutile d'y revenir. Nous devons rappeler cependant que nous faisons l'inspection des lots appartenant aux particuliers, non-seulement pour réprimer les coupes illégales que de faux colons pourraient y faire, mais encore pour y constater les progrès des travaux de défrichement, afin de demander la révocation des ventes des lots détenus par les retardataires invétérés ou par les spéculateurs, ou bien pour délivrer le certificat attestant que le colon a satisfait aux exigences de son billet de location.

Au cours de l'exercice 1916-17, les membres du Service Forestier ont fait l'examen de 13,705 lots sous billet de location et adressé des rapports sur chacun au Département. Comme par le passé, ces renseignements ont été consignés sur des fiches afin de continuer l'histoire de chacun des lots visités par nous. Nos hommes n'ont émis que 357 certificats pour lettres-patentes, vu que ce sont les agents des terres qui s'occupent plus particulièrement de la chose ; les perceptions de ce chef ont donné un total de \$1,084.

Dans les centres où la colonisation est très active, il est nécessaire de faire des inspections fréquentes des lots. Ainsi, dans l'Abitibi, nous faisons jusqu'à trois visites, par année, de chaque lot vendu, afin d'y empêcher les coupes abusives, et surtout pour en forcer les acquéreurs à hâter leurs travaux. De même, pour nous assurer que les défrichements commencés seront terminés de bonne façon et à temps, nous avons exigé des acheteurs une retenue à titre de garantie d'un certain montant par corde ou par mille pieds de bois coupé. Cette garantie n'est remboursée au colon que lorsqu'il a complété ses améliorations. Ce nouveau mode de contrôle a donné les meilleurs résultats, et la colonisation, suivie d'aussi près, marche à grands pas. A titre d'exemple, nous donnons ci-après les résultats du recensement fait l'automne dernier par nos ingénieurs forestiers dans l'Abitibi. Il y avait alors :

- 1,369 $\frac{1}{2}$ acres ensemencés à travers souches ;
- 3,351 acres en labour ;
- 1,780 $\frac{3}{4}$ acres en abatis brûlé et ramassé ;
- 2,372 $\frac{1}{4}$ acres en abatis brûlé et non ramassé ;
- 103 $\frac{3}{4}$ acres en abatis serpé seulement.

soit un total de 8,977 $\frac{1}{4}$ acres de terrains améliorés, alors qu'en 1914, il n'y en avait que 3,008 acres. Durant l'exercice actuel, il a dû se faire au moins 15,000 acres de nouveaux défrichés dans cette même région.

Les cas de coupes illégales vont toujours en diminuant, quelque peu, et les perceptions pour les pénalités imposées à ce sujet, comme pour les infractions pour coupes sur limites à bois, ont donné un total de \$29,354.92.

Travaux de classification

Au cours de l'année 1916-17, nos ingénieurs ont fait la classification des cantons suivants :

Baby, (rangs VII, VIII, IX et X) ; Bégon ; Barraute ; Bégin, (rangs I, II, III) ; Caxton, (rangs XI, XII, XIII) ; Cawood ; Chicoutimi ; Clapheam ; Courville, (rangs VII, VIII, IX et X) ; Calumet ; Church ; Dalmas ; Décarie ; Demers ; Denonville ; De Salaberry ; Douglass ; Duparquet ; De Montigny ; Girard ; Gouin ; Harrington ; Hébecourt ; Hocquart ; Kiamika ; Labrecque ; La Minerve ; Laterrière ; Laval ; Loranger ; Malbaie ; Mansfield ; Mazenod ; Montigny ; Nemtayé ; Newport ; Normandin ; Onslow ; Packington ;

Parent ; Percé ; Perigny ; Port Daniel ; Robinson ; Robitaille ; Ross ; Saguenay ; St-Germain ; Seigneurie Pabos ; Thorne ; Viger ; Wentworth ; Whitworth ; Partie de la Seigneurie du lac Témiscouata.

La majeure partie de ces travaux est terminée et les rapports nécessaires ont été transmis à la Branche des Ventes. Nous nous occupons cette année-ci de parfaire l'inspection des cantons où, pour diverses raisons, la classification avait dû être interrompue, de même que nous poursuivons ailleurs le programme que vous nous avez tracé à ce sujet.

Nous avons profité de notre passage à Washington pour nous occuper d'étudier le système employé par la Division forestière et nous avons constaté que leurs méthodes ont beaucoup d'analogie avec les nôtres. Ainsi, ils font en premier lieu une reconnaissance extensive, puis une étude très détaillée lorsqu'il y a contestation du premier projet de classification pour obtenir la mise en vente d'une certaine étendue de territoire pour des fins agricoles.

Dans ces cas de classification intensive, un expert est envoyé par le Bureau des Sols pour aider l'ingénieur forestier à faire l'examen des lieux et préparer le projet de classification. C'est pour rencontrer ce desiderata, que nous avons obtenu de l'Ecole Forestière la création d'un cours de Sols forestiers, et d'un petit laboratoire où seraient étudiés sommairement les échantillons recueillis par nos classificateurs.

Les considérations qui président à la classification des sols à réserver pour l'agriculture, par le Service Forestier des Etats-Unis, sont les suivantes :

1.—Ils doivent avoir une valeur bien établie pour l'exploitation agricole ;

2.—Ils doivent avoir une valeur permanente plus grande pour l'agriculture que pour les fins premières pour lesquelles les Réserves Forestières des Etats-Unis ont été créées, à savoir, pour la production du matériel ligneux nécessaire au pays et la protection des sources des cours d'eau.

3.—Leur occupation, pour des fins de culture, ne doit pas occasionner de dommages aux réserves forestières ;

4.—Elles ne doivent pas être nécessaires pour des fins d'intérêt public, comme le développement d'une chute d'eau, etc.

C'est à peu près notre programme. Nous nous guidons de plus :

1.—Sur la situation géographique des terrains par rapport aux autres établissements agricoles ;

2.—Sur leur état de groupement, car il ne peut être question de vendre des lots de terre trop éparpillés.

Comme on peut le voir, nos travaux de classification se poursuivent dans la bonne direction, nous savons être généreux lorsqu'il le faut, mais nous avons aussi le devoir de conserver à l'état boisé les terrains de nature franchement forestière, et c'est protéger, pour ainsi dire, le colon contre lui-même que de l'empêcher de s'établir sur des sols qui n'auront qu'une fertilité éphémère.

Industrie de la pulpe et du papier

La consommation de bois de pulpe au Canada va toujours croissante par suite de la prospérité exceptionnelle dont jouit cette industrie, depuis les débuts de la guerre. L'absence de la concurrence scandinave et allemande a favorisé singulièrement nos industriels, sans compter que la diminution constante des approvisionnements de bois à pulpe aux Etats-Unis a obligé plusieurs fabricants américains de pâte ou de papier, soit à acheter ici une grande partie de leur matière ligneuse, ou bien de la pâte, soit à transformer leurs installations pour s'occuper d'autres produits. Les prix élevés payés pour la pâte et le papier ont eu une répercussion immédiate sur les prix du bois à pulpe qui s'est vendu à des prix fabuleux, dépassant tout maximum précédent : on a parlé de vente faites à \$12., \$15. la corde et parfois plus que cela. On pourra se faire une idée de la rareté du bois quand on saura que des acheteurs sont venus de l'état du Wisconsin et ont dû transporter les bois achetés à plus de 800 milles de distance, ce qui leur a occasionné un joli prix de revient. Il semble évident que les Américains devront graduellement abandonner la fabrication des pâtes de bois pour bâtir ici leurs usines : c'est d'ailleurs ce qu'ils ont commencé à faire.

La consommation de bois à pulpe par les usines canadiennes a suivi la marche suivante, depuis 1908 :

1908.....	482,777	cordes valant \$	2,931,653
1909.....	622,129	“ “	3,464,080
1910.....	598,487	“ “	3,585,154
1911.....	572,288	“ “	4,338,024
1912.....	866,042	“ “	5,215,582
1913.....	1,109,034	“ “	7,243,368
1914.....	1,224,376	“ “	8,089,868
1915.....	1,405,836	“ “	9,426,217
1916.....	1,764,912	“ “	13,104,458

Au cours de l'année 1916, les statistiques douanières accusent une exportation de 1,068,207 cordes valant \$6,866,669. Ce n'est que depuis 1913, que la consommation au pays excède le chiffre des exportations de bois à pulpe : en 1916, la différence a été de 696,705 cordes en faveur de la consommation indigène. Nous sommes convaincus que cette différence ira en augmentant, vu le nombre de nouvelles usines qu'il y a ici en voie de construction comme celui des établissements où l'on augmente la production d'une façon considérable.

Comme par le passé, l'épinette et le sapin continuent de tenir la tête parmi les essences forestières employées dans cette fabrication, car elles forment, à elles deux, 93% du volume total ; le reste étant fourni par la pruche, le pin gris ou cyprès et le peuplier.

Environ 47% du bois employé au Canada a servi pour la fabrication de la pâte mécanique. Les pâtes chimiques accusent une augmentation considérable vu l'excellence du marché et nous voyons, dans le bulletin 62B du Service Forestier Fédéral, que le procédé dit au sulfite a utilisé 727,945 cordes, en 1916, comparativement à 470,949 cordes l'année précédente; le procédé dit au sulfate, 201,954 cordes en 1916 et 184,611 en 1915 ; celui dit à la soude, 7,755 cordes en 1916 et 6,300 en 1915.

Notre province (1) contribue pour plus de la moitié dans la production des pâtes de bois au Canada, car, sur un total de 1,296,042 tonnes pour l'année 1916, notre quote part a été comme suit :

Pâtes mécaniques : 448,938 tonnes sur 827,258.

Pâtes chimiques :

a) Sulfite : 142,880 tonnes sur 363,972.

b) Sulfate : 90,909 tonnes sur 100,977.

c) A la Soude : 3,877 tonnes sur 3,877.

En 1915, il a été exporté du Canada 949,714 cordes contre 1,068,207 en 1916, durant ces mêmes années les forêts de la province y ont contribué comme suit :

624,269 cordes ou 65% en 1915.

786,879 cordes ou 74% en 1916.

Depuis 1910, date de la passation de l'ordonnance obligeant de manufacturer en Canada les bois provenant des terres de la Couronne, le Canada a exporté les quantités suivantes de bois de pulpe :

(1) On trouvera dans l'Annexe I la liste des usines à pulpe et à papier de la Province.

1910.....	943,141 cordes	1913.....	1,035,030 cordes
1911.....	847,939 “	1914.....	972,508 “
1912.....	980,868 “	1915.....	949,714 “
1916.....	1,068,207 “		

soit un total de 6,800,407 cordes.

Comme ces bois proviennent tous de terrains privés,—vu les défenses établies par chacune des provinces (Ontario en 1900, Québec en 1910 ; Nouveau-Brunswick en 1911),—il en est résulté un drain considérable sur les ressources forestières des particuliers. En évaluant à 10 cordes la moyenne du bois de pulpe par acre, cela représenterait une exploitation sur une surface de 680,040 acres ou 1,062 milles carrés.

La quote part de notre province a été comme suit pour la même période :

Année	Bois de pulpe exporté
1910.....	779,000 cordes
1911.....	636,136 “
1912.....	751,815 “
1913.....	820,260 “
1914.....	687,421 “
1915.....	624,269 “
1916.....	786,879 “

5,085,780 cordes

Cela voudrait dire une coupe de 5,085,780 cordes sur une étendue de 508,578 acres ou 794 milles carrés. Une grande partie des bois coupés ici proviennent des travaux de défrichement exécutés par les colons, mais nous savons que, dans nombre de cas, la coupe a été faite au détriment de la forêt et que des malheureux ont ruiné complètement leur terre à bois pour gagner quelques dollars. Il importe de protéger ces pauvres gens contre eux-mêmes et nous avons déjà insisté vivement à ce sujet. Au lieu de nous dépouiller sans grand profit de nos bois, nous nous en servirions pour l'alimentation de nos usines, et au lieu de n'avoir qu'une valeur moyenne de \$7.40 par corde de bois, nous aurions, grâce à la transformation en pulpe mécanique, une valeur variant de \$20. à \$40. la tonne ; pour la pâte chimique les prix varient entre \$40. et \$90. ; pour le papier journal depuis \$40. à \$60. la tonne. Il est vrai que cette augmentation provient du coût de certains matériaux, des installations

plus dispendieuses que nécessitent ces transformations, mais les montants payés en salaires sont considérables et représentent une proportion assez forte de ces chiffres.

Plusieurs ont mis en doute l'opportunité de l'ordonnance de 1910 par laquelle notre gouvernement prohibait l'exportation des bois coupés sur les concessions ou limites affermées, mais la sagesse de cette mesure est établie victorieusement par le tableau suivant du bois à pulpe qui a été transformé en pâtes de bois ou à papier dans les limites de notre province.

En 1910 la consommation a été de 342,755 tonnes				
1911	“	“	390,426	“
1912	“	“	578,855	“
1913	“	“	629,934	“
1914	“	“	636,496	“
1915	“	“	697,962	“
1916	“	“	924,272	“

4,200,700 tonnes

Comme on le voit, la consommation a presque triplé depuis 1910, et nous savons que, par suite de l'établissement de nouvelles usines et de l'agrandissement de plusieurs autres déjà établies, le nombre de cordes de bois qui seront manufacturées ici dépassera bientôt le million. Il est pénible de constater cependant que le total du bois employé ici n'a été que de 4,200,700 cordes alors que durant la même période le total des exportations des bois québécois atteignait le chiffre de 5,085,780; nous pouvons cependant espérer mieux de l'avenir, car les chiffres de la consommation locale excèdent celui de l'exportation depuis deux ans. Cette question n'en demeure pas moins d'un intérêt considérable, et, comme le leur demandait feu, Mgr Laflamme, nos coupeurs de bois devraient aller beaucoup moins vite et conserver leurs bois pour subvenir aux besoins du Canada et non à ceux de l'étranger.

Je dois mentionner de nouveau le fait que cette industrie de la pulpe et du papier provoque une utilisation plus intense de nos domaines forestiers—puisque'on utilise même les petits bois—et nous permet d'espérer de mettre ainsi en valeur les immenses territoires du Labrador, de l'Ungava, de la Côte Nord, qui sont si riches en bois à pulpe et plutôt pauvres en gros bois. Comme les forêts du monde s'épuisent de plus

en plus, et que l'on n'a pas encore réussi à trouver de bons substituts au bois, il s'ensuit que les pays étrangers devront s'adresser davantage à notre province pour en obtenir les pâtes de bois et les papiers dont ils auront besoin. Il nous sera facile d'y pourvoir si nous avons su prendre nos précautions, car nous possédons et la matière première et aussi les forces hydrauliques nécessaires.

Ces espérances seront certainement bienvenues du public, car le développement de l'industrie de la pulpe et du papier exerce une heureuse influence sur le mouvement économique du pays, vu que ce groupe d'industriels est sérieux, entreprenant, et travaille à mettre en valeur non seulement la matière première, mais cherche aussi à tirer profit des déchets, des sous-produits de la fabrication. Chaque grande usine possède un grand nombre d'employés techniciens, des chimistes, des ingénieurs mécaniciens, civils, etc., qui tous travaillent dans le but de découvrir des procédés pour améliorer les procédés de fabrication, et les écoles Polytechnique, des Hautes Etudes et Technique trouveront là un bon débouché pour leurs diplômés. Comme les capitaux versés dans cette industrie sont considérables, ce seront ces capitalistes qui s'occuperont de faire exploiter leurs propriétés forestières sur des bases scientifiques, de compléter la richesse de leurs massifs par des plantations etc., et d'avoir des ingénieurs forestiers pour en assurer une gestion économique. Nous devons donc faire notre possible pour amener ici de nouvelles usines du genre et les quelques concessions que l'on serait forcé de consentir à cet effet seraient aussi bien placées que les subsides accordés aux chemins de fer, car c'est réellement une mesure d'intérêt public.

Affermage de nouvelles concessions forestières

Au cours des années 1914 et 1915, certains affermage furent faits à la demande de diverses personnes ; mais pour diverses causes, notamment la perturbation occasionnée par la guerre, plusieurs industriels n'avaient pu bénéficier de ces occasions. Par suite de l'expansion considérable de nos usines à pulpe et à papier, il était devenu urgent pour ces sociétés d'augmenter leurs réserves de bois, de sorte que nous recevions très souvent des propositions pour affermer de nouvelles concessions, et nous avons cru devoir appuyer la chose pour les raisons suivantes :

1.—La forêt vierge ne s'accroît que très peu en matériel ligneux ; la croissance annuelle étant à peine suffisante pour compenser les pertes

occasionnées par les insectes, les champignons et les chablis ; alors qu'une forêt exploitée sagement montre une augmentation de volume variant de 2 à 5% et même plus, par an ;

2.—Grâce aux organisations effectuées par les concessionnaires depuis quelques années, en vue de protéger leurs limites contre les incendies, nous constatons une diminution marquée dans le nombre de ces conflagrations et des dommages qu'elles occasionnent. Les nouvelles concessions bénéficieront ainsi du maximum de protection que l'on peut leur assurer sous les circonstances ; alors qu'en demeurant non affermées, elles ne seraient protégées que d'une façon superficielle, vu l'immensité du territoire à protéger (80,000,000 d'acres au bas mot) ;

3.—Leur mise en exploitation provoquera une dépense considérable de capitaux, dans la province, tant en salaires,—pour les travaux de coupe, la fabrication de la pulpe, du papier, etc.,—que pour l'achat des matières premières, des machineries, &c. Chaque nouvelle usine à pulpe ou à papier veut dire une nouvelle petite ville de trois à cinq mille habitants ; cela signifie par conséquent : agrandissement de notre système de voies ferrées, et développement de nouvelles sections du pays ;

4.—La reconstruction des territoires dévastés par la guerre mondiale va entraîner une énorme dépense de bois, et nous devons fournir, à nos industriels, les moyens de pourvoir à ces demandes et de s'assurer des débouchés permanents pour l'industrie forestière ;

5.—Les territoires offerts à l'affermage sont principalement riches en bois de pulpe ; seulement nous savons que, depuis une dizaine d'années, on s'occupe un peu partout de trouver des substituts à l'épinette et au sapin, pour les remplacer par d'autres essences, croissant plus rapidement, annuellement si possible. Si nous nous rappelons qu'avant 1900, ces bois de pulpe ne valaient pratiquement rien, il est rationnel que nous devons profiter de l'engouement présent pour affermer ces terrains dans les meilleures conditions possibles.

Les territoires en question comprenaient des limites dans l'Abitibi, le Haut St-Maurice, au lac St-Jean, dans les comtés de Chicoutimi, de Saguenay, Bonaventure et Rimouski. Grâce aux bons rapports de nos explorateurs, nous avons pu fixer des mises à prix équitables, basées d'après la richesse en bois, les facilités de pénétration, d'exploitation et de transport des produits. Le 21 août 1917, avait lieu l'affermage à Québec, devant un grand nombre de personnes, de 877 milles carrés pour une somme de \$415,615.00, ce qui constituait un record, puisque le prix moyen par mille carré excédait de plus de deux cents dollars par mille celui obtenu lors de l'affermage fait le 20 octobre 1914.

Statistiques

Nous avons continué, en coopération avec le Service Forestier fédéral, à recueillir les statistiques sur le mouvement des bois dans la province. Ces renseignements sont compilés ici, puis transmis à la division des Forêts Fédérales qui les publie avec ceux qu'elle a obtenus pour les autres provinces ; ces mêmes informations apparaissent aussi, mais plus en détail, dans l'Annuaire Statistique. Bien qu'encore incomplètes, (par suite du manque de bon vouloir de plusieurs industriels qui se refusent à nous adresser leurs rapports, et à qui il faut parfois les réclamer jusqu'à cinq fois), ces statistiques ne laissent pas d'être très intéressantes, car elles fournissent une base de comparaison sur la consommation des bois au pays.

Durant l'exercice terminé, les coupes " rapportées " se sont élevées à 1,265,524,481 p. m. p. pour les bois de sciage ; dont 830 millions provenaient des concessions forestières. A ceci, il faut ajouter d'autres produits comme les bois d'estacade, les bois équarris, le bois à pulpe, de fuseau, les traverses, les bois de navires, etc. La valeur totale de tous ces produits—sur wagon à l'usine—a été calculée à \$27,500,000.

Nous avons récemment eu la visite de monsieur Coates, le chef du Bureau des Statistiques et du Recensement à Ottawa, avec qui nous nous sommes entendus pour recueillir, de concert, toutes les informations ayant trait au commerce des bois ; ceci nous permettra, vu les pouvoirs spéciaux que la Loi accorde au Bureau du Recensement et des Statistiques, de mettre en demeure les gens de mauvaise volonté de nous fournir leurs rapports sans délai, et d'avoir ainsi des renseignements plus complets sur l'organisation des scieries, le capital placé dans les entreprises forestières, etc.

Enquêtes commerciales

Malgré la désorganisation des affaires amenée par la guerre, nous recevons souvent des demandes d'informations au sujet de nos bois, des pâtes, des caisses, des bois de placage, etc. Grâce aux renseignements fournis par nos correspondants,—par ceux qui veulent bien nous adresser un rapport de leurs opérations forestières,—nous pouvons diriger ces acheteurs aux bons endroits en leur communiquant une liste des personnes que nous croyons être en mesure de leur procurer les produits dont ils ont besoin, ou bien en avertissant les intéressés de se mettre en communication avec la personne ou la compagnie qui a manifesté le désir d'acheter.

Nous avons aussi reçu plusieurs demandes des compagnies fabriquant des aéroplanes et des constructeurs de navires en bois, etc., même nous avons pu fournir des renseignements à des personnes qui désiraient écouler certains bois comme l'orme, le tilleul, etc.

Nous aimerions à donner plus d'extension à cette partie de notre programme, car il y a réellement beaucoup à faire. Nous ne devons pas rester tributaires des grands commerçants de bois de Londres ou de New-York, nous devons être en état de vendre nous-mêmes nos produits forestiers et cela sans l'aide d'intermédiaires. La Commission royale des Dominions mentionne dans l'un de ses rapports que les bois canadiens ne sont pas connus en France, on les y désigne sous le nom de bois américains. Nous devons par conséquent faire connaître la valeur, l'excellence des produits de notre province. Pour cela, il faudra poursuivre, avec le concours des marchands de bois, bien entendu, une campagne suivie de publicité chez nous et à l'étranger. La Colombie Anglaise a établi en 1916 un commissariat à Londres et un autre à Toronto pour capter une partie du commerce de l'Est du Canada; nous ne voyons aucun inconvénient à la chose, loin de là, car cette initiative empêchera les bois américains "de surplus", de s'infiltrer sur nos marchés, comme la chose est déjà survenue, mais nous ne devons pas assister insensibles à la chose. Les Etats-Unis viennent d'envoyer une commission composée d'experts, et non de politiciens, qui va s'occuper, durant une période de trois années, à étudier sur place les besoins en matière ligneuse de chacun des pays européens. Notre propre gouvernement a fait une modeste tentative dans ce sens, mais cela est insuffisant, car pour conquérir à nos bois le rang qui leur revient sur les marchés d'outremer, il faudrait y avoir des gens en état de réfuter les objections des clients, pour faire tomber les préjugés plus ou moins fondés et modifier les exigences par trop grandes des cahiers de charges européens. Ce n'est que de cette façon que nous pourrons aller de l'avant, autrement nous demeurerons en tutelle des intermédiaires, et nous ne vendrons nos bois qu'avec des profits très faibles.

Parmi les autres travaux à entreprendre, il faudrait s'occuper de la classification des bois débités aux scieries. Notre nomenclature des sciages diffère totalement de celle des pays européens. Ici chaque section, chaque comté a sa terminologie qui lui est propre; il en est de même de la classification des produits forestiers; en fait, elle n'existe pas d'une façon bien définie. Ainsi, l'expression "bois de première qualité" a une signification fort différente, suivant les personnes et suivant les lieux. Il y a donc là une réforme à établir qui serait profita-

ble et pour le producteur et le consommateur. Nous pourrions imiter avantageusement l'action des fabricants de pin jaune aux Etats-Unis qui se sont formés en association mutuelle. Cette association s'est occupée d'établir des règles bien détaillées pour définir les différentes qualités de pin jaune; elle a constitué un corps d'inspecteurs chargé d'en assurer l'observance et de régler les difficultés entre vendeurs et clients. On pourrait aller encore plus loin, surtout pour les bois destinés à l'exportation, on devrait marquer chaque pièce de signes conventionnels établissant son origine, sa nature et sa qualité. Faisons connaître le Québec spruce, le pin blanc de Québec, car ce sont des bois de bonne qualité et qui sont débités, manufacturés avec soin.

Il y aurait une campagne bien utile à faire auprès des acheteurs de bois pour qu'ils s'efforcent de n'employer les bois que pour les fins auxquelles ils s'adaptent le mieux. Ainsi, pour les formes nécessaires au bétonnage, un bois de 3^eme qualité fait très bien l'affaire; pour faire des planchers d'étable, il n'est pas sensé d'employer du pin blanc, alors que la pruche serait aussi utile; l'érable piqué a beaucoup plus de valeur comme bois d'ébénisterie que comme bois de chauffage. Ces remarques peuvent sembler puérides, mais pourtant elles sont inspirées par nombre de faits venus à notre connaissance. Il se produit un grand gaspillage de bois par suite de ces erreurs. Il faut donc distinguer entre l'emploi général d'un bois et son emploi spécifique, c'est-à-dire pour les fins auxquelles il convient en particulier. Nos architectes et nos ingénieurs pourraient songer un peu plus aux bois canadiens; c'est du pur snobisme que de toujours recommander l'emploi des bois étrangers; il n'y a qu'à regarder autour de soi ou bien de s'informer. Il s'est fait un grand mouvement aux Etats-Unis pour mettre fin à l'usage exclusif des longueurs paires pour les bois de sciage, et aujourd'hui le bois est livré en longueurs et largeurs variées, ce qui aide d'autant le commerce de bois et diminue la proportion de pertes lors du débitage des grumes.

Reboisement

Grâce à l'excellente organisation de Protection que le gouvernement a établie, en coopération avec les licenciés, la province a beaucoup moins souffert des incendies en forêts que nos voisins. Néanmoins, la destruction des territoires forestiers par le feu a causé, dans le passé, de tels ravages qu'une très grande surface du pays est plus ou moins recouverte par des peuplements encore sans valeur. Il existe de même beaucoup de terrains appartenant aux particuliers, aux municipalités rurales,

qui sont devenus improductifs par suite d'une exploitation agricole mal conduite et qu'il importe également de remettre en valeur par le reboisement. Cette question devient de plus en plus à l'ordre du jour, et nous sommes heureux de constater que nos concitoyens y portent plus d'attention. Nombreuses sont les demandes d'information. Les demandes de plants, par leur importance et la diversité des acheteurs, indiquent aussi que le courant est créé et qu'il devient plus fort chaque année.

Nous devons signaler les travaux considérables entrepris par la Laurentide Company qui a commencé à reboiser plusieurs milles carrés de terrains privés, près de son usine à Grand'Mère; elle a également établi une pépinière, ce qui indique sa détermination de poursuivre ce travail en grand; leur forestier, Monsieur Ellwood Wilson, nous assure qu'ils planteront au moins un million d'arbres par an. La Riordon Paper Mills est également entrée dans le mouvement; il en est de même de la Belgo Canadian Pulp & Paper Company et de Messieurs Bronson. C'est pour nous une grande satisfaction que de constater la considération que nos grands usiniers attachent à cette question, car cela constitue un garant sérieux pour l'avenir. En fait, la demande de plants est aujourd'hui si considérable que nous sommes impuissants à y satisfaire, et qu'il nous faudra porter le rendement de notre pépinière à pas moins de 2½ millions de plants par an.

Le reboisement des limites est une question fort délicate à traiter et nous étudions actuellement de quelle façon nous pourrions négocier la chose avec les concessionnaires sans engager nos successeurs plus que nous n'avons le droit de le faire. Il s'agira de décider si ces travaux devront être faits par le gouvernement seul, ou par le licencié seul, ou bien par les deux en coopération, et quelle sera l'indemnité à accorder au licencié pour ce travail d'améliorations. Tant que le problème du feu n'a pas été résolu, cette question a pu être négligée, mais aujourd'hui que nous sommes assurés du succès, il nous faut aviser, le plus tôt possible, à la restauration de la richesse forestière des tènements ruinés par le feu ou appauvris par une exploitation abusive.

Nous avons commencé à fournir des jeunes plants d'arbres d'ornement à certaines municipalités pour qu'elles les élèvent en pépinière, afin de se former une sorte de réserve, où elles pourront se procurer à très bas prix tous les arbres dont elles auront besoin. Dans cet ordre d'idée, une pépinière modèle a été organisée sur les terrains de la compagnie d'Exposition de Québec, comprenant une dizaine de milliers de plants; une autre aussi à Spëncer Wood, près de la résidence de Sir

Pierre Evariste Leblanc, qui est un chaud partisan du reboisement. Il est inutile d'insister sur la sagesse de cette mesure, et nous invitons les autorités municipales à étudier cette question. Une ville sans arbre, est dépourvue d'agrément, et il n'est pas de ville importante aux Etats-Unis qui n'ait créé un département spécial,—sous la direction d'un ingénieur forestier—pour s'occuper de la question. Dans la cité de Newark, N. J., une commission spéciale s'occupe de la question, et nous lui devons déjà nombre de beaux travaux. Les villes de Québec et de Montréal devraient suivre cet exemple, car nombre d'arbres, dont sont ornées leurs rues, laissent beaucoup à désirer.

La création de parcs et de forêts urbaines se rattache à ce sujet également. Nous avons entendu parler souvent des beautés du Bois de Boulogne, de celui de Hyde Park, du Parc Central, etc., Une des sections les plus intéressantes de Montréal, c'est certainement son parc de la Montagne. La création de bois, de parcs est une chose essentielle pour une cité, une petite ville, par les bienfaits qu'en retirent leurs citoyens. Les conseils municipaux devraient s'occuper de prévoir quelque chose du genre, car rien ne contribue autant à agréments un groupement que des coins, des trous d'air boisés où l'on puisse aller se reposer au frais par les jours de grande chaleur.

La plantation d'arbres le long de nos routes est une autre question dont nous nous occupons en coopération avec le Département de la Voirie. Il est indéniable qu'en outre du grand charme que possèdent les routes décorées par des arbres, le trajet y est plus agréable, vu que ceux-ci, par leur ombrage et l'eau qu'ils évaporent, contribuent à conserver la surface de la voie en bon état, plus humide, ce qui diminue d'autant la poussière.

Plusieurs particuliers ont commencé à s'occuper de la plantation des terrains vagues, des terres délaissées par les cultivateurs, etc., ou d'améliorer la richesse de leurs terres à bois en y introduisant de nouveaux arbres. Les administrateurs de la Seigneurie de Perthuis—depuis maintenant cinq ans—nous ont acheté 50,000 plants chaque année, et ils ont obtenu des résultats très satisfaisants. Plusieurs grands propriétaires de terrains, comme messieurs les avocats Fleet et Laffeur, ont aussi commencé des plantations considérables. Il y a environ 3 millions d'acres de terrains semblables dans notre province et il serait très désirable qu'on les reboise aussitôt que possible. Le gouvernement a donné l'exemple par ses travaux de captation des dunes à Lachute, à Berthier Jonction, travaux qui ont démontré que, même sur des terrains aussi instables, l'arbre peut être établi de façon à y pros-

pérer, à restaurer la capacité productive de ces sols, et mettre fin à leur envahissement des terrains voisins. Il faudra donc que chacun des intéressés s'en occupe, fasse sa part. Le Département des Terres et Forêts vend ses plants à un prix assez modique et les profits à réaliser de l'entreprise sont assez certains, bien qu'éloignés, pour que la chose se fasse rapidement. Les municipalités devront cependant se montrer plus favorables au reboisement qu'elles ne l'ont été jusqu'ici, et, au lieu de relever la valeur de la propriété imposable immédiatement après un reboisement, il leur faudrait manifester un peu d'encouragement en laissant l'évaluation fixe pour une période définie, c'est-à-dire attendre que le bois ait atteint un diamètre exploitable. Une législation s'impose à ce sujet, comme pour le reste des autres questions se rattachant au reboisement.

Durant la période juillet 1916 à juin 1917, nous avons expédié 507,801 plants, à savoir :

Pin blanc	196,552
Pin rouge	8,058
Pin sylvestre	81,956
Pin noir d'Autriche	141
Pin à bois lourd	3,099
Pin de montagne	895
Epinette de Norvège	179,162
Epinette blanche	7,150
Epinette bleue	710
Sapin Douglas	20,561
Cèdre ou Thuya	150
Plaine blanche	68
Plaine rouge	350
Erable à sucre	50
Melèze	6,180
Chêne rouge	200
Frêne blanc	1,022
Frêne vert	1
Frêne d'Europe	10
Orme blanc	521
Liard	4
Cormier	4
Sorbier	10
Cerisier tardif	10

Robinier.....	925
Arbre de Judas.....	2
Arbres d'ornement.....	10

Pépinière de Berthierville

L'année 1916 a été très favorable aux plants forestiers, par suite de l'abondante précipitation et de la température régulière que nous avons eues. Le sol, bien protégé par l'épaisse couche de neige tombée au cours de l'hiver 1915-16, se trouvait faiblement gelé, de plus, au printemps le dégel a été graduel, de sorte que très peu de nos plants ont souffert du déchaussement et le déchet de ce chef a été quasi nul. Il nous a été possible de commencer plus tôt les expéditions de plants, aussi les travaux de semis ; ces derniers étaient tous complétés vers la première semaine de juin ; ce mois, ayant été relativement chaud, a favorisé la germination des semences employées.

Nos semis couvraient 160 parcelles, ayant 30 pieds de longueur par 4 de largeur. Les semences avaient été immergées, au préalable, durant une douzaine d'heures, dans une solution chaude d'eau avec 1/500^{ème} de pétrole. Chaque planche a été ensuite recouverte soit d'un lattis, soit d'un abri couvert avec de la jute ; ce dernier mode d'abri est ordinairement le plus avantageux, seulement le prix élevé de la jute et sa rareté nous ont empêché de l'employer autant que nous l'aurions désiré.

Voici le résultat des semis faits avec 191 livres de semences provenant de divers endroits :

Pin blanc,	<i>Pinus strobus</i> ,	22,375 plants
Pin sylvestre,	<i>Pinus sylvestris</i> ,	122,520 "
<i>Pinus</i> à bois lourd,	<i>Pin ponderosa</i> ,	38,140 "
Pin blanc de l'ouest,	<i>Pinus monticola</i> ,	7,500 "
Pin résineux,	<i>Pinus rigida</i> ,	12,400 "
Épicea,	<i>Picea excelsa</i> ,	298,576 "
Épinette d'Engelman,	<i>P. Engelmanni</i> ,	25,800 "
Épinette bleue,	<i>Picea pungens</i> ,	75,840 "
Épinette blanche,	<i>Picea alba</i> ,	136,950 "
Melèze européen,	<i>Larix Europea</i> ,	98,840 "
Melèze du Japon,	<i>Larix leptolepsis</i> ,	11,900 "
Thuya américain,	<i>Thuya occidentalis</i> ,	168,140 "
Sapin noble,	<i>Abies nobilis</i> ,	5,000 "

Erable blanc,	<i>Acer saccharinum</i> ,	11,000	“
Aulne d'Europe,	<i>Alnus incana</i> ,	4,000	“
Ailante,	<i>Ailanthus glandulosa</i> ,	800	“
Robinier,	<i>Robinia pseudocacia</i> ,	21,000	“
Caragan,	<i>Caragana arborescens</i> ,	2,400	“
Viorne,	<i>Viburnum lentago</i> ,	300	“
Nerprun,	<i>Rhamnus cathartica</i> ,	300	“
Houx,	<i>Ilex decidua</i> ,	75	“
Cornouiller,	<i>Cornus stolonifera</i> ,	400	“
Micocouiller,	<i>Celtis occidentalis</i> ,	500	“
Sumac,	<i>Rhus capollina</i> ,	200	“

Ce qui donne un total de 1,064,956 plants. Naturellement tous ces plants ne survivront pas aux rigueurs de l'hiver ; et, au cours des multiples opérations préliminaires à leur expédition, il en mourra encore une forte proportion. C'est pourquoi les déboires dans une entreprise du genre sont nombreux, et ce n'est que, par une enquête systématique sur chaque accident, que nous arrivons à solutionner la difficulté. Notre personnel étant maintenant bien au fait de sa tâche, et notre régisseur, monsieur J.-H. Ménard, ingénieur-forestier, bien au courant de la situation, nous sommes en mesure d'augmenter considérablement notre production. Jusqu'ici nous avons progressé modestement, tenant le pas avec la demande, mais comme celle-ci est devenue très forte, il va falloir nécessairement agrandir notre installation, afin de produire au moins 2½ millions de plants par année. Une production plus intense abaissera notre prix de revient, mais pas assez cependant pour égaler ceux des pépinières d'Europe, vu que la main d'œuvre y est bien moins cher qu'ici, néanmoins nous serons en mesure de satisfaire avantageusement aux besoins de la province et de fournir des plants bien acclimatés à nos conditions.

On remarquera que, dans la liste ci-dessus, il y a non seulement des arbres forestiers indigènes, comme le pin blanc, l'épinette blanche, le thuya, l'érable blanc, mais aussi nombre d'arbres des Etats-Unis, comme le pin à bois lourd, le pin blanc de l'Ouest, l'épinette d'Engelmann, l'épinette bleue, le sapin noble, le robinier, de même que quelques-uns d'Europe, comme le pin sylvestre, l'épicéa, le mélèze d'Europe, etc., et son congénère du Japon, le mélèze japonais. Nous continuons notre politique d'essais des arbres de pays étrangers que nous croyons pouvoir s'acclimater dans la province ; et les résultats déjà obtenus avec le pin sylvestre, le mélèze, l'épicéa, nous permettent d'espérer

beaucoup de ces expériences. Une autre raison pour employer de ces semences étrangères, c'est qu'il est actuellement plus facile de se les procurer à bas prix, et de bien meilleure qualité que celles de provenance américaine. Malgré tous nos efforts, nous éprouvons encore quelques difficultés à obtenir ici toutes les semences du pays dont nous avons besoin, mais nous ne désespérons pas d'arriver d'ici peu à établir une bonne sécherie à Berthierville et d'avoir des collectionneurs soigneux et intéressés à notre œuvre.

Nous portons un peu d'attention aux arbrisseaux et plantes convenant pour la formation de bosquets, haies, etc., car depuis quelques années, nous constatons que les demandes à ce sujet sont assez nombreuses ; ce qui confirme l'assertion de l'un des principaux employés de la Ferme Expérimentale d'Ottawa qui nous assurait que leur institution recevait plus de demandes d'information de notre province que d'aucune autre région, pour l'embellissement des résidences par l'emploi de verdure, etc.

Nous avons continué les travaux d'amélioration de la propriété en prolongeant l'allée centrale sur une huitaine d'arpents : il y a des arbres de diverses essences que nous avons plantés sur la bordure gazonnée qui délimite cette allée, de chaque côté ; à tous les cents pieds, nous avons établi un sentier, placé à angle droit de la voie routière et qui est aussi indiqué par une plantation de pins, d'épinettes, etc. L'ensemble présente un assez beau coup d'œil.

La production agricole diminue considérablement, vu que nous reléguons cette exploitation sur les terrains les plus pauvres, et n'y apportons qu'une attention secondaire. Cette année, nous avons décidé de modifier le régime d'assolement et de cultiver les plantes sarclées dans la pépinière même, afin de modifier ainsi la richesse du sol et de le mieux préparer pour recevoir les semences forestières ; nous pourrions également suivre ces travaux de plus près.

La pépinière commence à être bien connue. Aujourd'hui que la grande route Montréal-Québec est achevée, beaucoup de touristes interrompent un moment leur voyage pour venir visiter nos petits arbres. Pour attirer davantage les visiteurs, je recommanderais de placer une enseigne près de l'entrée. Dans le même ordre d'idées, il sera nécessaire de préparer une brochure pour remettre aux visiteurs, donnant la liste de prix de nos plants et divers conseils sur le reboisement.

Parmi les travaux d'amélioration, notre régisseur suggère : 1.—La construction d'un nouveau bâtiment pour la sucrerie, la chose me semble bien à propos, car, avec le programme actuel de visites des Terres

à Bois, des Erablières, que doit commencer sous peu le Service Forestier, il faudrait nécessairement avoir une place d'expériences et Berthierville est l'un des meilleurs endroits pour cette étude ; nous avons d'ailleurs une grande partie du matériel nécessaire pour cette fabrication ;

2.—L'établissement d'un système d'arrosage. Grâce aux années pluvieuses que nous avons eues depuis deux ans, la chose est demeurée en suspens, mais si nous voulons avoir de bons résultats avec nos jeunes plants, il faut les arroser fréquemment durant les périodes de sécheresse, et, avec le prix actuel de la main-d'œuvre, il est obligatoire de se servir d'un appareil automatique ;

3. La complétion des travaux de drainage entrepris pour remplacer le vieux fossé qui disséquait la pépinière en deux parties égales. Cela devient nécessaire de plus en plus, étant donné que nous arrivons avec nos grandes plantations dans des terrains très mouilleux, quasi acides ;

4. L'achat d'un tracteur automobile pour l'expédition des plants. L'augmentation du chiffre des expéditions justifiera cette demande, mais on peut en différer l'exécution pour une année encore.

5. L'achat de livres, appareils de mesure, de vitrines, etc., en vue de poursuivre plus exactement les études commencées sur la germination, les essais des semences, les recherches sur les ravageurs des jeunes plants, les préparations germicides, insecticides, etc. Il est certain que nous serons obligés de nous occuper de façon particulière de beaucoup de ces questions ; peut-être serons-nous amenés à établir là une station de recherches forestières, chose éminemment utile pour beaucoup de questions forestières ; déjà il est question d'une coopération entre le Bureau d'Entomologie et nous pour avoir quelqu'un sur place pour étudier les insectes commensaux des arbres d'ornement et de la forêt, et si nous parvenons à intéresser d'autres corps, il nous sera possible de réaliser ce projet avant peu ; en tout cas, il y a à Berthier un beau champ d'action pour les recherches scientifiques forestières.

Education forestière

Par suite des changements survenus dans le personnel, notre attention a été un peu distraite de cette question, néanmoins nous sommes en mesure de rapporter progrès, et nous espérons, durant l'exercice en cours, faire beaucoup mieux.

L'Ecole Forestière, comme celle de Toronto et de Frédéricton, a souffert, dans son recrutement, de l'état de guerre. Le total des élèves a été de 16 l'an dernier, et cinq étudiants ont terminé heureusement

leurs études d'ingénieurs-forestiers. Parmi les améliorations apportées, nous devons signaler la création d'un cours de Sols Forestiers, dont Monsieur Henri Roy, ingénieur-forestier, est chargé: ceci complète heureusement les leçons de Minéralogie et Géologie appliquées données par monsieur Denis, surintendant du Bureau des Mines. Nous nous occupons de monter un petit laboratoire pour l'étude mécanique des sols. Par suite du surcroît de travail du directeur, monsieur Avila Bédard, ingénieur-forestier, a été nommé directeur-adjoint. Cette nomination ne peut manquer d'avoir un bon effet sur la marche de l'École.

Plusieurs conférences ont été données par des membres du Service Forestier, soit à Montréal, soit ailleurs dans la province, en vue de divulguer les idées forestières. Deux de ces conférences, l'une traitant des Industries forestières, l'autre des Forêts du Canada, seront bientôt publiées sous forme de bulletins du Service Forestier. Il y aurait beaucoup à faire de ce côté, et il serait nécessaire d'avoir un appareil à projections lumineuses pour compléter par l'image la dissertation du conférencier.

Nous allons commencer incessamment la visite de certaines terres à bois, d'érablières, en vue d'organiser avec les intéressés une sorte de plan d'exploitation. Ceci aura une grande influence sur le rendement de ces propriétés boisées et aidera à soulager quelque peu la pénurie de bois dont on souffre en plusieurs localités rurales.

Chaque semaine, il se publie dans la page agricole et forestière du *Soleil*, journal de Québec, deux colonnes sur les questions relatives aux forêts. Plusieurs articles sur les questions forestières ont été aussi publiés par les soins de la *Revue Trimestrielle*. Cette collaboration des membres du Service Forestier est également précieuse au mouvement d'Éducation, et il est à souhaiter que plusieurs de nos agents triomphent de leur timidité pour propager, par la plume et par la parole, les questions qui leur sont chères. Le public ne demande qu'à être éclairé et nous devons lui fournir les renseignements qu'il requiert.

Les collections de bois, préparées suivant vos ordres, sont toujours en grande demande, et nous en avons adressé plusieurs à des Institutions de la province, ainsi qu'à des architectes et ingénieurs.

Pour compléter la préparation des ingénieurs forestiers de l'École, il serait urgent de mettre une parcelle de forêt à leur disposition, pour que les étudiants y travaillent durant un certain laps de temps, à en faire l'arpentage, l'inventaire et l'exploitation, en un mot qu'ils fassent là tout ce qu'ils seront appelés à faire dans la pratique. Une *Forêt*

Scolaire de ce genre aurait un bon effet également au point de vue technique, car nous pourrions utiliser les renseignements recueillis par les ingénieurs pour nous aider dans la surveillance des opérations faites ailleurs.

La création de pépinières scolaires est un autre item de notre programme de campagne d'éducation que nous n'avons pu encore réaliser, mais vu que le ministère de l'agriculture a maintenant une section qui s'occupe particulièrement des jardins scolaires, il serait opportun de faire quelque chose dans ce sens. Ce mouvement pourrait être complété par la création de sociétés scolaires forestières, à l'instar de celles qui existent en France, et qui ont fait beaucoup de bien par leurs travaux de reboisement, de gazonnement, etc., etc.

Etudes techniques

A venir jusqu'à il y a deux ans, nous n'avions pu guère nous occuper des problèmes techniques dont l'étude est indispensable pour établir une exploitation forestière sans reproche. Nous avons commencé modestement dans cette voie par quelques recherches sur le volume des bois abattus, afin d'établir des tarifs de cubage de nos principales essences; et nous sommes maintenant en état de fournir des renseignements relativement précis à ce sujet sur l'épinette, le sapin et le pin blanc. Voici un résumé du programme que nous nous sommes tracé dès le début et que nous visons à réaliser le plus tôt possible.

1.—INVENTAIRE DE NOS RESSOURCES FORESTIÈRES

Chaque année, nous faisons quelques explorations qui nous permettent d'augmenter nos connaissances sur notre richesse forestière. Bien peu a encore été fait cependant, et de plus, plusieurs des rapports préparés il y a 15, 20 ans, n'ont plus beaucoup de valeur par suite des modifications que le feu, les chablis, les épidémies d'insectes, etc., ont pu apporter depuis aux forêts; sans compter que les méthodes alors employées ne permettaient pas de tenir compte du jeune bois et le bois de pulpe était complètement négligé dans l'estimation. Il serait à propos, vu l'immensité des territoires à explorer, de former une section au service forestier pour s'occuper de ces travaux d'inventaire. Un crédit spécial serait nécessaire pour les frais de cette reconnaissance, mais l'on pourrait s'arranger pour faire l'étude complète de tout le bassin d'une même rivière en même temps par les divers services intéressés, ainsi le Service

Hydraulique pour les forces hydrauliques, le Bureau des Mines pour la géologie et les minéraux, etc. Ceci nous permettrait de publier une monographie complète des ressources de chacune des unités de notre système de drainage. Il faut avouer que ces renseignements nous manquent totalement; et le plus tôt nous pourrions les avoir, le mieux ce sera pour organiser la mise en valeur des territoires inoccupés.

2.—ÉTUDE DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Malgré toutes les erreurs qui ont pu se glisser dans les méthodes d'exploitation du passé, il est certain que, dans nombre de cas, les coupes ont eu un heureux effet sur les peuplements; dans d'autres cas, l'enlèvement d'une seule essence a naturellement diminué ses chances de supériorité dans la composition future de la forêt. Il est donc bien intéressant de faire une étude aussi complète de toutes les coupes sur lesquelles nous pouvons avoir des renseignements précis au sujet de la date de leur occurrence; il s'agit alors de mesurer les souches des arbres jadis exploités, de calculer le volume des arbres qui sont morts depuis par suite de maladies, ou qui ont été renversés par le vent, etc., puis de faire le dénombrement des individus qui composent la forêt actuelle en tenant compte de leur accroissement au cours de la période, et l'on obtient ainsi une série de faits d'une très grande valeur sur les méthodes d'exploitation à employer dans des peuplements types. Il sera également nécessaire de faire des expériences, en divers endroits, pour trouver de quelle façon les systèmes de traitement sylvicole peuvent s'appliquer à nos conditions. Nous avons commencé des études de ce genre depuis 5 années, alors que nous visitions les endroits où les concessionnaires désiraient obtenir une modification aux règlements de coupe en vigueur, afin de pouvoir faire, disaient-ils, une exploitation profitable. L'an dernier, les élèves de l'École Forestière, sous la direction de monsieur Henri Roy, ingénieur-forestier, ont consacré la plus grande partie de l'été, dans un secteur des forêts de la Rivière Ouelle Pulp & Lumber Co., sur la rivière Manie, à y étudier les conditions particulières de la forêt; ces recherches nous ont permis de fixer le diamètre minimum pour exploiter l'épinette dans le canton Painchaud à 10 pouces, et dans le canton Ixworth à 9 pouces sur la souche; de plus, des coupes blanches ont été essayées, sur des blocs spéciaux, afin de juger de leur effet sur la reproduction de l'épinette. Cette année, plusieurs équipes ont commencé des études analogues dans le bassin de la rivière St. Maurice, et de plus établi des coupes échantillons sur lesquels la coupe se fera

d'une façon déterminée par nous. C'est notre intention de donner désormais beaucoup d'attention à cette question, vu que les travaux de classification vont nous laisser un peu de répit, nous pourrions y employer avantageusement de nos ingénieurs-forestiers, durant les deux ou trois mois qui précèdent le commencement des opérations forestières. L'idéal serait de pouvoir visiter les coupes assez à l'avance pour en arrêter un programme bien défini, mais nous n'avons pas encore un personnel assez nombreux ni assez expérimenté pour diriger cette opération comme elle doit être faite.

3.—ÉTUDE DES PARCELLES INCENDIÉES

Nous continuons les travaux commencés sur les brûlés. Aussitôt que nous sommes avertis de l'un de ces désastres, qui deviennent plus rares heureusement, nous en faisons une inspection détaillée pour déterminer les causes de l'accident, et mesurer l'étendue des pertes, afin d'établir le chiffre des réductions à accorder au licencié pour l'aider à faire l'exploitation à brève échéance de ces parcelles; pas moins de 10% du volume total exploité cette année sur les Terres de la Couronne provient de cette source. La question du mode de disposer des déchets est une question qui reste à élucider; à certains endroits il sera préférable de faire incinérer les débris de la coupe, ailleurs un simple ébranchage suffira; c'est donc une question à décider sur place, et qui fera partie des recherches à entreprendre tous les ans sur les coupes de chaque licencié. Il restera encore à s'occuper du traitement cultural à donner aux parcelles incendiées, quelle que soit la date du feu; comme on le sait, celles-ci se reboisent plus ou moins vite en bouleau ou en tremble ou en pin gris, parfois à l'état pur et parfois en mélange, et ce n'est qu'après un demi-siècle que l'on voit y surgir quelques éléments du peuplement original, c'est-à-dire du pin, de l'épinette, etc. De sorte qu'un terrain incendié prend au moins une centaine d'années pour se restaurer; il devrait être possible de devancer, de diminuer la longueur de cette régénération en faisant des plantations ou des coupes d'éclaircies sur les bois de nature plutôt transitoire comme le tremble, le bouleau.

4.—ÉTUDE DE LA CROISSANCE

Nous connaissons très mal les allures forestières de nos arbres, et nous ignorons complètement le temps qu'un peuplement donné prendra pour former un volume de..... sur des sols de telle et telle

qualité. Pourtant ces éléments sont indispensables pour déterminer le mode de traitement, et nous sommes obligés de travailler un peu au petit bonheur. Comme ces études sont longues, et qu'elles doivent être faites sur un grand nombre d'individus, et en des lieux différents, il importe donc d'y travailler le plus tôt possible, vu que nous n'avons encore fait que très peu de chose dans cette voie.

5.—ÉTUDES SYLVICOLES

De même, il nous faut bien connaître le tempérament de chacune de nos essences forestières; jusqu'ici nous nous sommes guidés sur les résultats des expériences européennes, mais nous savons qu'elles ne s'appliquent pas toujours ici de la même façon, surtout avec des forêts de composition aussi variée que les nôtres. Nous sommes donc obligés de trouver la solution de ces problèmes d'après les conditions de notre milieu. L'étude de la reproduction dans les parcelles exploitées, dans les forêts encore vierges et dans les terrains incendiés est indispensable pour compléter les données recueillies sur la croissance des essences pour arriver à établir un plan d'aménagement sérieux.

6.—REBOISEMENT

Des investigations sérieuses devront être continuées sur les semences forestières, ainsi que nous en avons dit un mot en parlant de la pépinière et du reboisement. Ces renseignements seront fort utiles pour tous les travaux de régénération naturelle et artificielle que l'on voudra entreprendre. Les études sylvicoles serviront aussi pour nous guider dans le choix des essences qui doivent composer la forêt sur différents sols.

7.—MALADIES DES PLANTES

L'on trouvera comme annexe II, un rapport de Monsieur Henri Roy, ingénieur-forestier, sur la Rouille Vésiculeuse du Pin Blanc. Cette grave maladie, qui menace d'exterminer cette précieuse essence dans l'Amérique du Nord, a été trouvée à l'état épidémique, *sur le pin*, dans toute la Nouvelle-Angleterre, et a fait son apparition, sur les *groseilliers*, en quelques endroits de la province. Il est important de s'en occuper sérieusement. Grâce à la coopération des services fédéraux avec nous, il nous a été possible de faire une recherche assez complète de ses ravages dans la province; ce travail préliminaire devra être complété l'an prochain par une campagne d'extirpation des sujets avariés. Vu la

gravité de la situation, plusieurs officiers du Département des Terres et Forêts, ainsi que du Département d'Agriculture, sont allés soit au congrès de Washington, en janvier 1917, soit à celui d'Albany en novembre 1916, ou bien au laboratoire de Ste-Catherine, Ont., pour se renseigner à ce sujet. Nous sommes bien au courant de cette maladie et il est impérieux de continuer à la combattre par des moyens énergiques. La circulaire No 1 du Service forestier a été publiée sur cette question et distribuée à raison de 5,000 copies, par nos investigateurs.

La pyrale de l'épinette, qui a causé tant d'anxiété depuis cinq ans par ses attaques répétées sur les sujets d'épinette et de sapin, semble en voie de disparition; cet insecte est très rare aujourd'hui en certains districts comme celui de la Gatineau. Seulement, nous constatons que, si l'épinette semble avoir triomphé assez facilement de ses assauts, le sapin baumier en est resté tellement affaibli que, dans nombre de cas, sa reproduction a été virtuellement annihilée, et même, en plusieurs localités, comme le Haut St-Maurice, un grand nombre d'arbres semblent en être morts. Nous devons l'an prochain continuer les recherches commencées pour établir les causes réelles de cette mortalité qui nous inquiète quelque peu.

Le pissode du pin blanc ne laisse pas de nous ennuyer par ses ravages sur les sujets plantés récemment, car il entraîne un insuccès notable dans beaucoup de cas, de sorte qu'il faudra également s'en occuper dorénavant. Signalons que la mouche-scie ou Grande tenthredine du mélèze, qui a fait tant de ravages autrefois sur le tamarac, semble reparaitre à différents endroits. Il y a aussi nombre d'insectes et de champignons qu'il faudrait étudier et nous aurons certainement besoin d'un ingénieur qui spécialiserait dans cette voie, afin de coopérer d'une façon efficace avec les services fédéraux, intéressés.

8.—GESTION DES TERRES A BOIS

Il se crée un fort courant parmi les propriétaires d'érablières pour faire inspecter leurs bois par nos ingénieurs. C'est la réalisation du programme que nous esquissions en mars dernier devant la Société de Protection des plantes de la province, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Cette question mérite notre encouragement, vu que nos terres à bois fournissent un appoint considérable dans le budget de nos cultivateurs, et leur permettent de s'occuper profitablement durant la période de chômage forcé. Ces inspections seront commencées—puisque vous avez bien voulu approuver la chose—dès cet automne par plusieurs ingénieurs qui verront à préparer un petit programme des travaux d'amélioration.

ration qu'il conviendrait de faire dans chaque cas, et nous publierons vers la fin de l'hiver une petite brochure sur cet important sujet.

9.—DIVERS

Il restera encore nombre de problèmes à étudier soit par nous-mêmes, soit en coopération avec le Laboratoire des Bois établi à Montréal, notamment ceux se rapportant aux diverses propriétés physiques, chimiques et mécaniques des bois, à l'efficacité des traitements préservatifs aux produits des usines à pulpe, à papier, de distillation des bois, aux sols forestiers, aux produits des scieries, etc. Nous tenons à nous préparer en conséquence et plusieurs de nos jeunes gens, qui ont un goût marqué pour des recherches, vont s'adonner chacun à l'une de ces spécialités.

Il a été créé dernièrement un Bureau Consultatif sur les Recherches Scientifiques et Industrielles qu'il convient de faire au Canada. Il existait déjà un comité aviseur du Bureau des Forêts Fédérales, dont font partie plusieurs forestiers provinciaux, et un rapport préparé par ce comité a été soumis au Bureau Consultatif organisé par le Département du Commerce; il est à souhaiter que notre province ne soit pas oubliée lorsqu'il s'agira de choisir les personnes qui s'occuperont de ces questions, car nous avons les éléments voulus pour faire ces recherches et notre pépinière de Berthierville est, de l'avis de tous, un des meilleurs endroits pour y poursuivre les études sur le reboisement, sur la gestion des petites propriétés forestières, etc.

Conclusion

Voici un résumé peut-être un peu long des travaux que fait ou doit faire le Service Forestier. Son action embrasse un champ assez vaste. Grâce à vos faveurs, cette institution a pris un grand développement, et malgré ses imperfections, notre province a la réputation d'être l'une des premières du Canada qui ait su protéger et améliorer son domaine forestier, d'avoir une politique forestière qui soit réellement progressive. L'exposé qui précède montre que nous pouvons aller beaucoup plus loin, et je ne doute pas qu'au fur et à mesure des besoins, le gouvernement nous fournira les moyens pour réaliser ce programme dans sa plénitude; de leur côté les membres du Service forestier s'efforceront de justifier la confiance dont vous voulez bien les honorer en travaillant davantage à l'avancement de leur province.

GUSTAVE C. PICHÉ,
Chef du service forestier.

ANNEXE No 1 AU RAPPORT DU CHEF DU SERVICE
FORESTIER.

Liste des usines fabriquant la pâte mécanique dans Québec

Belgo Canadian Pulp & Paper Co.,	Shawinigan Falls
Brompton Pulp & Paper Co.,	Bromptonville
“ “ “	East Angus
Canada Paper Co. Ltd.,	Windsor Mills
Cie de Pulpe de Chicoutimi	Chicoutimi
“ “ “	Ouiatchouan
Dominion Paper Company	Kingsey Falls
Donnacona Paper Co.,	Donnacona
E. B. Eddy Co., Limited	Hull
Gulf Pulp & Paper Company	Clarke City
James MacLaren Co., Ltd.	Buckingham
Lake Megantic Pulp Company	Lac Megantic
Laurentide Company	Grand'Mère
Nairn Falls & Power Company	Malbaie
News Pulp & Paper Company	St-Raymond
Price Bros. Company	Jonquières
“ “ “	Kénogami
Rivière du Loup Pulp Company	Fraserville
Florentin Soucy	Old Lake Road
St. Maurice Paper Co.,	Cap de la Madeleine
J. C. Wilson, Limited	St-Jérôme

Usines fabriquant les pâtes chimiques et le papier journal

Belgo Canadian Pulp & Paper, Co.,	Shawinigan Falls,	Sulfite & Papier
Brompton Pulp & Paper Co.,	East Angus	Sulfite & Papier
Brown Corporation,	La Tuque,	Sulfate & Papier
Canada Paper Co.,	Windsor Mills,	Soude & Papier
Dominion Paper Company,	Kingsey Falls	Sulfate et Papier
Donnacona Paper Company,	Donnacona,	Sulfite et Papier
E. B. Eddy and Co.,	Hull,	Sulfite & Papier
Laurentide Company,	Grand'Mère,	Sulfite & Papier
Price Bros. Co.,	Kenogami,	Sulfite & Papier
St. Lawrence Pulp & Bor. Corp.,	Chandler,	Sulfite & Papier
Wayagamac Pulp & Paper Co.,	Trois-Rivières,	Sulfate et Papier kraft

**ANNEXE No. 2 AU RAPPORT DU CHEF DU SERVICE
FORESTIER.**

Québec, 22 octobre 1917.

Monsieur le Chef du Service Forestier,
Département des Terres.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter un petit résumé du travail fait sur la patrouille de la maladie du pin blanc.

Le premier en date à trouver la maladie a été Monsieur Eugène Gagné, à la Pointe de Platon, sur la propriété du Seigneur Joly de Lotbinière, le 25 juillet dernier.

Ses autres découvertes se firent par ordre de date aux endroits suivants :

St-Edouard-de-Lotbinière : rang I, lots 116-185-252-253 ; rang St-François, lot 482 ;

St-Charles-de-Lotbinière : rang St-Charles, lot 67-105 ; rang Bois-Clair, lot 289 ; Jubainville, lot 340-383 ;

St-Jean-Deschailons : dans tous les jardins de la partie nord est du village ; rang du Bord-de-l'Eau, lots 118-119-209 ; rang St-Charles, lots 298-304-289-288-283 ;

St-Jacques-de-Parisville : à deux endroits dans le village ;

Ste-Philomène : rang VI, lot 682 ; rang du Brulé, lots 621-629-630 à 610 ; rang St-Sauveur, quelques cas ; rang St-Jacques, quelques cas ; rang Ste-Philomène, lots 500-499 ; rang de la Déchirure, quelques cas ;

St-Agapit : rang Ste-Marie, lots 483-498 ; rang St-Joseph, lots 18-225-221-120 ; rang de l'Eglise, lots 312-208-505 ; 181-169 ; rang II, lots 140-15 ; rang III, lots 5-8-11 ; rang de la Ligne, lots 46-50-96-43-38-31 ;

St-Octave ; rang Davidson-Nord, lot 76 ; rang St-Joseph, depuis le rang Sacré-Cœur jusqu'au village de St-Flavien ; rang des Pointes, à un endroit ; rang Bois-de-l'Ail, quelques cas ;

Lourdes : rang St-François, lots 63 ; rang St-Louis, lots 3A-4 ;

Sommerset de Plessisville : rang VIII, lots 202-225-226-238 ; rang XII, à un endroit ;

Lyster et Ste-Julie : Dans tous les rangs ;

Canton Halifax : rang III, lot 107 ; rang V, lots 234-220-216 ; rang VI, lots 260-270 ; rang VII dans le village de St-Ferdinand ; rang VIII, lots 619-558 ; rang IX, lots 619-588 ;

Canton Thetford : Dans les rangs VI $\frac{1}{2}$ -VII-VIII-IX-X ;
 Canton Ireland : Rang XI ;
 Canton Leeds : Rang IV.

INSPECTEUR ALMAS-E. GAGNÉ

Cet inspecteur a trouvé la rouille aux endroits suivants entre le 16 septembre et le 15 octobre :

Canton Weedon : Rangs VI et VII ;
 Canton Garthby : Rangs A et B de Garthby ; rang III, lots 60m et 61 ;
 Canton Ham : Rangs I et II, lots de 10 à 25 ; rangs III et IV, lots 13 à 18 ; rangs VI et VII, lots 8 à 28 ; rang VIII, lots 10 et 11 ;
 Canton St-Camille : lots 65 et 66 du canton St-Camille, rang IX ;
 Canton Weedon ; rang II, lots 6-15 ; rang IV, lot 8 ; rang VI, lots 15-16.

ETIENNE GOBEIL

Ste-Sophie-de-Lévrard : rang III, lot 689 ;
 Paroisse de Tingwick : rang VI, lot 634 ; rang VI, lot 620 ; rang III, lot 19 ;
 Arthabaska et St-Paul-de-Chester : Dans les villages ;
 St-Norbert : Dans le village ; rang IX, de Stanfold, lot divers ;
 St-Rosaire : Rang VII ;
 Maddington : Rang XL ;
 Warwick : Rang III ;
 Shipton : VI-III-IV-II ;
 Melbourne : Rang VIII-IX-X-XI-XII-XIII-XIV-XV ;
 Richmond, Melbourne et Windsor Mills : dans les villages.

J.-O. NAULT

Paroisses et villages de Champlain, Batiscan et Ste-Anne-de-la-Pérade.

J.-D. VALIQUETTE

Collège de Macdonald à St-Anne de Bellevue.

Votre dévoué,

H. Roy,
Inspecteur forestier.

APPENDICE No 15

ETAT du bois coupé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1916, et des sommes perçues pour droit de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1916-17.

AGENTS	Superficie sous licence durant l'année.	Bois carrés.		Pin blanc, chêne, noyer carya, billots et bois d'estacade.		Pin rouge, orme, frêne, cèdre, bois blanc, merisier, érable, tamarac, billots et bois d'estacade		Epinette, sapin, pin gris ou cyprés, pruche, bouleau, tremble et peuplier, billots et bois d'estacade.		Poteaux	Bois de chauffage	Dormants de chemin de fer	Piquets et perches	Bardeaux	Bonis	Infractions et frais	Intérêts	Droits de coupe	Rentes foncières	Honoraires de transfert	Total
	Milles carrés	Morceaux	Pds cubel	Morceaux	Pieds M. P.	Morceaux	Pieds M. P.	Morceaux	Pieds M. P.	Morceaux	Cdes de 128 p. c.	Morceaux	Morceaux.	Milles	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
L.-A. Gendron	25,462			1,782,210	133,949,427	377,716	23,889,120	1,847,085	53,368,935	1,098	136	53,188	8,552		3,366.67	8,184.58	7,566.12	359,078.74	126,714.00	564.00	505,474.11
Henri Dorion	3,012			60,326	2,628,456	33,018	2,344,898	3,095,144	102,793,444		174	130,222	16,738			1,117.62	4,344.93	126,332.46	15,220.00	40.00	147,055.01
N.-E. Morissette	12,441			209,427	14,473,242	2,964	142,056	11,688,135	250,940,655	15	146		4,311			1,261.64	4,105.76	223,059.40	62,247.00	140.00	290,813.80
Millier & Biron	296			2,907	178,085	20,136	1,296,413	534,325	12,952,229			5,944	97			412.49	163.01	14,082.65	1,605.00		16,263.15
F.-X. Lemieux	31															131.35	221.34		165.00		517.69
Nap. Mathieu	268			6,607	364,497	3,017	199,085	1,015,636	27,662,615			23,311				738.17	479.47	25,839.32	960.00	24.00	28,040.96
A.-E. Michon	560			3,747	213,276	12,459	507,260	695,201	19,713,459		12	272				523.87	746.09	20,787.67	2,875.00	72.00	25,004.63
J.-J.-B. Lavoie	631			9,349	518,949	185,964	7,185,316	1,083,840	34,657,320							279.56	1,386.12	45,861.47	3,160.00		50,687.15
C.-F. Beaulieu	507			2,982	259,014	256,325	9,079,213	771,726	30,303,693			400				1,150.36	488.80	43,238.00	2,485.00	48.00	47,410.16
J.-B. D'Anjou	1,263			2,849	200,056	318,565	14,146,033	505,774	19,790,478			21,105			5,850.00	378.25	1,295.57	35,890.58	6,372.50		49,786.90
L.-P. Bilodeau	883			145	1,734	76,194	4,195,139	457,497	18,611,517			1,071		3,508		1,846.43	494.36	24,527.99	4,460.00		31,328.78
Saucier & Dionne	359			691	71,485	40,094	1,442,430	912,764	30,357,866			130				3,130.65	926.30	33,914.18	1,800.00		39,771.13
Geo. Gauthier	894			2,515	192,168	13,214	538,050	365,479	12,235,487						20,978.09	327.68	1,806.33	12,628.94	4,315.00	224.00	40,280.04
W.-H. Clapperton	1,825			147	4,801	200	13,487	277,072	9,459,004			350			1,658.33	419.69	411.26	6,939.55	9,268.00	772.00	19,468.83
P. Bourdages	815			8,792	416,621	57	2,199	268,977	8,340,860							1,672.98	230.86	7,798.15	4,056.25		13,758.24
J.-A. Lespérance	739			231	15,709	8,958	429,794	732,290	16,979,579							2,593.61	1,003.46	22,673.17	4,515.00		30,785.24
John Carter	1,199			962	83,041	27,723	1,238,797	264,144	8,427,421							118.73	27.92	10,358.78	4,935.00		15,440.43
Louis Côté	1,147			198	21,530	1,104	52,986	198,356	5,862,921	510			100	8,024	275.98	1,938.00	268.67	10,513.20	8,557.50	1,836.00	23,389.35
J.-A. Claveau	3,590			98	12,208			1,699,694	36,230,953		878	451		1,040	2,520.83	1,277.69	2,124.58	43,780.08	18,120.00		67,823.18
Edmond Dumas	581							25,123	512,947							1,573.62	54.78	836.46	2,915.00		5,379.86
Geo. Audet	1,667							380,115	7,482,355							70.02	909.95	11,539.80	8,590.00		21,109.77
A. Poliquin	477																70.30	2,170.00			2,240.30
Eug. Caron	7,682			918	90,197			933,276	23,988,053						2,526.67	165.93	1,160.11	17,154.10	38,565.00	3,788.00	63,359.81
J.-E. Boily	2,677	1,311	24,936	57	5,156	4,666	282,935	470,524	16,645,019		127	6,446				42.00	655.40	18,836.69	13,435.00		32,969.09
	69,006	1,311	24,936	2,095,158	153,699,652	1,382,374	66,985,211	28,222,177	747,316,810	1,623	1,901	242,890	29,798	12,575	37,176.57	29,354.92	30,720.15	1,115,892.72	347,505.25	7,508.00	1,568,157.61

PAUL BLOUIN,
Surintendant des Bois et Forêts.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1917.

ELZ. MIVILLE DECHENE,
Sous-Ministre.

APPENDICE No 14.

BOIS ET FORETS

ETAT des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1917,
dans les agences suivantes.

AGENCES	AGENTS	MONTANTS
Ottawa Supérieur.....	L. A. Gendron.....	\$ 505,474.11
Ottawa Inférieur.....	H. Dorion.....	147,055.01
St. Maurice.....	N. E. Morissette.....	290,813.80
St. François.....	Millier & Biron.....	16,263.15
Arthabaska.....	F. X. Lemieux.....	517.69
Chaudière.....	Nap. Mathieu.....	28,040.96
Montmagny.....	A. E. Michon.....	25,004.63
Grandville.....	J. J. B. Lavoie.....	50,687.15
Temiscouata.....	C. F. Beaulieu.....	47,410.16
Rimouski Ouest.....	J. B. D'Anjou.....	49,786.90
" Est.....	L. P. Bilodeau.....	31,328.78
Matapédia Vallée de la.....	Saucier & Dionne.....	39,771.13
St. Laurent de Matapédia.....	G. Gauthier.....	40,280.04
Bonaventure Ouest.....	W. H. Clapperton.....	19,468.83
" Est.....	P. Bourdages.....	13,758.24
Gaspé Est.....	J. A. L'Espérance.....	30,785.24
" Centre.....	John Carter.....	15,440.43
" Ouest.....	Louis Côté.....	23,389.35
Lac St-Jean Est.....	J. A. Claveau.....	67,823.18
" " Centre.....	Edmond Dumas.....	5,379.86
" " Ouest.....	Geo. Audet.....	21,109.77
" " Nord-Ouest.....	A. Poliquin.....	2,240.30
Saguenay.....	Eugène Caron.....	63,359.81
St. Charles.....	J. E. Boily.....	32,969.09
		\$ 1,568,157.61

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,
Surintendant des Bois et Forêts.
Département des Terres et Forêts.
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 16.

ETAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupes de bois, etc.

Année fiscale.	Intérêts, pénalités et taxes de feu.	Rentes foncières	Primes sur affermages des coupes de bois.	Honoraires de transferts.	Droits de coupe.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1867-68....	3,404.66	22,401.03	3,928.50	165,381.77	195,115.96
1868-69....	2,823.27	55,055.06	74,894.97	198,977.82	331,751.12
1869-70....	7,208.37	64,089.20	22,518.37	1,584.00	267,468.08	362,868.02
1870-71....	3,122.68	63,297.43	62,437.34	4,790.00	272,833.12	406,480.57
1871-72....	4,102.44	86,783.01	56,191.81	4,686.00	292,989.42	444,752.68
1872-73....	3,186.67	90,950.84	68,941.18	9,242.66	346,361.27	518,682.62
1873-74....	32,906.06	97,220.37	31,385.93	5,384.00	361,080.51	527,976.87
1874-75....	15,380.21	90,565.04	3,259.50	15,361.00	408,169.12	532,734.87
1875-76....	11,025.65	96,881.82	572.00	3,764.07	274,530.64	386,774.18
1876-77....	10,686.72	94,588.07	16,658.82	269,685.24	391,618.85
1877-78....	10,915.20	85,385.12	6,410.00	248,612.84	351,323.16
1878-79....	8,684.01	87,558.04	448.00	526.00	217,664.04	314,880.09
1879-80....	12,065.94	96,157.86	3,219.75	231,437.89	342,881.44
1880-81....	7,611.48	94,633.90	132,774.25	4,548.88	303,950.25	543,518.76
1881-82....	12,069.09	111,113.78	26,921.25	4,239.70	514,252.57	668,596.39
1882-83....	17,006.21	94,424.68	2,055.00	3,441.48	567,815.97	684,743.34
1883-84....	13,363.26	83,399.92	246.27	910.75	562,836.93	660,757.13
1884-85....	9,449.77	99,884.86	68,145.61	2,565.25	350,070.28	530,115.77
1885-86....	13,047.63	100,548.76	112.00	3,646.09	411,220.32	528,574.80
1886-87....	12,429.02	90,684.83	470.00	3,418.28	475,617.40	582,619.53
1887-88....	7,597.91	141,549.88	2,315.03	447,200.87	598,663.69
1888-89....	7,293.81	124,314.09	118,253.65	1,719.25	707,357.20	958,938.00
1889-90....	12,380.96	147,208.72	17,646.04	2,062.31	626,753.66	806,051.69
1890-91....	11,185.81	125,141.77	9,023.12	2,516.25	498,370.30	646,237.25
1891-92....	12,641.42	132,984.95	3,470.53	474,900.79	623,997.69
à rapporter	\$ 261,588.25	\$ 2376,823.03	\$ 700,224.79	\$ 106,480.10	\$ 9,495,538.30	\$ 12,940,654.47

APPENDICE No 16.—*Suite.*

ETAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.

Année fiscale.	Intérêts, pénalités et taxes de feu.	Rentes foncières.	Primes sur affermagés des coupes de bois.	Honoraires de transferts	Droits de coupe.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
à rapporter.	261,588.25	2,376,823.03	700,224.79	106,480.10	9,495,538.30	12,940,654.47
1892-1893..	19,293.97	152,664.67	68,822.10	4,989.04	642,952.63	888,722.41
1893-1894..	11,171.82	147,660.59	18,549.78	2,008.12	644,516.69	828,906.92
1894-1895..	15,713.15	147,203.51	9,388.05	2,378.25	597,672.60	772,355.56
1895-1896..	14,858.21	143,485.73	83,255.20	4,239.47	705,260.31	951,098.92
1896-1897..	11,317.41	155,572.54	4,025.75	3,522.50	607,865.33	782,303.53
1897-1898..	15,045.53	148,935.18	30,110.48	3,561.25	713,435.86	911,088.30
1898-1899..	21,708.96	166,338.50	129,023.34	7,508.50	569,710.18	894,289.48
1899-1900..	13,947.61	170,508.71	339,748.06	2,819.25	585,505.89	1,112,529.52
1900-1901..	14,958.50	178,250.71	403,197.72	4,435.00	633,230.12	1,234,072.05
1901-1902..	13,146.91	163,983.00	201,483.39	11,871.74	664,552.44	1,055,037.48
1902-1903..	14,895.70	187,206.25	352,004.58	20,076.00	667,631.96	1,241,814.49
1903-1904..	16,988.03	176,226.41	252,554.01	6,575.06	715,134.02	1,167,477.53
1904-1905..	23,391.17	208,712.00	389,576.12	8,166.41	750,340.85	1,380,186.55
1905-1906..	18,143.97	206,809.20	253,545.00	10,714.50	776,901.37	1,266,114.04
1906-1907..	14,891.61	214,452.00	15,911.50	773,130.29	1,018,385.40
1907-1908..	11,243.13	215,053.00	16,080.00	13,917.00	721,784.45	978,077.58
1908-1909..	41,379.31	206,940.00	7,583.00	650,458.33	906,360.64
1909-1910..	51,673.37	242,708.00	4,561.00	734,953.17	1,033,895.54
1910-1911..	52,528.83	221,215.50	31,444.00	821,719.37	1,126,907.70
1911-1912..	24,391.72	323,584.50	9,023.00	3,082.00	1,173,393.09	1,533,474.31
1912-1913..	31,605.13	330,203.09	14,196.00	1,134,167.19	1,510,171.41
1913-1914..	37,362.12	359,287.00	9,288.00	1,183,021.61	1,588,958.73
1914-1915..	43,716.94	359,834.00	34,343.85	10,002.00	1,288,708.83	1,736,605.62
1915-1916..	58,082.02	352,380.26	40,816.13	10,720.00	1,221,683.82	1,683,682.23
1916-1917..	60,075.07	347,505.25	37,176.57	7,508.00	1,115,892.72	1,568,157.61
Total.....	913,118.44	7,903,542.63	3,372,647.82	327,557.69	29,589,156.54	\$42,106,328.00

PAUL BLOUIN,
Surintendant des Bois et Forêts.

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 17

NOMS ET ADRESSES DES PERSONNES QUI SE SONT QUALIFIÉES
 COMME MESUREURS ET CLASSIFICATEURS DE BOIS
 DEPUIS JANVIER 1912

Armstrong James	St-Faustin.
Arsenault, Jos. O.	La Tuque, P. Q.
Asselin, Jos.	St-Ambroise de Chicoutimi.
Aubé, Jos.	St-Malachie.
Allard, Louis-W.	Trois-Rivières.
Adams, Robt.-B.	GlenLevitt.
Allard, Arthur.	Roberval.
Arsenault, Hector.	Bonaventure.
Albert, Philippe.	Cabano.
Arsenault, E.-J.	Grandes Piles, P. Q.
Brown, Geo.-A.	Morin Heights.
Bélanger, Alfred.	La Tuque.
Bertrand, Pierre.	Thurso.
Bellefeuille, Maurice-J.	Trois-Rivières.
Blackwood, W.-L.	Cabano.
Bourdon, Fortunat.	Lac des Iles.
Boissonnault, Peter.	New Richmond.
Bergeron, Louis.	Jonquière.
Bouchard, Ludger.	Ste-Anne, Chicoutimi.
Bouliane, Ives.	Bergeronnes.
Blackburn, Joseph.	Chicoutimi.
Boucher, Louis-Ph.	Escoumains.
Boucher, Adhémar.	Sandy Bay.
Brassard, Jos.-Elzéar.	Chicoutimi.
Boucher, Jean.	Ste-Anne, Chicoutimi.
Boisvert, Georges.	Québec.
Bailey, Henry.	St-Fabien.
Boily, Adélar.	Jonquière.
Béland, Frédéric.	St-Gabriel-de-Brandon.
Bois, J.-Raoul.	Sept-Iles.
Bouchard, Chas.	Parent.
Burwash, Jno. Seton.	Arnprior.
Bilodeau, Hector.	Jonquière.
Bureau, Amédée.	Lambton.
Beaulieu, J.-B.	Amqui, P. Q.
Bergevin, Ernest.	St-Michel-des-Saints.
Boivin, Willie.	Kiskising.
Bérubé, Jos.-Elie.	Bassin de Gaspé.
Brunelle, Julien.	La Tuque.
Beauchemin, Wm.	Batiscan.
Baker, Dan.-R.	St-Florence.
Beaudoin, Achille.	D'Israeli.
Bélanger, Joseph.	Gaspé.
Bergevin, Georges.	Chicoutimi.
Bergevin, J.-A.	La Tuque.
Bilodeau, Wm-George.	Escoumains.
Bilodeau, Alfred.	Chicoutimi.
Boivin, Denis.	St-Cédéon.
Bouliane, Thomas.	Hébertville, St.
Bouchard, J.-Ernest.	St-François, Tém.
Bourassa, Lucien.	La Tuque.
Brazeau, Isaie.	Ste-Cécile-Masham.
Bureau, Chas.-B.	St-Raymond.
Breton, Adélar.	Cabano.
Brouillet, Armand.	Trois-Rivières.
Buchanan, Wm.	Gould, P. Q.
Bussière, Georges.	Breakeyville.
Beattie, G.-C.	Hakesbury.
Bernier, J.-A.-E.	Garthby.
Boyd, Jas.	Whitworth.
Bernier, J.-Omer.	Ste-Marguerite.
Beaudoin, Emery fils.	Ste-Emilie-de-l'Energie.
Boyle, H.-P.	Three Rivers.
Bourassa, Joseph-David-Alfred.	St-Raymond, P. Q.

APPENDICE No 17—*Suite.*

Boivin, Celestin.....	Lac Bouchette.
Boivin, Ulysse.....	Metabetchouan.
Boivin, Arthur.....	Metabetchouan.
Bouliane, Jean.....	Chicoutimi.
Boulet, Wilfrid.....	Chicoutimi.
Boulet, Ernest.....	Ste-Marguerite, Bay Mills, P. Q.
Bilodeau, Edmond.....	Chicoutimi.
Cruikshank, Earl.....	Clarke City.
Charette, Adélar.....	St-Ignace du Lac.
Carter, I.-H.....	La Tuque.
Coffin, Arthur.....	Gaspé.
Coffin, Charles.....	Gaspé.
Cuddihy, M.-J.....	North Low.
Côté, Gaudiose.....	St-Justine.
Côté, Emile.....	Jonquière.
Conway, Peter.....	11½ Hebert street, Québec.
Chamard, Nap.....	St-Pamphile.
Cauchon, Paul-E.....	Chicoutimi.
Charette, Elie.....	Louiseville.
Champoux, David.....	Restigouche.
Christin, Sam.....	Nominingue.
Clifford, Sam.....	Labelle.
Collin, Joseph.....	Montmagny.
Cloutier, Jos.-S.....	St-Joseph-Beauce.
Croteau, Jos.-Raymond.....	Makanik.
Côté, Simon.....	Chicoutimi.
Chamard, Louis.....	St-Alexandre.
Caron, Louis.....	St-Pamphile.
Costello, Thos.....	Packingham, Ont.
Cook, J.-B.....	North Nation Mills.
Campbell, Mowat.....	Rockland.
Chouinard, Joseph.....	St-Donat, Rimouski.
Connolly Jeremiah.....	Clarke City.
Charette, J.-Donat.....	Louiseville.
Comeau, Henry.....	N.-D. du Lac.
Campbell, Kenneth.....	Brockville.
Couvrette, Paul.....	L'Annonciation.
Conway, Thomas.....	Barry's Bay, Ont.
Cassidy, Martin.....	Labelle, P. Q.
Dubois, Alfred.....	Breakyville.
Dumais, Phydime.....	St-Pacome.
Doran, Henry.....	St-Romuald.
Dumas, Henri.....	La Nation.
Dubois, Samuel.....	Hébertville.
Dufour, Willie.....	Chicoutimi.
Dallaire, Alfred.....	Jonquière.
Dumont, Lorenzo.....	Tadoussac.
Dussault, Omer.....	Batiscan.
Delisle, Armand.....	St-Tite.
DeBlois, J.-A.....	Beauceville.
Desroches, J.-B.....	La Tuque.
Désy, James.....	St-Michel-des-Saints.
Dufour, Ovide.....	Métabetchouan.
Dufour, Eugène.....	Van Bruyssels.
Demers, Jos.-Emile.....	St-Agapit.
Demers, N.-E.....	St-Agapit.
Duguay, J.-O.....	Murray Bay.
Dugas, Joseph.....	St-Alphonse de Caplan.
Dunlop, Walter.....	Arnprior, Ont.
Daly, Martin.....	Ottawa.
Dufresne, Paul-F.-I.....	Trois-Rivières, P. Q.
Dubois, Joseph-Auguste.....	Hébertville.
Duhaine, Henri.....	St. Paulin, P. Q.
Dumont, Joseph.....	St-Jean-de-Dieu.
Duncan, Joseph-S.....	St-Jovite Station.
Dufour, Donat.....	La Tuque.
Dufour, Henri.....	Tadoussac.

APPENDICE No 17—*Suite.*

Elliott, Alphonse	St-Faustin.
Fortier, Paul-A.	Mont Laurier.
Fontaine, Oscar	La Tuque.
Fortin, Joseph	Van Bryssel.
Fortin, George	Grande Baie.
Foster, John	Jonquière.
Fortin, Uldéric	St-André Avelin.
Fournier, Geo.	Jonquière.
Fontaine, Emile	St-Maurice.
Frappier, Odilon	St-Michel-des-Saints.
Farrer, Jno.	Campbellton.
Fyfe, Walter-Jno.	St-Faustin.
Fortin, Pierre	"Les Bûcherons", Chicoutimi.
Fortier, J.-Emile	Lachute, P. Q.
Forest O'Neil	Parent, P. Q.
Gammell, Normand	Clarke City.
Gros Marie, Jean-J.	Beauce.
Gill, Harold	St-Faustin.
Guimont, Victor	Chicoutimi.
Guy, Mérédè	Rivière Trois-Pistoles.
Guillot, Aza.	Ellis Bay, Anticosti.
Girard, Joseph	Roberval.
Girard, François	St-Jérôme L. St-J.
Gagnon, Joseph	Escoumains.
Gagnon, J.-B.	St-Alexis de Grande Baie.
Gagnon, Abel	Jonquière.
Gilbert, Georges-Henri	Chicoutimi.
Gravel, Joseph	Baie St-Paul.
Guerin, Borromée	Québec.
Gagnon, Mérédè	St-Gédéon.
Gagnon, Arthur	St-Michel-des-Saints.
Gagné, Aristide	Breakerville.
Gélinas, Athanase	La Tuque.
Girard, Ladislas	Roberval.
Gauvreau, Philippe	La Tuque.
Goulet, Dosithe	La Tuque.
Gardner, Philip	Ironsides.
Gwynne, Geo.-C.	L'Annonciation.
Garneau, William	St-Louis-de-Courville.
Gagnon, Auguste	St-Pacome.
Gagnon, Armand	Chicoutimi.
Garon, Eugène	Rimouski.
Gastonguay, H.-Louis	D'Israeli.
Gauthier, Philippe	Chicoutimi.
Gaudreault, Almas	Hébertville.
Grenier, Oscar	St-Etienne-des-Grès.
Guy, Thomas	Rimouski.
Gosselin, J.-A.	St-Camille.
Gagnon, J.-A.	Ste-Justine.
Gingras, Eugène	Woburn.
Gagnon, Thomas	Grande-Baie.
Garon, Thos. jr.	Roberval.
Grenier, Jos. Israel	Chicoutimi.
Gaudreau, Pamphile	Hébertville.
Gaudreau, J.-F.	St-Joseph Dalmas.
Gagné, Wilbrod	Ste. Marguerite, P. Q.
Gagnon, Auguste	Anse St-Jean.
Girard, Mérédè	St-Cyriac.
Girard, Arthur	Lac Bouchette.
Gastonguay, Georges	St. Alexandre, P. Q.
Gauthier, Philippe	Jonquière.
Gauthier, Octave	La Tuque.
Gélinas, Evariste	St-Boniface, P. Q.
Grenon, Ls-Nazaire	Chicoutimi.
Guy, Ernest	Calumet.
Hurley, Geo.-O.	St-Gilles.
Hurley, William	Pabos.
Hamel, Léopold	Lac-au-Saumon.

APPENDICE No 17—*Suite.*

Hamilton, Chas.....	Sayabec.
Hornidge, Wm-Chas.....	Arnprior.
Hayes, J.-D.....	Pont St-Maurice.
Hamel, Léonce.....	Hébertville.
Harney, Evelyn.....	New-Richmond.
Hughes, H.-J.....	Campbellton.
Howell, William-A.....	Sandy Beach.
Holliday, Jas.....	Renfrew.
Hale, Brownell-W.....	N.-D. du Lac.
Handyside Clarence Hugh.....	La Conception.
Irish, Robert.....	Aylmer, P. Q.
Jean, Horace.....	St-Pamphile.
Joncas, Joseph.....	Montmagny.
Jeannotte, P.-E.....	Labelle.
Joubert, Charles-A.....	Sayabec.
Joyce, Jno.-L.....	Brennan's Hill, P. Q.
Joncas, Theodore.....	Malone.
Knowles, Lambert.....	Gaudet, P. O.
Kerr, J.-B.....	Arnprior, Ont.
Kelly, Matthew.....	Wenosta, P. Q.
Labonté, Jos.-Alfred.....	Ste-Sabine Station.
Lessard, Jean.....	Chicoutimi.
Larouche, Hyppolitte.....	Chicoutimi.
Larouche, Lorenzo.....	Chicoutimi.
Lemieux, Eugène.....	Chicoutimi W.
Le Sauteur, Wallace.....	Batiscan.
Lacourse, Joseph.....	St-Gabriel de Brandon.
Lacasse, Delphis.....	Mont Laurier.
Levesque, Honoré.....	Matane.
Lundberg, Karl.....	Cabano.
La Couvée, Léo.....	Gaspé.
Lemieux, Joseph.....	D'Israeli.
Lavoie, Michel.....	Lac-au-Sable.
Larochelle, J.-C.....	St-Justin, P. Q.
Lucy, Edmund.....	Hervey Junction.
Lemieux, Arthur.....	Chicoutimi.
Landry, Xavier.....	Sept-Iles.
Lefebvre, Bourbeau.....	St-Stanislas.
Lévesque, Henri.....	Matane.
Lessard, Ernest.....	Beauceville.
Laporte, Aurore.....	St-Michel-des-Saints.
Langlois, Alphonse.....	Armagh.
Laplante, Norbert.....	Lac-au-Saumon.
Lambert, J.-L.....	St-Romuald.
Lovely, Herman.....	Cabano.
Lessard, Herm.....	Beauce Junction.
Lapointe, Xavier.....	Rivière Trois-Pistoles.
Lindsay, Evan.....	Arnprior.
Lavergne, Josaphat.....	L'Original.
Lamarche, Ovide.....	Hull.
Lavoie, J.-Elzéar.....	Sault-au-Mouton.
Larouche, Philippe.....	Jonquière.
Larouche, Albert.....	Bergeronne.
Larouche, Charles.....	Ste-Croix, L. St-Jean.
Lachapelle, Remi.....	St-Jovite.
Lapointe, Albert.....	La Macuza, P. Q.
Laforme, Hector.....	Grand'Mère.
Levesque, Alfred.....	Chandler.
Langlois, Joseph-E.....	Petit Pabos.
Morissette, Stanislas.....	Trois-Rivières.
Mack, J.-C.....	La Tuque.
Marquis, Albert.....	St-Gervais.
Masson, Arthur.....	Grandes Piles.
Morasse, Elzéar.....	Lac St-Joseph.
Morin, J.-A.....	Labelle.
Marcotte, J.-F.....	New Carlisle.

APPENDICE No 17—*Suite.*

Maltais, Emile.....	St-Joseph d'Alma.
Mercier, J.-W.-A.....	Sault-au-Mouton.
Morel, J.-Wilfrid.....	Ste-Rose du Daigle.
Menard, Ernest.....	Québec.
Mercier, J.-A.....	Escoumains.
Metzner, Jas.....	Trois-Rivières.
Moisan, Bénémi.....	St-Raymond.
Mullin, Léo-J.....	Venosta.
Mcgregor, Wm.....	Arnprior.
McBeth, Wm.....	Causapsal.
McKelville, Jas.....	Inverness.
Morin, Désiré.....	St-Damien.
McRitchie, N.-S.....	Scottstown.
McRitchie, D.-L.....	Scottstown.
McKenna, Eugène.....	Québec.
Martin, J.-U.....	Escoumains.
Marshall, Frank.....	North Stratford, N. H.
Mair, Hugh.....	Campbellton.
Martel, Alphonse.....	St-Gabriel.
Massicotte, Adhée.....	St-Thécle.
Maheu, Fred.....	St-Côme.
Miller, Percy.....	Sandy Beach.
Miller, Arthur.....	Dalhousie.
Miljours, Jos.....	Macaza.
Montgrain, Donat.....	La Tuque.
Morissette, Adélard.....	Chicoutimi.
Murphy, Ernest.....	Trois-Rivières.
Michaud, Elzéar.....	St-Louis Ha! Ha!
Mountain, Chs.....	Weir.
Moreau, Emile.....	Péribonka.
Murray, Gabriel.....	Petit Pabos.
McGuire, Patrick.....	St-Gabriel de Brandon.
McGuire, Edward.....	St-Gabriel de Brandon.
Massicotte, Adélard.....	Batiscan.
Marchand, Georges.....	La Tuque.
Millejours, Pierre.....	Labelle.
Maher, Thomas.....	Chandler.
Munro, George.....	Quio.
Maltais, Arthur.....	St-Joseph d'Alma.
Maltais, Alex.....	St-Joseph d'Alma.
Malloy, Wilfrid.....	Chandler.
Marleau Herman.....	Bouchette.
Milway, Daniel.....	Harrington, P. Q.
Moore, A.-H.....	L'Ascension.
McCrank, Neil.....	Venosta.
McLean, Angus-R.....	Bakers Brook, N. B.
McLean, Neil.....	Bakers Brook, N. B.
McBeth, Nat.....	Campbellton.
McKenzie, H.....	Rat River.
McKenzie, Kenneth-J.....	Fassette.
McLean, Valentine.....	Baker Brook.
McDonald, H.-J.....	Buckingham.
McLaren, B.-C.....	Etechemin.
McKenzie, H.-F.....	North Nation Mills.
McClung, H.-F.....	D'Israeli.
McAllister, C.-P.....	Pendleton, Ont.
McLeod, Raynard.....	Trois-Rivières.
McDonald, D.-E.....	St-Donat, Montcalm.
McConnell, Chas.....	Dalhousie, N. B.
Nault, Onéziphore.....	Lac-au-Sable.
Nackie, J.-B.-A.....	1708, St-Hubert, Montréal.
Ouellette, Elzéar.....	Notre-Dame-du-Lac.
O'Connor, Ernest.....	Pabos Mills.
Ouellette, Thomas.....	Chicoutimi.
Ouellette, Jos.....	Sayabec.
Ouellette, Eugène.....	Hébertville.
O'Shaughnessy, Lorenzo.....	Trois-Rivières.
Olscamp, Jos.....	Grandes-Piles.
Ouellette, Marc-Aurèle.....	St-Angèle, Matane.
Ouellette, David.....	Van Brysels.

APPENDICE No 17—*Suite.*

Otis, Elie	Roberval.
O'Hurley, George	St-Gilles.
Pagé, Philiias	Shawinigan Falls.
Pidgeon, A.-J.	Victoriaville.
Paquet, Emile	St-Côme.
Paquet, Wilfrid	St-Côme.
Perron, George	Lac-au-Sable.
Pelletier, F.-X.	Sayabec.
Powell, Herbert	Ste-Marguerite Bay.
Pelletier, Alfred	Cabano.
Paradis, Antonio	Matane.
Pell, Richard, Davis	Arnprior.
Panneton, Chas.	Trois-Rivières.
Paradis, Louis	La Tuque.
Pelletier, Arthur	Grandes Piles.
Pressey, Geo.-J.	La Tuque.
Piette, Alex.	Berthier.
Potvin, Léonce	Chicoutimi.
Pomerleau, Nap.	St-Ambroise, Chic.
Prairie, Law-W.	St-Raymond.
Prince, Philémon	Taschereau, P. Q.
Parent, Jos.	St-Raymond.
Playfair, J.	Arnprior.
Powell Frank-S.	Parent.
Potvin, Chas.-Eugène	Kenogami.
Potvin, Emile	Roberval.
Potvin, Pierre-Philippe	Roberval.
Poirier, Nazaire	Price.
Piotte, Hermas	Montcalm Mills.
Robertson, Chester-L.	Barachois.
Robertson, William	Barachois.
Robertson, A.-D. Jr.	Barachois.
Roy, Arthur	New Richmond.
Renald, Ludger	Ste-Anne, Chicoutimi.
Roy, Henri	New Richmond.
Rice, Arthur	Ottawa.
Rodrigue, Alfred	St-George-de-Beauce.
Roux, Raoul	Roberval.
Richard, Oseard	St-Maurice.
Rivard, Onésime	Trois-Rivières.
Ringuet, M.	St-Etienne-des-Grès.
Robinson, J.-P.	Shegawake.
Riopel, Emile	St-Michel-des-Saints.
Rochon, Ernest	Calumet.
Roy, J.-V.	Glendyne.
Rosignol, Phil	Cabano.
Rodier, J.-E.	Nominigue.
Rivard, Raoul	Rat River.
Ringuet, John	St-Etienne des Grès.
Ritchot Aristide	Labelle.
Robertson, George	Bridgeville.
Staniforth, Alfred	Arundel.
Stewart, D.-J.	Lyster.
St-Germain, Edmond	Lac-des-Iles.
Spenard, J.-A.	St-Jean Deschailions.
Sévigny, J.-C.	Nicot Fall.
St-Pierre, Josephat	Rivière à Pierre.
Savard, Frs-Nil	St-Michel-des-Saints.
Simard, Joseph	Roberval.
Simard, F.-X.	La Tuque.
Simard, David	Hébertville.
Scott, George-N.	Scottstown.
St-Laurent, Nap.	St-Fabien-de-Panet.
St-Gelais, Antoine	Grosses-Roches, Gaspé.
Start, Joseph	Scottstown.
Savard, Gédéon	Chicoutimi.
Simard, Chas.-D.	Ste-Anne, Chicoutimi.

APPENDICE No 17—*Suite.*

Slight, Noel	Escourt.
Sissons, Gordon-R.-Hill	Matane.
Smith, Gerald	Sayabec.
Suddard, Randolph	Gaspé.
Stanley, Henry	Trois-Rivières.
St-Arnaud, Arthur	Trois-Rivières.
St-Pierre, Elzéar	Price, P. Q.
Smith, Dan.-J.	Scotstown.
Savard, Aimé	Chicoutimi.
Scott, C.-E.-A.	Québec.
Savard, Edouard	Jonquière.
Séguin, Thomas	Mont-Laurier.
Slater, Wm.	Etchemin.
Tourigny, Donat	Trois-Rivières.
Thibaudeau, J.-H.	St-Maurice.
Trudel, Ernest	St-Stanislas.
Trudel, Emile-A.	St-Stanislas.
Trudel, Stanislas	Huberdeau.
Thomson, Howe	Grand'Mère.
Tremblay, Adélar	La Tuque.
Tardif, L.-J.	Pohénégamook.
Turgeon, L.-P.	Cau-apscal.
Tremblay, Gustave	Lac Bouchette.
Tremblay, Augustin	Chicoutimi.
Tremblay, Joseph	St-Joseph d'Alma.
Tremblay, Joseph	Carmel.
Tellier, Emile	Trois-Rivières.
Talbot, Jos.-Adolphe	Annonciation.
Timmerman, Jno	Trois-Rivières.
Tremblay, Elecias	Chicoutimi.
Tremblay, Alfred	Chicoutimi.
Tremblay, Pierre	Chicoutimi.
Tremblay, Arthur	Mechin.
Tucker, A.	Trois-Rivières.
Tompkins, Melvin	Glendync.
Turcotte, René	Chicoutimi.
Turcotte, E.-A.	Ste-Luce-de-Beaurivage.
Thibaudeau, J.-A.	St-George, Beauce.
Thomas, Nap.	St-Rémi.
Tremblay, Eugène	Anticosti.
Tessier, Gustave-A.	Trois-Rivières.
Thériault, Emile	Ste-Emilie l'Energie.
Truchon, Gaudiose	Chicoutimi-Ouest.
Tremblay, Léo	Lac au Saumon.
Tremblay, Jos.-Louis	Chicoutimi.
Tremblay, Jos.-Arthur	Hébertville.
Tremblay, Jos.-Alexis	Ste-Anne, Chicoutimi.
Tremblay, Charles	Kenogami.
Thibault, Ernest	St-Florence.
Vézina, Alphonse-L.	Lac-au-Sable.
Violette, Jos.-A.-C.	Notre-Dame-du-Lac.
Verreault, Arthur	St-Moise.
Vachon, Jos.	Etchemin.
Veilleux, Adolphe	Breakyville.
Villeneuve, Auguste	La Descente des Femmes.
Vachon, J.-E.-W.	Jonquière.
Villeneuve, Almanzor	Chicoutimi.
Vandal, Joseph	La Tuque.
Westman, A.-G.	Bishops' Crossing.
White, William	Cabano.
White, Henry-H.	St-Faustin.
White, Forrest	Buckingham.
Young, Bertie	Trois-Rivières.

ELZ.-MIVILLE DECHENE,

WM DELANEY, *Secrétaire.**Sous-Ministre.*

Bureau d'Examineurs de Mesureurs de Bois.

APPENDICE No 18

RAPPORT CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS

QUEBEC, 15 juillet 1917.

L'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la protection des forêts durant l'année 1916.

Les conditions atmosphériques ont été favorables durant les mois d'avril, mai et juin, car il est tombé une bonne quantité de pluie. Mais ensuite jusqu'à la fin de la saison, nous avons rencontré assez de difficultés ; il y avait sécheresse partout et cela tendait à créer un état de choses menaçant. Au reste, vous verrez, d'après les statistiques ci-jointes, que malgré ce temps défavorable, l'étendue de bois brûlé est beaucoup moins considérable que l'an dernier.

En 1914-15, l'incendie a ravagé 500 milles carrés de territoire, disons 300 milles de haute futaie verte et le reste en ancien brûlé. Cette année le feu a parcouru moins de 250 milles carrés, dont 25 milles de vieux brûlé et la balance en bois vert, comprenant aussi une deuxième végétation, d'une valeur moindre évidemment que le bois mur. Un grand nombre de commencements d'incendies ont été étouffés avant de se propager.

PERMIS DE BRULER DE L'ABATIS.

Après avoir fait une heureuse expérience de ce système depuis deux ans, et la nouvelle loi ayant été mise en vigueur, nous en avons usé largement cette année et émis 15,000 permis. Or, dans les 9391

cas où l'on s'en est prévalu, à peine une seule fois le feu s'est propagé. Nous avons utilisé les services d'un grand nombre d'inspecteurs ruraux, de même que ceux de tous nos officiers réguliers. La grande majorité des gens sont satisfaits de la loi nouvelle, surtout quand ils voient d'eux-mêmes comment elle fonctionne et protège les intérêts publics. Plusieurs sceptiques ont dû changer leurs idées à la vue des résultats obtenus.

CHEMINS DE FER.

La surveillance a été faite d'une manière très efficace, et les résultats obtenus sont remarquables cette année. Tous les dommages causés par des incendies à moins de trois cents pieds des lignes, comme la destruction par le feu du pâturage, de taillis, de grand bois, etc., ne se sont élevés qu'au montant de \$1,500.00. Quelques bâtisses, près des lignes de chemins de fer, ont été incendiées, mais l'enquête faite dans ces cas-là a démontré que l'on ne pouvait pas en attribuer la cause aux chemins de fer, par exemple aux étincelles jetées par des locomotives.

Incendies sur les lignes relevant de la C.Ch.F.	31	dommages \$	516.00
Incendies sur les lignes relevant de la C.U.			
P.Q.....	12	“	32.00
Incendies sur le N.T.R., la plupart au début.	104	“	1000.00
			\$1548.00

Grâce au fonctionnement harmonieux de la loi nouvelle, je suis heureux de pouvoir dire que nous avons eu peu de poursuites à intenter contre ceux qui ont enfreint la loi. Je suis sûr qu'avec le temps, ce nombre continuera de diminuer, en proportion du nombre de ceux qui seront témoins de la mise en pratique de cette loi.

Tous nos officiers externes ont accompli leurs devoirs à la satisfaction du département. M. N. McCuaig, un vieil employé fidèle, est décédé au commencement de l'année et il a été remplacé par M. J.-A.-M. Moorhead.

Aux Etats-Unis, on a fait grand usage d'aéroplanes pour la protection des forêts et les résultats ont été satisfaisants. Je n'ai pas de

doutes qu'après la guerre, nous en reconnâtrons aussi l'utilité et que nous établirons une patrouille de ce genre au-dessus de nos forêts.

Statistiques pluviométriques :—1908, 18.87 ; 1909, 21.46 ; 1910, 23.66 ; 1911, 20.25 ; 1912, 33.71 ; 1913, 22.56 ; 1914, 21.22 ; 1915, 20.45 ; 1916, 36.30.

Le tout respectueusement soumis,

W.-C.-J. HALL,

Surintendant de la protection des forêts.

Les incendies de forêts en 1916 ont été répartis comme suit:

District No 1.....	3 milles carrés.
“ 2.....	74 “ “
“ 3.....	25 “ “
“ 4.....	135 “ “
“ 5.....	6 “ “
	—
Total.....	243

APPENDICE No 19.

RAPPORT DU SERVICE DES ARPENTAGES POUR L'ANNÉE FISCALE FINISSANT
LE 30 JUIN 1917.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel touchant les travaux exécutés par le service des arpentages durant l'exercice 1916-17.

Le nombre d'instructions données aux arpenteurs, durant cette période, s'élève à 32, à savoir :

- 13 pour levés de lacs et de cours d'eau;
- 7 pour divisions de cantons;
- 2 pour établissement de lignes de base et de comtés;
- 1 pour division de villages sur le parcours du Transcontinental;
- 1 pour arpentage municipal;
- 1 pour localisation de points géographiques;
- 7 pour établissement de lignes de limites à bois.

Les principaux cours d'eau qui ont été relevés sont situés dans la région du Haut-Saint-Maurice, dans le comté du Lac-Saint-Jean, sur la Côte nord du golfe Saint-Laurent et dans la Gaspésie.

Tous ces relevés nous seront d'une grande utilité lorsque nous aurons révisé les cartes de ces diverses régions. Ce travail a été confié à nos dessinateurs et est en voie d'exécution. Ces plans fournissent aussi des renseignements très précieux tant aux commerçants de bois qu'aux explorateurs et aux sportsmen.

Les divisions en lots de fermes ont été ordonnées dans quelques-uns des cantons du Lac-Saint-Jean, dans le comté de Labelle et dans le Témiscamingue. Ces travaux sont devenus nécessaires à cause du mouvement de colonisation qui se fait surtout dans ces comtés.

Les lignes de base (parallèles de latitude et de longitude), de même que les lignes limitatives de comtés que nous avons fait établir jusqu'aujourd'hui nous ont été d'un grand secours dans le contrôle des explorations (levés de lacs et de cours d'eau), et je ne saurais trop recommander que ce travail fut continué chaque année, surtout dans les régions non colonisables.

Dans le cours de la dernière année fiscale, vingt comptes ont été payés pour des opérations d'arpentage définitivement acceptées, et qui sont comme suit:

Explorations, (levés de lacs et de cours d'eau)

Rivière Des Rochers,
Rivière Sainte-Marguerite,
Rivières Laflamme et Taschereau,
Ruisseau Tom-Ferguson,
Rivière Cyriac,
Rivière Mistassibi,
Rivière Cap-Chat.

Les plans, notes et rapports qui nous ont été fournis par les arpenteurs qui ont fait les relevés de ces divers cours d'eau nous font connaître les territoires arrosés par ceux-ci.

Divisions de cantons.

Marchand, Décarie, Duverny, Masson, Standon, Langevin et La-Morandière.

La superficie nette de la division faite dans ces divers cantons s'élève à 198,517 acres. Si, à ce chiffre, nous ajoutons 1144.84 acres pour division de blocs de terre sur la côte nord du golfe Saint-Laurent et 46.40 acres pour division de villages dans le comté de Témiscamingue, nous obtenons un total de 199,708.74 acres pour tout le terrain divisé l'an dernier.

Les autres comptes qui ont été payés étaient pour l'établissement des lignes extérieures des cantons Duparquet, Destor et Hébercourt, pour des opérations d'arpentage aux Iles-de-la-Madeleine, pour le renouvellement d'une partie de la ligne entre la seigneurie du lac Témiscouata et les terres de la Couronne ainsi que pour l'établissement d'une ligne de base dans le comté de Champlain.

On peut constater que la méthode que nous avons adoptée depuis quelques années pour faire les inspections d'arpentages a donné de très bons résultats. Il est important que ces inspections se continuent avec le même soin et la même attention.

L'expérience nous a démontré que les anciennes divisions de cantons n'ont pas toujours été faites avec la précision qu'on a semblé leur recon-

naître, et c'est dans la division primitive de ces anciens cantons que nous trouvons très fréquemment des erreurs d'arpentage qui nous obligent souvent à aller sur les lieux afin d'apporter les modifications nécessaires à la rectification de ces erreurs.

Les plans lithographiés de cantons, à l'échelle d'un mille au pouce, qui étaient autrefois publiés par le département de la Colonisation, des mines et des pêcheries, et qui sont maintenant sous le contrôle du Service des arpentages, ont été en grande demande, dans le cours de la dernière année; ceci prouve que ce genre de publication est appelé à rendre de grands services au public, surtout aux colons, et qu'il est important que cette publication soit continuée de tous les cantons où il se fait de la colonisation.

Aux appendices qui suivent, vous trouverez le détail des dépenses encourues pour le service des arpentages; il y a aussi un tableau des opérations définitivement acceptées, et les rapports des divers arpenteurs qui ont exécuté ces travaux d'arpentage, ainsi que d'autres rapports de travaux qui ont été faits ces dernières années, mais qui n'ont pu être publiés jusqu'aujourd'hui.

J.-E. GIRARD,

Surintendant des arpentages.

APPENDICE No 20

ÉTAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1917.

EXERCICES	Crédits	Mandats	Crédits	Totaux
	réguliers	spéciaux	supplémentaires	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
30 juin 1868.....	7,647.29			7,647.29
1868-69.....	12,077.38	10,000.00		22,077.38
1869-70.....	29,593.38			29,593.38
1870-71.....	24,000.00			24,000.00
1871-72.....	24,000.00			24,000.00
1872-73.....	24,000.00	2,633.48		26,633.48
1873-74.....	22,000.00			22,000.00
1874-75.....	24,000.00			24,000.00
1875-76.....	30,500.00			30,500.00
1876-77.....	17,500.00			17,500.00
1877-78.....	22,361.00			22,361.13
1878-79.....	17,170.62			17,170.62
1879-80.....	20,000.00	9,100.00		29,100.00
1880-81.....	25,000.00			25,000.00
1881-82.....	41,960.00	14,000.00		55,960.00
1882-83.....	40,000.00			40,000.00
1883-84.....	40,000.00			40,000.00
1884-85.....	30,000.00			30,000.00
1885-86.....	30,060.00			30,000.00
1886-87.....	30,000.00		8,600.00	38,600.00
1887-88.....	52,844.93			52,844.93
1888-89.....	50,000.00			50,000.00
1889-90.....	45,000.00			45,000.00
1890-91.....	45,500.00		19,000.00	64,500.00
1891-92.....	36,256.41		80,000.00	116,256.41
1892-93.....	40,000.00			40,000.00

APPENDICE No 20—*Suite*

ÉTAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1917.

EXERCICES	Crédits réguliers		Mandats spéciaux		Crédits supplémentaires		Totaux	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1893-94.....	26,000.	00			12,000.	00	38,000.	00
1894-95.....	20,000.	00	6,000.	00			26,000.	00
1895-96.....	25,000.	00			15,000.	00	40,000.	00
1896-97.....	27,000.	00	25,654.	95	13,000.	00	65,654.	95
1897-98.....	40,000.	00					40,000.	00
1898-99.....	20,000.	00	17,743.	00			37,743.	00
1899-1900.....	25,000.	00	12,855.	00			37,855.	00
1900-01.....	35,000.	00	13,000.	00			48,000.	00
1901-02.....	25,000.	00					25,000.	00
1902-03.....	55,000.	00					55,000.	00
1903-04.....	45,000.	00					45,000.	00
1904-05.....	40,000.	00					40,000.	00
1905-06.....	40,000.	00	2,000.	00			42,000.	00
1906-07.....	40,000.	00	15,000.	00			55,000.	00
1907-08.....	75,000.	00	25,000.	00			55,000.	00
1908-09.....	75,000.	00	25,000.	00			100,000.	00
1909-10.....	100,000.	00					100,000.	00
1910-11.....	80,000.	00	5,000.	00			85,000.	00
1911-12.....	80,000.	00	40,000.	00			120,000.	00
1912-13.....	100,000.	00	10,000.	00			110,000.	00
1913-14.....	100,000.	00	10,000.	00	20,000.	00	130,000.	00
1914-15.....	110,000.	00	10,000.	00	20,000.	00	140,000.	00
1915-16.....	110,000.	00					110,000.	00
1916-17.....	110,000.	00					110,000.	00

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

ELZ. MIVILLE DECHÈNE,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 21

TABLEAU d'opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1917.

Arpenteurs.	Localité et nature de l'opération.	Coût.	Superficie en acres de terrain divisé.
Bélangier, H.	Rivière des Rochers—levé du plan de la—.....	\$ 2,985. 10	
Bélangier, H.	Côte Nord—opérations d'arp. sur la—(îles et blocs de terre).....	4,300. 00	1,144.84
Bélangier, H.	Rivière Ste-Marguerite—levé du plan de la—.....	10,855. 00	
Bernier, L.	Comté Témiscaming—division de village dans le—.....	772. 85	46.40
Croteau, De M.	Canton Marchand—division d'une partie du—.....	1,032. 04	8,516. 00
Doyon, J.-A.-L.	Rivière Laflamme & Taschereau—levé du plan des—.....	2,397. 28	
Fafard, J.-F.	Cantons Duparquet, Destor & Hébecourt—opérations d'arpentage dans les—.....	5,240. 66	
Fafard, J.-F.	Iles de la Madeleine—opérations d'arpentage aux—.....	681. 36	
Giroux, L.-J.-E.	Ruisseau "Tom Ferguson"—levé du plan du—.....	1,062. 00	
Houde, J.-H.	Canton Décarie—opérations d'arpentage dans le—.....	3,896. 30	29,213. 00
Jacques, J.-W.	Canton Standon—opérations d'arpentage dans le—.....	519. 80	4,647. 00
Jacques, J.-W.	Canton Langevin—opérations d'arpentage dans le—.....	356. 30	4,301. 00
Joron, R.-E.	Rivière Cyriac—levé du plan de la.....	2,855. 50	
Joucas & Malouin.	Canton Duverny—lotissement du—.....	7,228. 10	60,207. 50
Laberge, Elz.	Seigneurie de Témiscouata et Terres de la Couronne—renouvellement de la ligne entre la—.....	2,835. 16	
Lamarre, Adj.	Mistassibi—levé du plan de la rivière—.....	17,778. 96	
Lacoursière, J.-O.	Canton Masson—renouvellement de partie du—.....	3,711. 53	31,480. 00
Lemoine, C.-E.	Rivière Cap-Chat—levé du plan de partie de la—.....	1,340. 00	
Roy, J.-M.	Comté de Champlain—ligne de base dans le—.....	12,716. 20	
Stein & Doyon....	Canton Lamorendière—lotissement du—.....	7,619. 13	60,153. 00
	Total.....	\$90,213. 27	199,708. 74

ELZÉAAR MIVILLE DECHÊNE,

Sous-Ministre.

J. E. GIRARD,

Surintendant des Arpentages.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1917.

APPENDICE No 22.

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION DU CANTON MONTGAY, COMTÉ DE
TÉMISCAMING, PAR MM. STEIN & FONTAINE.

Monsieur le Ministre,

Ce canton est divisé en trois parties par les montagnes des bords des rivières Café (située dans le canton Carpentier) et Bell. A l'ouest, suivant la ligne extérieure, une chaîne de montagnes, rochers nus et déboisés, courant nord-sud.—A l'est, longeant la rivière Bell, une chaîne de montagnes assez élevées. Ces montagnes étaient bien boisées, mais les feux de l'été dernier ont tout détruit. Au centre du canton, entre les montagnes de la Café et celles de la rivière Bell, de grandes savanes souvent marécageuses et boisées ici et là de petite épinette de savane.

Lacs et rivières:—Dans le rang VI à l'est, à environ un quart de mille de la rivière Bell, nous avons trouvé un petit lac non indiqué sur les plans existants, il a environ un mille de longueur sur un demi-mille de largeur. Nous y avons pris du brochet,—les bords sont boisés de bouleau, sapin, tremble, épinette de belles dimensions. Nous avons nommé ce lac le lac Martin et nous soumettons ce nom à l'approbation du Département. Plusieurs petits ruisseaux coulent en tous sens dans le canton et toutes leurs eaux sont potables.

Bois:—Toute la partie ouest du canton est ravagée par de récents feux de forêts.—Au centre il n'y a que de la petite épinette de savane. A l'est, sur les bords de la rivière Bell, sur le versant Est des montagnes, le bois est généralement d'un diamètre de 7 à 8 pouces et comprend les essences suivantes: bouleau, tremble, épinette, sapin.

Culture:—Tous les lots sur les bords de la rivière Bell sont d'une belle terre noire et pourraient être cultivés avec avantage.

Les savanes humides du centre du canton et les terrains rocheux de l'ouest, sont à peu près nuls au point de vue de la colonisation.

(Signé), STEIN & FONTAINE,

Par CHARLES FONTAINE.

Québec, 8 janvier 1915.

APPENDICE No 23

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION DES TROIS (3) PREMIERS RANGS DU
CANTON LABRECQUE, PAR MESSIEURS LES ARPENTEURS R.-E.
JORON ET GEORGES CÔTÉ.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que les trois premiers rangs du canton Labrecque ont été divisés en conformité des instructions émanées de votre département en mars dernier, (1915).

Selon votre autorisation le travail a été fait sous la direction de l'arpenteur R.-E. Joron, assisté de l'arpenteur Georges Côté.

Le travail commencé en août dernier, avec l'intention de le compléter immédiatement, a été suspendu de quelques mois à cause des feux de forêts qui ont ravagé autour du lac aux Brochets et qui, malheureusement, ont dû détériorer quelques poteaux de lots que nous y avons plantés.

La ligne centrale (entre les lots 23 et 24) a été tirée à partir de la ligne centrale du rang IX du canton Taché, et nous l'avons menée, sur la course N. 15° 00' Est astronomique, donnant à chacun des rangs I, II et III, la hauteur, ou profondeur de 80.80 chs.

Le front commun aux rangs I et II de même que celui du rang III et l'arrière-ligne de ce dernier rang ont été établis à partir de cette ligne centrale sur la course 75' 00' Sud-Est et Nord-Ouest. Partout où nous avons fait des observations astronomiques, nous avons constaté une différence de quelques minutes seulement, soit en plus, soit en moins, de la course mentionnée dans les instructions. Ces différences étant si minimes qu'elles n'affectent pour ainsi dire pas le résultat général.

Sur les rangs I et II il y a de beaux lots propres à la culture, d'autres devront être classifiés comme incultes.

Les lots du rang III qui sont propres à la culture, le sont surtout dans la partie nord, la partie avoisinant le front de ce rang étant de terre légère, sablonneuse, à l'ouest de la ligne centrale, tandis que dans la partie Est, le sol est plutôt accidenté et rocheux.

Afin de trouver le point de départ de la limite Est du canton Labrecque que nous avons à établir, il nous a fallu renouveler la limite Est du

rang IX de Taché, que nous avons trouvée très sinueuse, tout de même cette ligne avait été établie par M. l'arpenteur Lamarre qui avait été chargé de renouveler l'ancienne ligne, mais nous n'y avons trouvé aucunes marques de l'arpentage primitif.

La ligne séparative des cantons Taché et Labrecque, à l'Est de la ligne centrale, a une course tout-à-fait erronée, monsieur l'arpenteur Lamarre indique sur son plan du canton Taché une profondeur de 68.15 pour le rang IX, mesurée sur la ligne entre Taché et Bourget, tandis que nous n'avons trouvé que 54.79 chs. pour la profondeur de ce rang à cet endroit, laissant par conséquent une profondeur de 107.44 chs. pour la profondeur du rang I de Labrecque, mesurée sur la limite Est de ce canton.

Afin de nous assurer que nous n'avions pas fait d'erreur en localisant la dite ligne séparative du canton Taché et Labrecque, nous avons pris sur nous de suivre cette ligne et de la chaîner à neuf, depuis la ligne centrale jusqu'au canton Bourget. Cette ligne étant très sinueuse, mal débarrassée et la direction générale étant erronée, nous croyons qu'il serait dans l'intérêt du Département comme celui des colons futurs qu'elle fût mise complètement de côté et qu'une nouvelle ligne fût tirée sur la course S. 75° 00' E., astronomique parallèlement aux lignes que nous avons tirées.

Nous vous feront remarquer de plus que le point d'intersection de cette ligne séparative des cantons Taché et Labrecque et de la limite Est de ce dernier canton, est situé près de l'extrémité Sud du lac Chabot, quoique le plan de M. l'arpenteur Lamarre indique ce point d'intersection comme étant dans le lac.

Le territoire que nous avons arpenté n'est recouvert d'aucun bois de commerce, les feux de forêts l'ayant ravagé, il y a déjà plusieurs années.

(Signé) R.-E. JORON,
" GEORGES CÔTÉ,
Arpenteurs-géomètres.

QUEBEC, 30 décembre 1915.

APPENDICE No 24.

RAPPORT CONCERNANT LA DÉLIMITATION DE PARTIES DES BLOCS NOS
35, 36, 37, 38, 47 et 48, DANS LES CANTONS FAGUY, DÉZIEL,
BERLINGUET, LINDSAY ET MAGNAN, DANS LE HAUT
ST-MAURICE, PAR J.-F. FAFARD, A. G.

L'ISLET, 7 novembre 1916.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour certains travaux d'arpentages exécutés dans la région du Haut St-Maurice, en vertu d'instructions de votre Département en date du 14 mars 1916.

Ces travaux concernent les Blocs Nos 36, 37, 38, et partie des Nos 35 et 48, devant être octroyés à la Cie de chemin de fer de la Colonisation du Nord", à celle du "Québec Central", et à la "Brown Corporation."

J'ai aussi relevé quelques lacs qui n'avaient pas encore été arpentés, à l'exception du lac Déserteur, que j'ai relevé dans le but de contrôler les arpentages faits antérieurement.

Le terrain traversé par ces lignes est assez bien boisé; le bois cependant est de petite dimension. Les principales essences forestières sont l'épinette, le sapin et le bouleau.

Nous avons aussi traversé un brûlé considérable sur la limite ouest du Bloc No 36. C'est la continuation du brûlé qui a ruiné le bois aux alentours du lac Kikendatch et de la rivière Vison.

Ce rapport est accompagné d'un plan détaillé qui indique la position des lignes sur le terrain et des lacs arpentés.

Le tout vous étant humblement soumis,

J.-F. FAFARD,
Arpenteur-géomètre.

APPENDICE No 25.

RAPPORT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES LIMITES EXTÉRIEURES DU
CANTON DUPARQUET, COMTÉ DE TÉMISCAMING, PAR J.-F.

FAFARD, A. G.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux instructions: 1o. j'ai tiré ouest astronomique les limites nord et sud du canton. 2o. j'ai tiré nord astronomique la limite est du canton.

La partie sud-est de ce canton est traversée par une chaîne de montagnes d'environ deux milles de largeur, la partie sud-ouest comprend le Lac Agotawekami dont les abords sont montagneux et rocheux.

La partie nord du canton, comprise dans les rangs 10, 9, 8, 7 est très bien boisée en épinette et sapin de bonne dimension. Le terrain y est uni et propre à la culture. C'est la seule partie du canton que je considère cultivable. La partie sud-est est impropre à la culture par ses montagnes et sa formation rocheuse. En revanche, elle est des mieux boisées en épinette et sapin de bonne dimension, on y trouve aussi quelques pins sur le sommet des montagnes.

Je considère que les rangs 1, 2, 3, 4, 5, 6 devraient être réservés pour l'exploitation du bois pour les raisons suivantes:

1er. Le sous-sol qui est fort rocheux sera toujours impropre à la culture.

2ème. Cette partie étant comprise dans une région minière, est trop exposée au feu, pour en faire une réserve.

3ème. L'exploitation de ce bois est très facile à cause de la rivière Abitibi et du lac Agotawekami, situés dans ce même canton.

Un pouvoir d'eau considérable peut être développé, au portage "danseur" sur la rivière Abitibi, à peu de frais. En outre, le canton Hébecourt qui est voisin est aussi impropre à la culture.

En considération de ceci, je crois que ces quelques milliers d'acres de terre pourraient être exploités pour le bois, sans causer aucun préjudice aux autres cantons, qui auront toujours dans leur propre limite, assez de lots impropres à la culture pour subvenir aux besoins ordinaires des colons.

Je donne ces quelques suggestions à titre de renseignement et en me basant sur l'expérience acquise. Ainsi les alentours du lac Kienawisik (De Montigny) qui étaient assez bien boisés ont été détruits par le feu allumé par quelques prospecteurs imprudents, et j'ai lieu de croire que cette section est aussi fort exposée aux feux de forêts pour les mêmes raisons.

Les principaux minerais qui ont été trouvés sont l'or et l'amiante.

L'original, quelques chevreuils, le castor, la loutre, la martre, le vison et les rats-musqués sont en assez grande quantité.

La meilleure route à suivre pour atteindre ce canton, est le Transcontinental jusqu'à la station La Sarre. De là, le trajet se fait en canot en suivant la rivière La Sarre jusqu'au lac Abitibi. La rivière Abitibi rejoint le lac Agotawekami au lac Abitibi.

J.-F. FAFARD,

A. G.

Québec, 9 mars 1916.

APPENDICE No 26

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION D'UNE PARTIE DU CANTON BEAUNEVILLE, COMTÉ DE TÉMISCAMING, PAR M. A. E. DE LA CHEVROTIÈRE, A. G.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous transmettre le rapport de l'ouvrage que je viens de terminer dans le canton Beauneville, comté de Témiscaming, ouvrage que vous m'avez confié par des instructions en date du 31 mai 1916.

POSITION GÉOGRAPHIQUE

Ce canton, comme tous les autres d'ailleurs, situé le long du lac des Quinze et du lac Expanse, se trouve dans une position exceptionnellement avantageuse. En effet, il est borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud, par une navigation dont le moindre tirant d'eau est de quatre pieds; et dans cette partie que je viens de diviser, il n'y a pas un lot qui se trouve à plus de trois milles de cette navigation.

J'ai divisé, toujours d'après vos instructions, environ trois cents lots, et je ne crains pas de dire, que vu la position et la qualité de la terre, quand ce canton sera complètement ouvert à la colonisation, on y trouvera au moins soixante pour cent des lots cultivables, ce qui est plus que dans les cantons Duhamel, Fabre, Laverlochère, etc., qui sont aujourd'hui, et avec raison, si renommés pour leur valeur.

BOIS

Il reste encore un peu de bois de commerce, pin et épinette, et ce bois est de bonne valeur.

Quant au bois de pulpe, il y en a encore beaucoup, la quantité qu'on en a prise jusqu'à présent étant très petite, vu les difficultés qu'on a de le descendre par eau, jusqu'à Ottawa.

Toutes les rivières et tous les lacs fourmillent de poisson, on y trouve surtout le brochet et le doré.

Il reste encore en fait de chasse, du vison, de la martre, de la loutre et du castor. On y trouve aussi beaucoup d'orignal et les sauvages en font un massacre épouvantable pour le vendre aux compagnies et aux "jobbers" qui font du bois tous les hivers.

Maintenant, monsieur le Ministre, je crois en toute sincérité, que si un chemin de fer venait à déboucher au Témiscaming, cet immense territoire, si propre à la culture, augmenterait de population très vite. Malgré le peu d'années de service que j'ai à mon crédit, j'ai à peu près parcouru toutes les régions de colonisation de Québec, et c'est sans contredit, la plus propre à la culture que j'aie encore rencontrée.

A.-E. DE LA CHEVROTIÈRE,

A. G.

VILLE-MARIE, 7 novembre 1916.

APPENDICE No 27.

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION D'UNE PARTIE DU CANTON MASSON,
COMTE DE MASKINONGÉ, PAR M. J. O. LACOURSIÈRE, A. G.

Monsieur le Ministre,

SOL

Le sol en général est composé de terre jaune et souvent sablonneux et à divers endroits très rocheux, c'est une contrée très accidentée, sillonnée de nombreux chemins de communication. Il y a peu de bois marchand dans cette région qui a été autrefois ravagée par les feux de forêts, la nouvelle pousse se compose de bouleau, tremble, sapin, épinette, mérisier et érable. En somme la végétation indique un sol relativement pauvre; tout de même, plusieurs colons sont déjà fixés sur les 2e, 3e et 4e rangs, notamment autour des lacs Barré et Ignace. Au nord-ouest du lac Ignace, il y a une chapelle et non loin de là, entre les deux lacs, il y a en opération un moulin à scie appartenant à un monsieur Morin. Le village se compose de 4 à 5 maisons y compris un magasin.

Les lacs Barré et Ignace, m'a-t-on dit, sont poissonneux et abondent en brochets et dorés. Le lac Bouteille est excellent pour la truite rouge, Le club de la rivière Mastigoche a une maison érigée au nord-est de ce lac.

J.-O. LACOURSIÈRE,

A. G.

TROIS-RIVIÈRES, 28 décembre 1915.

APPENDICE No 28.

RAPPORT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES LIMITES SUD ET OUEST DU
CANTON MANNEVILLE, COMTÉ DE TÉMISCAMING, PAR M. J. F.
FAFARD, A. G.

Monsieur le Ministre,

La limite sud de ce canton traverse un brûlé qui s'étend jusqu'au canton Destor, comprenant les rangs I, II, III. C'est à peu près la seule partie du canton qui soit propre à la culture, le reste étant très montagneux et rocheux et le sol composé d'une terre jaune très pauvre.

La limite ouest du canton traverse la Rivière Kinojevis à une vingtaine de chaînes au nord du coin sud-ouest du canton Manneville.

Cette rivière est le chemin de canot le plus favorable à suivre pour les explorations entre le Témiscaming et le district de l'Abitibi. On y rencontre très peu de rapides et les portages sont bien ouverts. Ce chemin de canot a été très fréquenté de 1908 à 1911, lors des travaux préliminaires du Transcontinental.

Je crois que la seule subdivision nécessaire pour le moment, serait un renversement de lots de chaque côté de la rivière Kinojevis. Car pour un mille de chaque côté de cette rivière, le brûlé est net, prêt à recevoir la charrue. Le sol est aussi très riche dans cette partie et à l'heure actuelle quoiqu'il n'y ait aucun travail de fait, il y aurait suffisamment de pâturage pour une quarantaine d'animaux.

L'original, la martre, le vison, le rat-musqué sont les principaux animaux de cette région.

Le tout vous étant humblement soumis,

J.-F. FAFARD,

A. G.

QUEBEC, le 22 décembre 1914.

APPENDICE No 29.

RAPPORT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA LIMITE SUD DU CANTON
AIGUEBELLE, COMTÉ DE TÉMISCAMING, PAR M. J. F. FAFARD, A. G.

Monsieur le Ministre,

La limite sud de ce canton, que j'ai tirée à partir du coin sud-ouest de Manneville, traverse, à partir du deuxième mille, un *renversi* causé par un ouragan venant du sud. Il s'est fait sentir dans tout le canton qui est presque inaccessible.

Le bois est déraciné et renversé sur des lots entiers, et c'est avec grande difficulté et, un travail fort pénible que nous sommes parvenus à tirer la ligne sud de ce canton, où il n'y a aucune rivière navigable en canot pour une distance de dix milles.

Le retard causé par les difficultés que j'ai rencontrées dans ce canton, et la saison déjà fort avancée, m'ont empêché de compléter la limite ouest de ce canton, tel que donné dans mes instructions. Je les transmettrai avec celles du canton Destor qui est voisin de Aiguebelle.

Le tout vous étant humblement soumis,

J.-F. FAFARD,

A. G.

QUÉBEC, le 22 décembre 1914.

APPENDICE No 30

RAPPORT CONCERNANT LES LIMITES NORD, EST ET SUD DU CANTON
HÉBECOURT, COMTÉ DE TÉMISCAMING, PAR M. J. F. FAFARD, A. G.

Monsieur le Ministre,

.....

.....

Conformément aux instructions, j'ai tiré Ouest astronomique les limites nord et sud du canton.

2e. J'ai tiré nord astronomique la limite est du canton.

La limite sud de ce canton traverse une région fort montagneuse. Contrairement à ce qui est indiqué sur la carte régionale, cette ligne ne traverse pas la rivière Magusi ; voilà pourquoi j'ai dû en faire le relevé, afin de la localiser sur le plan que je vous transmets. J'ai intersecté la ligne interprovinciale à 1.06 chaîne au nord du poteau du 60ième mille.

La limite nord de ce canton traverse une région moins montagneuse, mais encore plus rocheuse que la limite sud et ceci sur toute la largeur du canton. J'ai intersecté la ligne interprovinciale avec ma ligne à 2.13 chs. au sud du poteau 70ième mille.

La limite est qui traverse en plusieurs endroits le lac Agotawekami et la rivière Abitibi traverse une région montagneuse et rocheuse sur presque toute sa longueur.

Etant donné que je n'ai pas exploré l'intérieur du canton, je ne puis assurer qu'il est impropre à la culture, mais cependant, j'ai tout lieu de croire qu'il l'est, tant par sa formation rocheuse que par les montagnes qu'on y voit à l'intérieur.

En second lieu, il est entouré de cantons également impropres à la culture et trop éloigné du chemin de fer pour être considéré comme cultivable.

Je me permettrai de faire ici la même suggestion que pour le canton Duparquet, voisin du côté de l'Est, c'est-à-dire que ce canton devrait être exploité pour son bois. La majeure partie de ce canton est très bien boisée en épinette et sapin de forte dimension et le bois peut facilement en être sorti par la Rivière Magusi, le lac Agotawekami ainsi que

par la rivière Abitibi, sur laquelle rivière, il y a, au portage "danseur", un pouvoir d'eau facile à exploiter et à peu de frais. Ces rivières et lacs seraient utilisés avec avantage pour le flottage des billots.

Je vous donne ces quelques renseignements à titre de suggestion et en considération du danger continuel des feux de forêts dans ces régions minières, où souvent l'imprudence des prospecteurs donne lieu à des désastres irréparables.

Les principaux minéraux qu'on y trouve sont l'or et l'amiante.

L'original, quelques chevreuils, le castor, la loutre, la martre, le vison, le rat-musqué s'y trouvent en assez grande abondance.

La meilleure route à suivre pour atteindre ce canton est le Transcontinental jusqu'à la station Whitefish. De là, le trajet se fait en canot en suivant la rivière La Sarre (White-fish) jusqu'au lac Abitibi. La rivière Abitibi rejoint le lac Agotawekami au lac Abitibi.

Le tout vous étant humblement soumis,

J.-F. FAFARD,

A. G.

QUÉBEC, le 9 mars 1916.

APPENDICE No 31

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION DU CANTON LA MORANDIÈRE, COMTÉ
DE TÉMISCAMING, PAR MM. STEIN ET DOYON, ARPENTEURS-
GÉOMÈTRES

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre le rapport ainsi que les plan et notes de l'arpentage du canton La Morandière, comté de Témiscaming, fait en vertu des instructions de votre Département en date du 3 juillet 1915.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Dans les rangs IV, V, VI, VII, VIII et IX, des deux côtés de la ligne centrale, nous avons passé dans de grands brûlés couvrant plusieurs milles de superficie, quoique sur certains lots, nous rencontrons quelques taches de bois, mais en général c'est du bois sec. Les rangs I, II, III, X et la ligne de base sont un peu boisés en épinettes et sapins, tout de même il y a quelques lots qui sont brûlés. Les lignes extérieures Est et Ouest sont en partie dans un brûlé, et nous voyons, vers l'Est, un autre grand brûlé. Dans ces brûlés, il n'a rien resté, le terrain est prêt à labourer.

Dans la partie sud-ouest du canton, dans les rangs I, II, III et IV, il y a plusieurs rochers qui se tiennent presque tous et la rendent inculte, le sol étant aussi sablonneux.

Plusieurs indications d'or dans ces rochers; nous regrettons de n'avoir pu prospecter.

RIVIÈRES ET LACS

Le canton est traversé dans sa partie Est, environ 3½ milles de la ligne centrale, par la rivière Laflamme (Natagan), qui coule vers le Nord, et deux de ses tributaires venant de l'Ouest, dont l'un coule sur les rangs VIII et IX et l'autre sur les rangs IV et V. Le coin Nord-Ouest du canton, coin commun aux cantons Vassal, Duvernoy, Castagnier et La Morandière, est situé dans un lac qui a environ cinq à six milles de contour.

CHASSE ET PÊCHE

Il y a du brochet et de la carpe dans ces rivières. Nous avons vu plusieurs ravages de cariboux et d'orignaux. Peu de lièvre et de perdrix.

STEIN & DOYON,
Arpenteurs-géomètres.

QUÉBEC, 9 décembre 1915.

APPENDICE No 32

RAPPORT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LIGNES DE BASES ET DE
COMTÉS, ETC., ETC., DANS LA RÉGION DU HAUT ST-MAURICE, PAR

M. J. M. ROY, A. G.

Monsieur le Ministre,

Les montagnes, sur la limite ouest du canton Weymontachingue, sont bien boisées d'épinette, de sapin et de bouleau jusqu'au cinquième mille environ; de là, commence un brûlé qui se continue presque sans interruption sur la limite nord des cantons Weymontachingue et Albani jusqu'à deux milles à l'Est de la branche principale de la rivière Windigo; la partie Est du canton Albani est assez bien boisée d'épinette, de bouleau et de sapin, mais à la hauteur des terres, entre les tributaires de la Windigo et de la Pierriche, l'épinette ne mesure guère plus de huit pouces de diamètre et c'est presque la seule essence forestière qu'on y rencontre.

La partie Ouest du canton Ingall a été presque totalement dévastée par les feux de forêts, les uns récents, les autres datant d'une trentaine d'années.

Depuis la Grande Pierriche jusqu'à la Petite Pierriche, le bois est en assez grande quantité et mesure jusqu'à 15 à 18 pouces de diamètre; les limites, sur les deux rives de la Grande Pierriche, sont exploitées depuis quelques années par la compagnie "Brown Corporation".

Entre les rivières "Petite Pierriche" et "French" commencent les "*vieux brûlés*" qui se continuent sur toute la limite Nord-Est du canton Tourouvre ainsi que dans le canton Langelier; les souches de pin y mesurent jusqu'à 4 pieds de diamètre. C'est vers cette même région que je rencontrai pour la première fois le merisier et l'érable, essences forestières très rares plus au nord sur le St. Maurice.

Le terrain est rocheux et sablonneux dans les cantons Weymontachingue, Albani, Ingall et Cadieux; le sol est meilleur dans le canton Tourouvre, mais malheureusement pour les colons l'accès en est très difficile.

La truite abonde sur la rivière Windigo et ses tributaires ainsi que dans le lac Kennedy, dans le canton Langelier; nous n'avons pas eu l'occasion de constater l'existence de ce poisson dans les rivières French et "Pierriche", mais on nous assure que les lacs de la tête de ces rivières en sont remplis.

Le gibier est rare dans les brûlés des cantons Weymontachingue et Albani, mais depuis la "Windigo" jusqu'à "La Croche" l'original se rencontre partout; peu de chevreuils et quelques caribous à l'Ouest de la rivière Windigo.

Le tout humblement soumis,

J.-M. Roy,

A. G.

QUÉBEC, 20 juillet 1916.

APPENDICE No 33

RAPPORT CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DU 5IÈME
RANG DU CANTON ST-JEAN, COMTE DE CHICOUTIMI, PAR M. J. A. L.
DOYON, A. G.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le présent rapport, ainsi que les plan et carnet d'opérations du relevé d'une partie du cinquième rang du canton St. Jean, comté de Chicoutimi, en vertu d'instructions de votre département, en date du 1er juin 1914.

Le terrain est accidenté et plusieurs lots sont rocheux et sablonneux. La grande partie de ces lots sont de terre jaune avec un peu d'argile.

Le bois sur les lots, depuis le numéro neuf jusqu'au numéro vingt-quatre, a été coupé, mais il en reste encore et consiste en épinette, méri-sier et bouleau.

Les lots vingt-six, vingt-sept et vingt-huit sont en partie défrichés. Le lot trente et un est presque tout brûlé.

Dans les lacs Rond et à Minette, situés près du chemin Cabanage, il y a beaucoup de truites.

La chasse est nulle.

J.-A.-L. DOYON,
Arpenteur.

QUÉBEC, 18 septembre 1914.

APPENDICE No 34.

RAPPORT CONCERNANT CERTAINES OPÉRATIONS D'ARPENTAGE EFFECTUÉES DANS LE CANTON SAGARD, PAR M. J. A. L. DOYON, A. G.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport, ainsi que les plan et notes de l'arpentage fait dans le canton Sagard, comté de Saguenay, en même temps que je délimitai les terrains octroyés en subsides à la "Compagnie de chemin de fer de la montagne d'Orford" (Orford Mountain Railway), suivant les instructions de votre département en date du 28 avril 1914.

J'ai d'abord établi le 48ième parallèle de latitude, depuis le coin commun aux cantons Sagard, Saguenay et Callières jusqu'au chemin des Marais. J'ai ensuite établi le coin des cantons Sagard et Callières, par la continuation de la ligne St. Jean et Dumas. Le coin des cantons St. Jean, Dumas, Sagard et Ducreux a été établi par le renouvellement des lignes St. Jean et Dumas, St. Jean et Ducreux, laquelle dernière ligne j'ai prolongée sur une distance de quatre milles et demi, pour délimiter les terrains de "Price Bros." et "Ovide Brouillard", laquelle coupe une ligne tirée depuis le 48ième parallèle et qui est aussi une ligne entre la Compagnie "Price Bros." et "Ovide Brouillard".

Le terrain est montagneux, rocheux et sablonneux et, par conséquent, inculte. Il y a beaucoup de caps très élevés.

BOIS

Il y a près de soixante pour cent de sapin et le reste est l'épinette et le bouleau d'un diamètre de 4" à 16". Tout le gros bois qu'il y avait a été enlevé par la Compagnie Price il y a quelques années. Un grand feu, l'été dernier, a dévasté environ sept à huit milles carrés dans la plus belle partie.

CHASSE ET PÊCHE

Tous les lacs et rivières compris dans ce canton abondent en truites. Nous rencontrons aussi des ravages d'originaux.

La rivière Petit Saguenay traverse ce canton et elle a plusieurs tributaires.

J.-A.-L. DOYON,

Arp.-Geo.

QUÉBEC, 3 mai 1915.

APPENDICE No 35

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION D'UNE PARTIE DU CANTON DÉCARIE,
COMTÉ DE MONTCALM, PAR M. J. HENRI HOUDE, A. G.

Monsieur le Ministre,

La ligne centrale, sur son parcours, traverse une série de montagnes et finit à l'extrémité du rang XI au sommet d'une montagne. Le rang V est plat, le rang VI est en partie plat, l'extrémité Nord-Est est montagneuse.

Le rang VII, au Nord-Est de la ligne centrale, est en partie plat et en pente souvent douce; au sud-ouest de la rivière Tapani il est généralement plat sur environ 1½ mille, le reste est montagneux.

Le rang VIII est en majorité plat, quoique d'un niveau élevé.

Dans le rang IX au Nord-Est du lac Tapani et avoisinant le lac, il y a un beau plateau un peu bas mais bien égoutté par les ruisseaux de la rivière Basby qui a une largeur moyenne de 100 mailles; au sud-ouest, le rang IX est généralement ondulé avec deux montagnes assez élevées.

Le rang X est montagneux au sud-ouest de la ligne centrale; au N.-E. du lac Tapani il est plat jusqu'à sa limite Nord-est.

Le rang XI, au nord-est de la ligne centrale jusqu'au lac Tapani, est presque plat et en pente générale vers l'est ou vers le lac; au nord-est du lac Tapani, il est ondulé; au sud-ouest de la ligne centrale, il est très montagneux sur tout son parcours.

L'arrière-ligne du rang XI, sur tout son parcours, monte et descend des montagnes qui, en bien des endroits, sont très dangereuses à passer à cause des morceaux de roc superposés les uns aux autres à plusieurs endroits.

La ligne entre les cantons Gravel et Décarie traverse des montagnes dont la pente est généralement assez douce. Les lacs y sont très profonds et l'eau très claire et excellente; les rives en sont généralement escarpées et ils sont entourés de montagnes plus ou moins éloignées.

Le sol (là où il y a de la terre) est de bonne qualité; terre jaune et argile grise; excepté dans les rangs VII, VIII et X où une grande partie est sablonneuse.

On peut compter sur environ 60% de terrain bon pour la culture et répartis comme suit: Rang V 85%, rang VI 70%, rang VII 50%, rang VIII 60%, rang IX 60%, rang X 50%, et le rang XI 20% dont 10% sont situés au nord-ouest du lac Tapanee. En somme, il y a de très beaux lots pour quelqu'un qui sait choisir. Les sites sur les rives de la rivière et du

lac Tapanee sont très beaux; l'emplacement projeté pour le village est situé à l'extrémité sud du lac Tapanee, il est des mieux choisi pour le site d'un futur village prospère.

Il n'y avait pas beaucoup de bois de commerce lorsque j'ai fait l'arpentage et, je puis bien ajouter à présent qu'il n'y en a plus ou presque plus, car plusieurs chantiers avaient déjà commencé à couper le bois en septembre dernier et le peu qu'il y avait doit être disparu, le bois de commerce consistait en épinette, sapin et un peu de pin blanc et rouge. Par contre il y a beaucoup de bois franc dans les montagnes, l'érable y croît en grande quantité, le mérisier, le hêtre et le bouleau y croissent aussi en abondance.

Les lacs sont très poissonneux, d'après les affirmations des sauvages, mais je n'ai pas été à même de le constater, moi-même car ce n'était pas le bon temps pour la pêche, excepté pour la truite qui n'est pas bien nombreuse dans les lacs du canton, où elle n'existe qu'en petite quantité dans le lac à la Truite, dans le rang XI.

Il y a beaucoup de chasse: l'orignal et le chevreuil y sont très nombreux et y sont chassés avec profit par les colons des alentours et par quelques sportsmen des grandes villes. La perdrix et le lièvre y pullulent. Les animaux à fourrure, tels que la martre, le vison, le pécan et le castor y sont très nombreux; les castors commencent toutefois à disparaître car ils sont beaucoup moins nombreux qu'autrefois à en juger par le grand nombre de leurs cabanes abandonnées que nous avons rencontrées.

Les communications sont faciles pour se rendre au canton Décarie et même jusqu'au lac Tapanee, distant d'environ 28 milles de Mont-Laurier le terminus actuel du C. P. R., et de 16 à 17 milles du florissant village de Ferme-Neuve. Les chemins, jusqu'à l'embouchure de la rivière Tapani, sont passables durant la belle saison et de là, il y a pour aller au lac Tapani, un chemin de bois qui longe la rivière Tapanée; ce chemin est avantageux car il n'y a pas beaucoup de grosses montées; 2 ou 3 seulement. La rivière Tapani est navigable sur tout son parcours excepté à 3 ou 4 endroits où il y a de petits rapides qui rendent le portage nécessaire en remontant la rivière. Il y a aussi le chemin de portage de la "Cie McLaren" qui part du canton Gravel et se rend dans le huitième rang, à environ un mille et demi du lac Tapani, mais par ce chemin, il faut traverser plusieurs montagnes très élevées et il n'y a presque pas de terrain plat le long de ce chemin.

Le tout respectueusement soumis,

J.-HENRI HOUDE,
Arpenteur-géomètre.

NICOLET, 15 juillet 1916.

APPENDICE No 36.

RAPPORT CONCERNANT LE RENOUELLÈMENT DE LA LIGNE SÉPARATIVE
DES RANGS 1 ET 2 DU CANTON LANGEVIN, PAR M. J. W.

JACQUES, A. G.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de faire rapport que dans le cours de juillet dernier j'ai retracé la ligne entre les rangs 1 et 2 du canton Langevin, j'ai retracé cette ligne du poteau entre les lots quantante-deux et quarante-trois en allant vers le nord-est jusqu'à la grande ligne entre les comtés de Bellechasse et de Dorchester. Sur un parcours de près de deux milles cette ligne passe dans le défriché ou le longe. Je crois que l'on peut juger tout le rang par la partie défrichée et la récolte dans cette partie était très belle. Le bois reste encore en assez grande quantité quoiqu'il y ait eu des chantiers de faits l'hiver précédent. Le terrain en général est plat à part quelques petites ondulations.

J.-W. JACQUES,

Arpenteur.

ST-JOSEPH-DE-BEAUCE, 5 mars 1917.

APPENDICE No 37.

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION D'UNE PARTIE DU CANTON COURVILLE
 COMTÉ DE TÉMISCAMING, PAR MM. GEO. P. ROY ET A. E. DE LA CHEVRO-
 TIERE, ARPENTEURS-GÉOMÈTRES.

Monsieur le Ministre,

.....

.....

Dans cette partie du canton par moi arpenté, le terrain est générale-
 ment plan; on rencontre toutefois en certains endroits, comme on le
 verra sur le plan, des élévations et des côteaux qui ont jusqu'à deux
 milles de longueur et même plus mais qui ne sont pas très larges.

Les savanes se trouvent en général du côté ouest de la ligne centrale;
 on en rencontre aussi quelques-unes du côté est, mais de moindre étendue.

Du côté ouest, dans les rangs V et VI, il y a un coteau de sable où
 ne croissent que des cyprès de petites dimensions. Sur les autres côteaux
 se trouvent du sapin, de l'épinette, du tremble et du bouleau qui atteignent
 jusqu'à douze pouces en grosseur.

Sur le coteau qui traverse les rangs II, III et IV (coteau situé à
 environ un mille à l'ouest du lac Tooker) j'ai trouvé des épinettes qui
 avaient jusqu'à 20 pouces de diamètre et elles sont en assez grande quan-
 tité.

Le bois dans les autres parties du canton, est généralement petit
 et a une grosseur moyenne de 7 à 8 pouces et on pourrait l'exploiter
 efficacement comme bois de pulpe. Dans les savanes, le bois ne vaut
 absolument rien.

Le terrain est assez bien égoutté par les nombreuses rivières et nom-
 breux ruisseaux qui sillonnent cette partie du canton. D'abord, du
 côté de l'ouest, nous avons les rivières Askikwaj et aux Cèdres qui se
 jettent dans le lac La Motte; puis on y trouve la rivière Café (Tas-
 chereau) qui se jette au nord, et tous les tributaires du lac Tooker qui
 est situé à l'Est. Au sud le lac Wabanoni baigne cette partie du canton

et plusieurs petits ruisseaux qui s'y jettent contribuent encore à l'assèchement de cette partie.

La surface du terrain est couverte presque partout d'une couche de mousse, mais le sol y est bon pour la culture étant formé de glaise et de sable, en certaines parties on y trouve de la terre jaune. Une légère couche d'humus qui varie, ici et là, d'épaisseur ajoute encore beaucoup à la qualité de ce sol fertile. Les savanes sont marécageuses et par là impropres à la culture, du moins en certaines parties.

Les parties de la rivière Askikwaj et de la rivière aux Cèdres qui sont situées dans ce canton ne sont pas assez considérables pour qu'on puisse en utiliser, d'une manière constante, les petits pouvoirs d'eau qui s'y trouvent. En été, ces rivières ne sont pour ainsi dire pas navigables.

.....

En fait de chasse, on trouve l'orignal, l'ours, la loutre, le vison la martre et le rat-musqué. La perdrix y était en abondance cette année.

Nous avons trouvé beaucoup de brochets dans les lacs Wabanoni et Tooker; et de plus, dans un petit lac qui a à peine un acre en superficie dans le rang III près de la rivière Askikwaj, nous avons trouvé de la truite qui a une longueur moyenne de 10 pouces.

.....

Le tout humblement soumis,

A.-E. DE LA CHEVROTIÈRE,

A. G.

QUEBEC, 4 mars 1912.

APPENDICE No 38.

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION DES RANGS 5, 6, 7 ET 8 DU CANTON OUIMET, COMTÉ DE RIMOUSKI, PAR M. J. P. GASTONGUAY, A. G.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre humblement le rapport suivant relatif à la division de la partie des rangs 5, 6, 7 et 8 du canton Ouimet, comté de Rimouski, située au sud-est de la ligne centrale, que je viens d'exécuter en vertu des instructions émanées de votre Département, le 23 août 1915, et adressées à Monsieur L.-J.-E. Giroux, A. G., de Québec, lequel, après une demande officielle faite à votre administration le 10 septembre 1915, a reçu de cette dernière, le 13 du même mois, l'autorisation de se faire aider par moi pour parfaire les travaux d'arpentage que vous avez bien voulu lui confier.

Je tiens particulièrement à féliciter l'Honorable Ministre des Terres et Forêts de l'heureuse initiative qu'il a prise en faisant arpenter cette partie du canton Ouimet qui offre aux colons de ce comté d'excellents lots pour la culture, lesquels, à l'heure actuelle, se font rares dans les environs.

Le territoire traversé lors de ce travail est généralement plat, sauf les bords de la rivière Mistigouguèche qui offrent une chaîne de montagnes peu élevées et à pentes douces. Ce terrain, tel qu'il sera facile de le constater sur le plan accompagnant ce rapport, est assez bien arrosé par des ruisseaux conduisant l'eau de nombreux lacs d'étendue minime, soit à la rivière Mistigouguèche ou à la rivière Noire.

Le sol des parties élevées se compose de bonne terre jaune, sauf quelques rares exceptions où elle est rocheuse et, dans les parties basses, l'on y trouve de la terre glaise mêlée d'une très faible quantité de sable, le tout offrant de nombreux lots fort cultivables.

L'essence forestière dominante des parties élevées est le mérisier, le bouleau, l'érable, l'épinette et le sapin. La Cie dite "Price Bros. Co." a déjà coupé beaucoup de cèdre dans cette partie du canton Ouimet qui se trouve enclavée dans leurs concessions forestières.

Je me suis laissé dire assez souvent, par les cultivateurs de la partie arpentée du canton Ouimet, que ce dernier était le paradis du chasseur à l'original et du chevreuil, et si, j'en juge par les ravages que j'y ai vus,

il doit y en avoir en abondance. Quant aux animaux à fourrure, je crois qu'ils sont très rares. Les lacs et cours d'eau sont généralement assez poissonneux, la truite est l'espèce dominante.

Le seul moyen d'accès actuel à cette partie nouvellement arpentée est le chemin de portage de la rivière Kedgewick, qui part du chemin de front des rangs 2 et 3 du canton Massé, tout près de la chapelle de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, et qui, de là, se dirige vers la rivière Mistigouguèche pour la suivre sur toute sa longueur dans le canton Ouimet. Ce portage est surtout praticable en hiver puisqu'il dessert les chantiers de la rivière Kedgewick. En été, il est presque impossible de se servir de voitures roulantes.

Il sera facile au Département de la Colonisation d'ouvrir des chemins à travers ce nouveau territoire qui offre un terrain peu accidenté et d'accès facile.

Il m'a été impossible de relever la partie de la rivière Mistigouguiche comprise dans le canton Ouimet, vu qu'à cette époque la Cie "Price Bros. Co." avait ouvert ses écluses.

J.-P. GASTONGUAY,

Arpenteur-géomètre.

QUÉBEC, 8 novembre 1915.

APPENDICE N^o 39.

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION DU CANTON DUVERNY, COMTÉ DE
TÉMISCAMING, PAR MESSIEURS LES ARPENTEURS PAUL JONCAS ET
PAUL MALOUIN

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre plan, ainsi que les notes et le rapport de l'arpentage du canton Duverny, le tout préparé suivant les instructions transmises par votre département à Joncas et Malouin, à la date du 19 mai 1915.

Nous sommes parvenus au point de départ de notre travail, c'est-à-dire au coin nord-est du canton Dalquier, en passant par le village Amos, la rivière Harricana et le lac Obalski.

A cet endroit, nous avons prolongé la ligne extérieure nord de Dalquier au-delà du lac Obalski, du côté est de ce lac, puis, tel que spécifié dans nos instructions, nous avons fait un cheminement rectangulaire, afin de déterminer la distance des bords du lac Obalski à aller au coin nord-ouest de Duverny. Nous avons pris comme point de départ de ce cheminement, le poteau du rang IX sur la ligne extérieure est de Dalquier.

Ayant déterminé ainsi le chaînage des bords du lac, nous avons continué le tracé de la ligne extérieure nord de Duverny jusqu'à son extrémité est, où nous avons rencontré encore un grand lac qu'il a fallu contourner par un cheminement rectangulaire, afin de déterminer la position de la ligne extérieure est du canton. Nous avons alors tracé cette dernière ligne, dans une direction sud astronomique, sur une longueur d'environ deux milles.

Revenant alors sur la ligne extérieure nord, en un point situé à une distance de quatre cents chaînes du coin nord-ouest du canton, nous avons tracé, dans une direction sud astronomique, la *Ligne Centrale*. Puis, de chaque côté de cette ligne alternativement dans des directions est et ouest astronomique, nous avons tracé les différentes lignes de rangs. Le tracé de la ligne extérieure est, fut fait en même temps que celui des lignes de rangs de ce côté, de manière à donner un point de vérification à chaque ligne.

TOPOGRAPHIE

Sur toute sa superficie, ce canton présente un terrain généralement bas et plat, mais on remarque toutefois un coteau couvert de cyprès, et traversant le canton du nord-ouest au sud-est. Une seconde élévation orientée nord-sud se trouve à environ un mille et demi de la ligne extérieure est du canton, et une troisième, suivant la même orientation, est à la même distance de la ligne extérieure ouest. Cette dernière traverse les rangs 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, et elle est, à cet endroit, rocheuse et dénudée.

Le terrain de la partie basse est assez bien drainé aux environs des cours d'eau, mais il est savaneux et imprégné d'eau pour la plus grande partie, et, à certains endroits, nous avons constaté que l'on pouvait, sans effort, enfoncer une perche à une dizaine de pieds dans le sol.

Le drainage de ces savanes est mauvais et difficile à améliorer.

NATURE DU SOL

Le sol, d'une manière générale, comporte une forte proportion de glaise, il n'y a que sur les hauteurs où le sol est sablonneux et quelquefois rocheux. A l'endroit des savanes, en dessous de la tourbe formant la surface, on trouve de la glaise dure et compacte. Les meilleurs lots au point de vue de la culture, sont ceux avoisinant les lignes extérieures est et ouest.

ESSENCES FORESTIÈRES

Les différentes essences forestières que nous avons remarquées durant le cours de notre arpentage sont les suivantes: l'épinette de savane et l'épinette noire.

C'est la plus répandue, elle a un diamètre moyen de 6 pouces, et nous en avons remarqué d'un diamètre de 12 et 15 pouces.

Epinette blanche.—On la rencontre très rarement, excepté sur les hauteurs et les bons terrains au bord des rivières. Son diamètre atteint 15 pouces.

Cyprès ou pin gris.—On en voit un peu partout, mais surtout sur un grand coteau qui traverse le canton du nord-ouest au sud-est. Il a de bonnes dimensions atteignant 15 et même 20 pouces.

Sapin.—En grand nombre; son diamètre est de 10 à 15 pouces.

Epinette rouge.—On en voit partout, mais desséchée, excepté toutes les jeunes pousses de 10 à 20 ans.

Cèdre.—Peu nombreux et généralement de faible diamètre, nous en avons rencontré quelques-uns de 15 à 20 pouces.

Tremble.—Se rencontre en grand nombre surtout dans les brûlés.

Peuplier.—Peu nombreux; il se trouve sur les bords des rivières, diamètre de 15 à 18 pouces.

Grand tremble.—Très nombreux, et de fortes dimensions.

Bouleau à papier.—En grand nombre dans les vieux brûlés, on en voit de 12 à 15 pouces.

Bouleau blanc.—Moins nombreux que le précédent.

CHASSE

En fait de chasse, nous avons remarqué qu'il y avait de l'original, du castor, de la perdrix et du lièvre, mais pas en très grande quantité.

PÊCHE

Il y a de la truite dans la rivière Peter Brown, et nous avons pris du brochet dans le lac Obalski.

Le tout humblement soumis,

PAUL JONCAS,

PAUL MALOUIN,

arpenteurs-géomètres.

QUÉBEC, 31 décembre 1915.

APPENDICE No 40

RAPPORT CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE L'ARPENTAGE D'UNE
PARTIE DU CANTON MASSÉ, COMTÉS DE MATANE ET DE RIMOUSKI,
PAR M. ARTHUR LEPAGE, A. G.

Monsieur le Ministre,

.....

.....

ASPECT GÉNÉRAL DU TERRAIN

Le terrain, dans la partie du canton Massé que j'ai arpenté est d'un aspect généralement plan. La rivière Mistigouguèche, qui coule dans les rangs 5 et 6, la rivière Métis dans les rangs 5, 6, 7 et 8, et la rivière Mercier dans les rangs 5 et 6, forment des accores très profonds, mais en dehors de là le terrain est plan surtout dans la partie sud-ouest du canton. Dans la partie est il y a quelques petites montagnes, mais à pente douce.

A part les rivières que je viens de nommer, il y a la petite rivière Rouge qui coule du nord-est au sud-ouest dans le rang sept (7) et qui est un tributaire de la rivière Métis. Toutes ces rivières sont rapides sur tout leur parcours; elles ne forment pas de chutes importantes nulle part et elles sont d'un accès difficile en canot. Elles sont toutes débarrassées et servent au flottage des billots.

Il y a trois lacs assez importants que j'ai relevés: Le lac des Iles, qui est le plus grand, a une longueur d'un mille et trois quarts et une largeur moyenne d'un demi mille. Il contient huit petites îles et est peu profond, en certains endroits il peut atteindre environ vingt pieds de profondeur. Le lac Deschêne a une longueur d'environ un mille sur un peu plus d'un quart de mille de largeur. Il est plus profond que le lac des Iles ayant en certains endroits environ trente pieds de profondeur. Ils sont tous deux peu poissonneux. Le lac Bernier qui a environ $\frac{3}{4}$ de mille de longueur sur près d'un demi-mille de largeur est très poissonneux. Il forme la tête de la petite rivière "Inconnue" et on l'appelle souvent lac "Inconnu". Il est loué, paraît-il, à un club du nom de "club Alléganys".

SOL ET BOIS

Le sol du canton Massé est généralement très propre à la culture. Il est composé de terre jaune et grise mêlée; dans les cédrières il y a aussi de la terre noire. J'ai remarqué que le sol est assez rocheux en certains

endroits. En référant à mon carnet d'opérations on trouvera des renseignements plus complets quant au sol et au bois.

Le canton Massé est bien boisé surtout en cèdre, en épinette et en sapin. On y trouve aussi en plus petite quantité du mÉRISIER, du bouleau et quelques érables. Il y a beaucoup d'aulnes et de bois bock.

La "Mitis Lumber Co." exploite actuellement le cèdre. L'épinette et le sapin, qui dominent, offriraient de grands avantages à leur exploitation.

CHASSE ET PÊCHE

Il y a beaucoup d'originaux et de chevreuils, de lièvres et de perdrix dans le canton Massé. Dans le terrain situé immédiatement au sud de Massé, les Américains viennent en grand nombre y faire la chasse en automne. On prend un peu de truite dans les rivières et les lacs et surtout dans le lac Bernier.

MOYENS D'ACCÈS

Les moyens d'accès dans cette partie du canton Massé sont assez difficiles. Il y a une route qui part du chemin Matapédia au coin nord-est du canton Massé; elle suit la ligne extérieure est du canton et est carrossable jusqu'au milieu du rang quatre. Avec un peu de difficulté on peut se rendre en voiture au lac Bernier par le chemin que j'indique sur mon plan. Je suis informé que ce chemin a été prolongé l'été dernier dans la ligne de front du rang cinq jusqu'à la rivière Mitis. On peut se rendre dans la partie ouest du canton par la route qui mène à St-François-Xavier-des-Hauteurs, paroisse nouvellement établie et où il y a un bureau de poste dans le rang trois, aux environs du lot dix; de là, il y a une route carrossable qui mène au quatrième rang où il y a un chemin de front sur une longueur d'environ deux milles et demi. On peut se rendre jusqu'à la rivière Mistigouguèche en roulant péniblement par un chemin de chantier qui passe sur les lots 15 des quatrième et cinquième rangs.

Il y a aussi le chemin de portage le long de la rivière Mitis qui traverse tout le canton Massé. Ce chemin, s'il était amélioré, rendrait de réels services à la colonisation.

Le tout humblement soumis,

ARTHUR LEPAGE,

A. G.

QUÉBEC, le 27 mai 1917.

APPENDICE No 41.

RAPPORT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES LIGNES EXTÉRIEURES ET
CENTRALES DU CANTON DESTOR, COMTÉ DE TÉMISCAMING,
PAR M. J. F. FAFARD, A. G.

Monsieur le Ministre,

.....

.....

Le canton Destor, traversé par la Hauteur des Terres, dans une direction est-ouest, est considéré par moi comme impropre à la culture, tant par la formation du terrain que par la nature du sol.

Le canton est rocheux et montagneux, la chaîne de montagnes qui forme la hauteur des terres, est d'une largeur moyenne de quatre milles et traverse le canton dans toute sa largeur aux environs des rangs 5, 6, 7, 8.

Plusieurs ruisseaux, aux abords abruptes, prennent naissance dans cette montagne et forment dans presque toute cette région une surface brisée et montagneuse.

En deuxième lieu, la couche de terre humus qui recouvre le sol est mince et pauvre, et, en creusant une dizaine de pouces, j'ai constaté en maints endroits que le sous-sol est fort rocailleux.

La limite sud de ce canton, du coin sud-est au lac Kajakanikamak, est tracée dans un terrain assez uni, mais les arbres ont presque tous été renversés par un cyclone allant du sud au nord. C'est avec grande peine que nous avons pu y tirer une ligne et c'est la première fois que je vois tant de ravages causés par un cyclone sur une aussi grande étendue, car il faut remarquer que la limite sud de Aiguebelle a été ravagée dans la même année sur presque toute sa largeur.

D'après ce que j'ai pu constater, le bois est de peu d'importance et difficile à faire. La partie nord du canton est mieux boisée et le bois peut avantageusement être fait en le sortant par le lac Lois.

D'une manière générale, si l'on considère en ce canton l'infériorité du sol et sa position éloignée du chemin de fer, je ne crois pas devoir le recommander pour la colonisation.

L'original, quelques chevreuils, le castor, la loutre, la martre, le rat-musqué, le loup-cervier sont les principaux animaux qui habitent cette région.

Le tout vous étant humblement soumis,

J.-F. FAFARD,

QUÉBEC, 25 février 1916.

A. G.

APPENDICE No 42

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION D'UNE PARTIE DU CANTON DÉCARIE,
COMTÉ DE MONTCALM, PAR M. E.-J. RAINBOTH, A. P.

Monsieur,

La région soumise à cet arpentage est arrosée par les rivières du Lièvre et Tapani. Dans les rangs 2, 3, 4 et 5 se trouve une vaste étendue de terrain marécageux et moussu appelée : " la grande savane ", qui couvre environ trois quarts de mille de la partie arpentée de ce canton et s'étend encore au-delà dans la direction du nord.

Tout le grand bois a été coupé, mais il reste encore une quantité considérable de bois plus petit qui a sa valeur, principalement de l'épinette et du sapin. Les collines sont en grande partie couvertes de bois franc, tel que l'érable et le bouleau jaune. Il y a plusieurs brûlés, comme il est indiqué sur le plan, formant en tout quatre milles carrés reboisés en peuplier et en bouleau blanc.

Le sol varie du sablonneux ou sablo-argileux. Le sous-sol est d'argile, mais en certains endroits pierreux, surtout dans les parties accidentées. Le terrain est comparativement uni le long des rivières du Lièvre et Tapani, mais accidenté dans la partie occidentale.

Deux forces hydrauliques pourraient y être développées : l'une dans la rivière Tapani, à un quart de mille à peu près de son embouchure, et l'autre, à la chute de la chaudière, sur les lots trois et quatre. Cette dernière pourrait fournir une force considérable.

Un bon chemin carrossable conduit par le canton Gravel à moins d'un lot près de ce canton, et à partir de là à travers les rangs 3, 4, 5 et 6 se continue un chemin de bûcherons que l'on pourrait, à peu de frais, convertir en un bon chemin de voitures pour l'avantage de la colonisation.

Le gibier n'était pas très abondant, bien que l'on ait vu quelques traces d'originaux et de chevreuils.

Le tout respectueusement soumis,

E.-J. RAINBOTH,
A. P.

Ottawa, 4 nov. 1915.

APPENDICE No 43

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ DE LA RIVIÈRE CYRIAC ET DE SES PRINCIPAUX TRIBUTAIRES, DANS LES COMTÉS DE CHICOUTIMI ET DE CHARLEVOIX, PAR R.-E. JORON, A. G.

CHICOUTIMI, 31 mai 1916.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport ainsi que les notes et le plan du relevé de la rivière Cyriac et de ses principaux tributaires, dans les comtés de Chicoutimi et de Charlevoix, travail que j'ai exécuté en vertu d'instructions de votre département, en date du 19 mars 1915.

Après avoir relevé la rive sud du lac Kénogami, sur une longueur d'environ trois milles de chaque côté de l'embouchure de la rivière Cyriac, j'ai relevé cette rivière, en la remontant, jusqu'à un point situé à peu de distance de ses sources, où elle se partage en plusieurs ruisseaux qui originent dans une grande savane.

Le développement total de cette rivière est d'environ 45 milles et, pour me conformer à vos instructions, j'ai planté un poteau ou équarri un arbre, selon le cas, dûment gravé, à chaque mille de son embouchure.

Les berges de la Cyriac sont abruptes près du lac Kénogami, mais comme cette rivière est très rapide les pentes deviennent plus douces au fur et à mesure que nous la remontons.

Ces berges, formées d'un sol plutôt rocailleux, sont recouvertes de beaux bois de commerce, dont les espèces dominantes sont l'épinette et le sapin.

Du 34ième mille jusqu'à sa source, ces berges sont recouvertes de petites épinettes noires sans valeur commerciale, et les ruisseaux qui se déversent dans cette partie de la Cyriac sont dans la même condition.

D'après une exploration que j'ai faite sur les divers ruisseaux qui forment les sources de la Cyriac il n'y a aucun lac à la tête de ceux-ci. Ils originent tous d'une grande savane.

D'après les renseignements que j'ai obtenus de diverses personnes qui parcourent assez souvent la rivière Cyriac, celle-ci ainsi que ses tributaires sont assez poissonneux, la truite est l'espèce qu'il y a en plus grande quantité.

Les animaux à fourrure sont le castor, la loutre, le vison, le pékan, la martre, le renard.

J'ai vu plusieurs originaux sur le bras Normanne, l'un des tributaires de la Cyriac.

Les principaux tributaires de la rivière Cyriac que j'ai relevés sont : la rivière Jean Boivin, la rivière Normanne et la rivière Fillion, qui ont une dizaine de milles de longueur.

Il y a aussi les rivières "François Gilbert", "Athanase Bouchard", "Johnny Gilbert", "De la Savane", "Au Foin", "Aux Castors", mais ces dernières ont peu d'importance.

Le tout respectueusement soumis,

R.-E. JORON,
Arpenteur-géomètre.

APPENDICE No 44.

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ D'UNE PARTIE DE LA RIVIÈRE
LAFLAMME (NATAGAGAN), COMTÈ DE TEMISCAMING, PAR M.

J.-A.-L. DOYON, A. G.

Monsieur le Ministre,

La rivière Laflamme (Natagagan) coule vers le Nord et a une largeur moyenne de trois chaînes pour une distance d'environ cinquante milles et varie ensuite entre six et huit chaînes jusqu'à son embouchure soit environ vingt-cinq milles.

Il y a très peu de courant et les rapides ne sont pas considérables. Les quelques chutes que nous y rencontrons sont d'une hauteur variant depuis cinq jusqu'à douze pieds. Les rives, aux endroits des chutes, sont assez escarpées et sont de roc.

Depuis le point de départ, au coin des cantons La Morandière et Rochebeaucourt, le bois est en partie brûlé des deux côtés de la rivière. Beaucoup de bois sec et parfois nous sommes dans le brûlé. Mais par contre, nous trouvons en assez grande quantité depuis environ cinq milles de la rivière Bell en remontant son cours sur environ quarante milles, de l'épinette, du sapin, du tremble et quelques cyprès d'un diamètre variant de quatre à huit pouces.

Je n'ai pu juger moi-même de la pêche, mais on prétend que le brochet et le doré existent en assez grande quantité.

On rencontre du lynx et du renard dans cette partie de l'Aibtibi et aussi de l'original.

Le terrain est généralement plan et propre à la culture.

J.-A.-L. DOYON,

Arpenteur-géomètre.

QUÉBEC, le 21 mai 1917.

APPENDICE No 45.

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ DE LA RIVIÈRE YORK, COMTE DE GASPÉ, PAR M.-EUGÈNE FAFARD, A. G.

Monsieur le ministre,

En suite au carnet d'opérations de mon lever d'une partie de la rivière York, et en annexe au plan qui s'y réfère, j'ai l'honneur de faire, comme suit, mon rapport sur le sujet de cette rivière.

Du point initial de mon lever, soit à la ligne séparative des lots numéros vingt-neuf et trente (29 et 30) du rang I de Gaspé-Baie-Sud, jusqu'à la distance d'environ cinquante-deux (52) milles en amont,—où malheureusement j'ai dû rebrousser chemin à raison de l'avancement subit de la saison transitoire à la débacle, alors que je me trouvais déjà quelque peu trop éloigné de mes bases de ravitaillement,—il y a une différence de niveau de 450 pieds en chiffre rond.

Cette différence de niveau est fournie par cinq ou six rapides et une chute appelée "Little Falls" à "Falls Brook", tous assez distants les uns des autres sur les trente premiers milles du parcours, et séparés entre eux par des étendues d'eau peu profonde qui, bien qu'apparemment calmes à la surface, coulent néanmoins à une allure excessivement rapide vers l'estuaire.

Pays montueux et peu propre à la culture, si ce n'est sur les trois premiers milles du relevé, coupé de collines, berges escarpées à chaque côté de la rivière, dûes sans doute au régime orographique très-irrégulier de cette région qui est dominée du côté de l'Est par les terrains pétrolières des calcaires de Gaspé, et du côté de l'ouest par le territoire s'étendant entre les monts Shickshocks au nord, et au sud par la rangée de hauteurs qui s'allonge presque en droite ligne depuis Percé jusqu'au delà de la rivière Matapédia.

Bien que peu profonde, la York est toutefois susceptible d'une surhauteur d'environ huit pieds à l'époque des grandes eaux, et le flottage du bois, notamment depuis un mille en amont de la petite rivière Mississipi, s'y fait alors sur un cours excessivement rapide.

Les principaux tributaires qui contribuent partiellement à produire cette surhauteur de la York sont:

La "Petite Fourche", la Mississipi, fournissant chacune une différence de niveau de quarante-cinq (45') pieds et un surplus de hauteur de

trois (3') pieds au-dessus des eaux normales; la "Grande Fourche", dont le surplus estimatif de hauteur doit être dans les cinq (5') pieds, et qui dévale ses eaux vers l'affluent par une série de pentes successives ressortissant au chiffre collectif d'environ cent (100') pieds en hauteur; puis, par ordre de capacité, les 3ème et 4ème lacs qui constituent les réservoirs, sis et situés à 250 pieds au-dessus du niveau de la rivière, dans les deux cents à trois cents pieds de profondeur, les ruisseaux "Forb", "de l'île au diner", de la petite chute "(Little Falls)", "Keg", et autres cours d'eau apparemment encore innommés jusqu'à date.

Toutes ces eaux sont fort poissonneuses, et à certaines saisons, notamment sur les premiers trente milles de la rivière York, la pêche au saumon est des plus satisfaisantes, et il en serait encore ainsi si l'on voulait opérer plus en amont.

Aussi, le flottage du bois, aux eaux hautes du printemps, s'y fait promptement et sans difficulté, mais, comme question de fait, il n'apparaît pas qu'on ait jamais flotté du bois plus haut que depuis le ruisseau "Keg".

Le bois de pulpe, l'épinette noire surtout, se trouve encore en immense quantité sur tout le territoire constituant le bassin de la York, et, dût-on en couper pour équivaloir à dix millions de pieds par année qu'on en aurait encore pour bien des années à venir.

L'affermage des coupes de bois attribué à cette région se répartit entre les compagnies forestières suivantes: "John Breakey", "Sheppard Morse & Co.", "York Lumber Co.", "J.-B. Jalbert", "St. Maurice Lumber Co.", et une autre dont j'ignore le nom social de son incorporation, mais qui se propose, m'a-t'on dit, de commencer avant longtemps d'importantes opérations. Pour l'heure, il n'y aurait que la "St. Maurice Lumber Co." qui opère depuis quatre à cinq ans.

Avant de terminer, quelques mots et observations au sujet des puits de pétrole localisés dans les cantons Galt et Larocque, sur la bande de terrain limitrophe à la rive gauche de la rivière York. Une trentaine de ces puits ont été ainsi localisés et raccordés les uns aux autres par des tronçons de chemin et de ligne de blocs dans ces cantons.

Ces opérations d'ensemble, assez minutieuses dans leurs détails, nous ont permis de subordonner notre travail de relevé à tout un système de repérage qui parle par lui-même sur le compte de la justesse et de l'exactitude de ces opérations.

Qu'il ait été coulé des sommes fabuleuses dans l'exploitation de ces terrains pétrolifères de Gaspé, durant les dix années qu'en ont été faites les tentatives, il n'y a pas à en douter quand on songe que presque tous

ces puits ont été forés à des profondeurs de 2500 à 3000 pieds dans les entrailles de la terre, et qu'ils ont été tous reliés les uns aux autres par de bons chemins de communication ouverts par monts et par vaux en pleine forêt, et tous convergeant, à travers mille obstacles, vers une route principale qui conduisait au port de mer, tel que l'indique si bien mon plan qui serait susceptible d'une notable utilité plus tard.

Les grandes concessions de terrain, dans les cantons Blanchet, Larocque, Galt, Laforce et Baillargeon, accordées aux promoteurs de la "Gaspé Bay Mining Co.", "et à la compagnie elle-même dès 1862 et plus tard en 1866, puis un rapport volumineux, adressé le 15 juin 1866 au ministre des Terres par M. Sterny Hunt, L. L. D. & F. R. S. du service géologique du Canada, sur les rendements estimatifs et prévisibles de ses sources pétrolières, tels ont été les mouvements d'avant-coureur qui ont précédé la hasardeuse entreprise qui, à peine dix années plus tard, aboutissait à une déroute financière, pour des raisons de mauvaise administration et de pénurie dans les voies de communication du temps.

Et j'ajouterai, dans un autre ordre d'idées, que ces mouvements d'avant-coureur ont bien été, en octobre 1866, la raison et l'à propos d'urgence de l'organisation en cantons,—sous les noms de "De Beaujeu", de "Blanchet", de "Larocque", de "Galt", de "Laforce", et de "Baillargeon",—de tout ce territoire en forme de quadrilatère que les cartes géographiques nous indiquent à l'arrière de Cloridorme et en contiguïté aux cantons de Sydenham, de Gaspé Baie et de York.

La reprise de l'exploitation de ces terrains pétrolifères deviendra-t-elle un fait accompli dans la suite des temps, et les espérances qu'en 1866 le géologue Sterny Hunt avait fait naître au cœur de la population de ce pays, seront-elles réalisées un jour ?

EUGÈNE FAFARD,
A. G.

Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata, le 13 septembre 1916.

APPENDICE No 46

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ DE LA RIVIÈRE PETITE FLAMAND,
AFFLUENT DU ST. MAURICE, COMTE DE CHAMPLAIN, PAR
MESSIEURS L.-J.-E. GIROUX ET J.-P. GASTONGUAY,
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES.

Monsieur le Ministre,

Cette petite rivière se jette dans le St-Maurice à un mille et demi en amont du rapide des "Cœurs", sa course générale est Est-Ouest et sa largeur moyenne est de soixante-maillles. Elle est alimentée par plusieurs lacs d'une étendue peu considérable mais qui, cependant, au moyen d'écluses d'un coût minime, serviraient de réservoirs fort appréciables, et rendraient facile le flottage du bois sur tout son parcours. La hauteur de ses berges varie entre six et quinze pieds, sauf quelques rares exceptions où elle atteint de vingt-cinq à trente pieds.

Cette rivière n'est pratiquement pas navigable en canot en eaux basses étant donné la petite épaisseur d'eau qu'il y passe (un à trois pieds) et le courant assez rapide que l'on trouve sur presque tout son parcours.

Les eaux de la partie de cette rivière située en aval des lacs, montent d'environ cinq à six pieds le printemps d'après ce que j'ai constaté sur les berges. Quant au reste de la rivière, cette augmentation printanière diminue graduellement en allant vers sa source. Cette rivière ne fournit aucun pouvoir hydraulique.

Dans le voisinage immédiat de la rivière et des lacs, les essences forestières que nous avons notées sont l'épinette, le sapin et le cyprès en premier lieu, le pin et le bouleau en second. Le terrain égoutté par la petite rivière Flamand est accidenté et en général impropre à la culture. Il est formé (en autant que j'ai pu le constater à ce temps de l'année) de sable et de cailloux, le tout recouvert d'une couche plus ou moins épaisse de terre jaune.

S'il faut en croire les explorateurs et les chasseurs que j'ai rencontrés, cette région est très pauvre en fait de chasse. L'on me dit qu'il y a un peu d'original et du castor. Pour ma part, le lièvre et la perdrix sont les deux seuls gibiers que j'ai vus, mais par contre, il y en a en quantité.

Dans la plupart des lacs, on trouve la truite grise et le brochet.

La Cie dite "The Belgo Canadian Pulp & Paper Co.," dont les concessions forestières enclavent presque entièrement tout le bassin de la petite rivière Flamand, a construit trois écluses sur cette dite rivière, pour faciliter le flottage de son bois; l'une à la station (60) décharge du Lac Mons; la deuxième à la station (93), décharge du Lac Bruxelles et le troisième à la station (122), décharge du Lac Charleroi.

La susdite Cie s'est ouvert un chemin de portage à travers le bois, mettant ainsi en communication directe leur poste de ravitaillement (Belgo Camp) situé sur le Transcontinental à six milles en amont la gueule de la petite Flamand, avec le lac Liège.

J.-P. GASTONGUAY,

Arpenteur-géomètre.

Québec, 19 mai 1915.

APPENDICE No 47.

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ DES DERNIERS TRIBUTAIRES DE LA
RIVIÈRE CAP-CHAT, PAR M. C.-E. LEMOINE, A. G.

—
QUEBEC, 8 octobre 1917.

Monsieur le Ministre,

J'ai j'honneur, conformément à vos instructions du 6 juillet dernier, de vous présenter le présent rapport de mes opérations qui termine le relevé des derniers tributaires de la rivière Cap-Chat.

Les tributaires que j'ai relevés sont peu considérables mais cependant sont flottables pendant un mois, au temps des hautes eaux, en mai et juin.

Ils ont en moyenne, 4.75 mailles de largeur.

Le terrain qu'ils traversent est montagneux et bien boisé des mêmes essences que sur la rivière, il y a en plus des érablières sur le ruisseau Ouellet et sur le ruisseau du Moulin.

Le sol est à peu près impropre à la culture.

La chasse et la pêche y sont en abondance.

C.-E. LEMOINE,

A. G.

—

APPENDICE No 48

RAPPORT CONCERNANT LE LEVÉ DU PLAN DES RIVIÈRES ST-NICOLAS,
AUX RAPIDES ET AUX OUTARDES, COMTÉ DE SAGUENAY, PAR
M. HENRI BÉLANGER, A. G.

Monsieur le Ministre,

RIVIÈRE ST-NICHOLAS

Cette rivière est située dans le canton Franquelin, sur la Côte Nord du Golfe St-Laurent, à sept milles de la rivière Godbout.

Ce cours d'eau qui n'excède pas douze à quinze milles est coupé de cascades et de rapides, sur son parcours on y rencontre cinq lacs dont le plus considérable est situé à la tête de cette rivière, il mesure quatre milles de long, il est de forme irrégulière et capricieuse.

Depuis le havre St-Nicolas jusqu'au deuxième lac le bois est de très belle dimension, on y rencontre le sapin, l'épinette et le bouleau, de dix à douze pouces de diamètre; à la tête de cette rivière il se résume dans l'épinette noire et rouge, de trois à six pouces de diamètre.

C'est une excellente rivière pour la truite, mais elle est de petite dimension.

C'est aussi un excellent territoire de chasse, principalement pour l'ours.

Le terrain est très accidenté et peu propre à la culture.

RIVIÈRE AUX RAPIDES

La rivière aux Rapides coule à travers les montagnes des Laurentides dans le comté de Saguenay et vient se jeter dans la Baie des Sept-Iles, dans le golfe St-Laurent, à trois cents milles de Québec.

Ce cours d'eau traverse une quantité de lacs dont le plus considérable est à trois milles de son embouchure, mais sa navigation est interceptée par une suite de rapides et les deux chutes d'eau qui s'y rencontrent, la première à un mille de son embouchure et la seconde à trente et un milles.

Les rives quelque peu élevées se composent de roches et de granit.

Les bois qui croissent dans la région sont l'épinette, le sapin et le bouleau, mais ces bois atteignent rarement plus de douze pouces de diamètre.

Sur le parcours de cette rivière la compagnie Clark, de Clark City, a fait la coupe du bois depuis quatorze ans, il ne reste plus que le bois de petite dimension.

Cette rivière est fréquentée par les outardes, canards, bécassines, etc.

Il se prend aussi beaucoup de truites au pied des chutes et sur les lacs.

Quant au terrain il est propre à la culture.

RIVIÈRE AUX OUTARDES

Cette rivière est située à cent quatre-vingt-neuf milles de Québec et à douze milles à l'Est de la rivière Betsiamites, dans le comté du Saguenay, sur la Côte Nord.

Après avoir fait le relevé de la rive du fleuve, sur un parcours de un mille en allant vers l'Est et après avoir rattaché mon travail à la ligne entre les lots XI et XII du canton Manicouagan, j'ai continué mon relevé jusqu'aux premières chutes, localisant sur ce parcours les trois îles que j'y ai rencontrées, la première est la plus considérable et est située à une distance de quatre milles de l'embouchure de la rivière, la seconde, appelée île du Milieu, est à un mille de cette dernière, et la troisième est à un demi-mille des chutes et est la moins considérable.

Les trois îles sont boisées en sapin, épinette, bouleau et tremble, de quatre à dix pouces de diamètre.

D'après l'arpenteur C. E. Gauvin, qui les a mesurées en 1908, les chutes ont une hauteur de 181 pieds sur une distance de un mille et demi de longueur.

Après avoir localisé l'entrée des chutes j'ai continué le relevé de la rivière, du côté Ouest, en allant vers le fleuve, en localisant les petites rivières et les ruisseaux que j'ai rencontrés dont les plus considérables sont la rivière Caron, la rivière Antoine, la rivière Côté et la rivière à la Vase.

Il y a aussi, du côté ouest de cette rivière, un groupe d'îles situées à une distance de deux à quatre milles de son embouchure; les plus considé-

rables sont l'île à la Boule, l'île Blanche, et l'île à la Mine: on a donné le nom de l'île à la Mine à cette dernière à la suite d'une découverte de parcelle d'or dans le quartz qui constitue le sol dans la partie sud de l'île; on y voit encore les travaux qui ont été faits à cet endroit il y a deux ou trois ans.

Au point de vue de la végétation ces îles sont complètement stériles.

Le terrain de chaque côté de la rivière est propre à l'agriculture; il y a du sapin, du bouleau, de l'épinette, de quatre à dix pouces de diamètre. Cette région est très propre à la chasse au loup marin. J'ai vu quantité de ces animaux s'ébattre sur les bancs de sable à l'entrée de la Rivière. J'y ai vu aussi l'outarde et le canard en abondance.

Le tout respectueusement soumis,

HENRI BÉLANGER.

QUEBEC, 28 décembre 1915.

APPENDICE No 49

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ D'UNE PARTIE DE LA RIVIÈRE TASCHEREAU (COFFEE), COMTÉ DE TÉMISCAMING, PAR M. J. A. L. DOYON,
A. G.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ainsi que les plan et notes du levé du plan d'une partie de la rivière Taschereau (Coffee) depuis le chemin de fer Transcontinental National, jusqu'à son embouchure, à la rivière Bell, suivant les instructions de votre département en date du 26 janvier 1917.

La rivière Taschereau coule vers le nord et a une largeur moyenne de deux chaînes sur une distance d'environ vingt milles depuis la rivière Bell et varie ensuite entre une demie et une chaîne jusqu'au chemin de fer.

On y rencontre plusieurs petits rapides ne donnant pas un très grand niveau.

Depuis l'embouchure jusqu'au canton Montgay, on trouve l'épinette noire et rouge, aussi le sapin et le bouleau. Le terrain est, pour ainsi dire, une savane sur toute cette distance. Depuis la ligne Montgay, tout est brûlé jusqu'au rang sept du canton Carpentier. De ce rang on y trouve l'épinette, le sapin d'un diamètre de quatre à douze pouces jusqu'au lac Carpentier, où le feu a passé depuis que ces cantons ont été arpentés.

Il y a beaucoup de chasse dans cette partie, surtout du lynx et du renard.

Le terrain est généralement plan et très propre à la culture.

J. A. L. DOYON,
Arpenteur.

APPENDICE No 50

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ DE LA RIVIÈRE A LA TRUITE, TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE MATANE, DU RUISSEAU "MINER", TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE GRANDE CASCAPÉDIA, ET DE LA TÊTE DES EAUX DE LA RIVIÈRE CAP-CHAT, COMTÉ DE MATANE, PAR M. ARTHUR LEPAGE, A. G.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport ainsi que le plan et le carnet d'arpentage de la rivière à la Truite, tributaire de la rivière Matane, du ruisseau Miner, tributaire de la rivière Grande Cascapédia, et de la tête de la rivière Cap-Chat.

Conformément à vos instructions du 15 janvier dernier (1915), je me suis rendu à Sandy-Bay le 18 février et j'y ai passé quatre jours à organiser mon expédition. J'ai engagé sept hommes: soit un assistant, un cuisinier et cinq bûcherons et portageurs. Mardi matin, le 23 février, je partais de Sandy-Bay avec mon équipe et à midi j'arrivais à Matane où j'ai complété l'organisation de mon expédition.

Le 24 février au matin, nous montons le long de la rivière Matane et nous arrivons le lendemain soir à l'embouchure de la rivière à la Truite où j'ai commencé mes opérations d'arpentage.

Après avoir vérifié mes instruments et assermenté mes aides, j'ai d'abord fait un relevé d'une partie de la rivière Matane au confluent de la rivière à la Truite afin de bien relier mon travail avec le relevé qui a déjà été fait dans la rivière Matane.

J'ai ensuite relevé la rivière à la Truite jusqu'à l'écluse qu'il y a près de sa source.

J'ai relié ce relevé avec la limite nord-est de la location forestière arrière St. Denis No 2, tirée par l'arpenteur J.-F. Fafard.

A l'aide de ce relevé par calculs d'abscisses et d'ordonnées, j'ai établi sur cette rivière le point de départ de la limite nord-est de la location forestière Rivière-à-la-Truite, propriété de la Cie "Price Bros"., à douze milles, en ligne droite, de l'embouchure de cette rivière.

J'ai constaté que la direction de cette ligne devait être S. 90^o15' E. Ast., et, pour bien marquer son point de départ, j'ai tiré un bout de cette ligne sur une distance d'environ 4 à 5 chaînes, que j'ai bien plaquée, de

chaque côté de la rivière. J'ai aussi plaqué deux arbres qui se trouvent dans la ligne, l'un sur la rive sud de la rivière, parfaitement en vue, un sapin de 15 pouces de diamètre que j'ai marqué: 12 M. A. L. A. G. 1915, et l'autre, aussi un sapin de 15 pouces, très en vue sur la rive nord et je l'ai marqué A. L. A. G. 1915.

M'appuyant sur les renseignements que m'a fournis M. E. S. Holloway, ingénieur de chemin de fer "Canada & Gulf Terminal", qui était campé à l'écluse, sur la rivière à la Truite, j'ai de cet endroit, parti une ligne dans la direction du sud-est pour atteindre la tête du ruisseau Miner, afin de relier mon relevé de la rivière à la Truite avec celui que je devais faire du ruisseau Miner.

Après avoir atteint ce ruisseau, j'en ai fait le relevé depuis l'endroit appelé les Fourches, tel qu'indiqué à mon plan, jusqu'au ruisseau "Wash-Out" ou Gros Rapide. J'ai aussi relevé une partie de ce dernier ruisseau qui coule plutôt du nord-est, comme je l'ai indiqué sur mon plan. Vu que ce ruisseau est encaissé dans des accores très hautes et abruptes qui en rendaient l'accès difficile et pénible avec mes traîneaux de charge, et vu que sa direction ne me rapprochait guère de la rivière Cap-Chat, à laquelle je devais rattacher mon relevé, je suis revenu sur mes pas, à l'écluse sur la rivière à la Truite, dans le but de continuer à remonter cette rivière et de rattacher par là mon relevé avec la tête de la rivière Cap-Chat.

J'ai, en effet, continué le relevé de la rivière à la Truite, jusqu'à sa source, de là, j'ai relevé un portage qui m'a conduit à un petit lac qui déverse ses eaux dans la rivière Cap-Chat, j'ai relevé ce petit lac ainsi que sa décharge qui coule dans la direction du nord-est et qui forme le bras ouest de la tête de la rivière Cap-Chat.

J'ai relevé aussi, en la descendant, cette partie de la rivière Cap-Chat indiquée dans mes instructions ainsi qu'une partie des deux bras est de cette rivière comme je l'indique d'ailleurs sur mon plan.

RIVIÈRE A LA TRUITE

Cette rivière qui a une largeur moyenne de 75 mailles est très rapide sur presque tout son parcours. Elle serpente une petite vallée de 8 à 15 chaînes de largeur renfermée entre deux chaînes de montagnes qui diminuent graduellement de hauteur à mesure qu'on approche la source de cette rivière.

Le sol est composé de terre jaune sablonneuse. Le terrain est très accidenté, il y a une quantité de petits ruisseaux qui déversent leurs eaux dans cette rivière et qui forment des ravins profonds.

Le terrain est bien boisé de sapin, d'épinette, de bouleau, et de mérisier de grosse dimension.

A la tête de cette rivière, il y a deux écluses qui ont été construites par la Cie "Price Bros", il y a plusieurs années. Je les ai indiquées sur mon plan ainsi que quelques vieux camps qui ont été construits ici et là, le long de la rivière. Un vieux chemin de portage longe la rivière à la Truite jusqu'aux écluses.

Cette rivière est très avantageuse pour le flottage des billots.

Il y a un chemin de chasseur plaqué qui conduit de la rivière à la Truite au ruisseau Miner, que j'ai indiqué en pointillé sur mon plan. J'ai vu beaucoup de pistes d'orignaux sur tout le parcours de cette rivière.

RUISSEAU MINER.

Le ruisseau Miner prend sa source dans une grande plaine boisée d'épinette noire. Sa largeur est d'une moyenne de 40 à 60 mailles.

Il est très tortueux à la tête et coule lentement dans des berges de 5 à 6 pieds de hauteur recouvertes d'aulnes, à trois ou quatre milles en bas des fourches, les berges atteignent jusqu'à 25 à 30 pieds de hauteur en certains endroits et graduellement elles forment une petite chaîne de montagnes à pente douce qu'on aperçoit au loin.

En bas du "White Brook", un de ses tributaires indiqué sur mon plan le ruisseau Miner devient un peu plus rapide. Depuis là, et sur le reste de son parcours que j'ai relevé, il traverse un terrain richement boisé de sapin, d'épinette, de bouleau et de cèdre.

RUISSEAU GROS RAPIDE OU "WASH OUT".

Le ruisseau "Wash Out", qui a une largeur d'environ 15 mailles, est très rapide et est encaissé dans des rochers coupés presque à pic de 50 pieds et même 100 pieds de hauteur à son embouchure.

RUISSEAU SUD-OUEST DE LA TÊTE DE LA RIVIÈRE CAP-CHAT

Ce ruisseau sert de décharge à un petit lac rond d'environ douze chaînes. Sa largeur varie entre 10 et 20 mailles. Près de son embou-

chure, à environ un demi mille de la rivière Cap-Chat, il forme deux petites chutes, l'une d'environ 8 pieds, et l'autre d'environ 13 pieds de hauteur.

Ce ruisseau coule dans une grande plaine pour les trois quarts de sa longueur, ensuite, des berges se forment lentement et deviennent plus escarpées à son embouchure dans la rivière Cap-Chat.

À la tête du ruisseau le sol est boisé de petite épinette noire. Sur le reste de son parcours, on trouve l'épinette, le sapin en grande quantité et de qualité supérieure.

J'ai vu de nombreuses pistes d'orignaux tout le long de ce ruisseau plus que nulle part ailleurs.

RIVIÈRE CAP-CHAT.

La partie de la rivière Cap-Chat que j'ai relevée a une largeur qui varie entre 40 et 70 mailles. Elle est très rapide, et coule entre des montagnes très hautes. Elle ne forme presque pas de fonds de terre et en certains endroits des accores très hautes taillées dans la pierre ne lui donnent qu'un passage bien étroit.

J'ai remarqué que l'épinette et le sapin sont de qualité supérieure, de gros diamètre et en très grande quantité.

Le tout respectueusement soumis,

ARTHUR LEPAGÉ,

A. G.

MONT-JOLI, 6 juillet 1915.

APPENDICE N^o 51.

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ DES RUISSEAUX "TOM FERGUSON" ET "SAUVAGE", TRIBUTAIRES DE LA RIVIÈRE RISTIGOUCHE, PAR MM. GASTONGUAY ET GIROUX, ARPEN TEURS-GÉOMÈTRES.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre humblement le rapport suivant du levé du plan des ruisseaux "Tom Ferguson" et "Sauvage" et leurs tributaires, que nous avons fait en mars et avril dernier de cette année, en vertu d'instructions émanées de votre département en date du 10 février 1916.

RUISSEAU "TOM FERGUSON"

Le ruisseau "Tom Ferguson" est un affluent de la rivière Ristigouche, comté de Bonaventure; il se jette dans cette dernière sur le lot No 27 du rang 3 du canton Matapédia. Pour bien localiser son embouchure, nous avons fait le relevé de la rivière Ristigouche sur une distance d'environ un mille en amont, et un mille en aval de celle-ci.

La course générale de ce ruisseau est nord 45^o ouest; il parcourt une distance approximative de vingt milles; de son embouchure jusqu'à la station 339, il a une largeur qui varie de .75 mailles à 1 chaîne et il s'est creusé un lit profond dont les bords présentent des pentes escarpées au milieu desquelles il coule avec une vitesse moyenne de cinq milles à l'heure et forme quelques chutes de peu d'importance.

De la station 339 à sa source, sa largeur diminue graduellement et il traverse un terrain moins accidenté pour atteindre la hauteur des terres.

L'essence forestière qui croît sur ses bords est le sapin, l'épinette, le bouleau et quelques mérisiers, sauf dans ses tributaires et à sa source où l'on rencontre principalement l'épinette de plus forte dimension.

Le ruisseau coule sur un lit de sable et de roches et le sol qui s'étend de chaque côté est composé de terre jaune très rocheuse, fournissant toutefois les éléments nécessaires à la flore de cette région.

Nous tenons à faire remarquer que cette appréciation de la forêt et du sol ne porte que sur le voisinage immédiat du ruisseau et n'a par conséquent qu'une valeur très restreinte.

La truite est le seul poisson que l'on y trouve. Le gros gibier tel que l'Original et le Chevreuil, y abonde; les nombreux chasseurs ont presque dépourvu ce terrain des animaux à fourrure.

RUISSEAU "SAUVAGE"

Le ruisseau "sauvage" se jette dans la rivière Patapédia, sur le lot No 18 du rang Patapédia, partie ouest du canton Patapédia.

Sa largeur, très faible à sa source, augmente graduellement jusqu'à la largeur d'une chaîne à son embouchure. Sa longueur totale est d'environ douze milles. Sa course générale est nord et, comme le ruisseau "Ferguson", son lit est profond et de même formation, ses pentes moins abruptes; le sol est le même ainsi que l'essence forestière qui y croît, l'épinette s'y distingue par sa grosseur; on y rencontre une quantité appréciable de pins.

La truite est le poisson dominant; parmi les animaux à fourrure, le castor y occupe la première place.

En général, le terrain sillonné par ces deux cours d'eau est sous licence forestière et est actuellement exploité par les Cies "Chaleurs Bay Mills" et "Dalhousie Lumber". Tous les ruisseaux relevés qui apparaissent sur le plan sont flottables.

La terre est impropre à la culture parce que le pays est très accidenté et les communications très difficiles.

Deux portages qui partent de la mission St. François-d'Assise conduisent dans cette région; celui des Pratte, de vieille date, coupe le ruisseau "Tom Ferguson" à la station 327 et celui de la "Chaleurs Bay Mills", qui traverse le ruisseau "Tom Ferguson" à la station 73, va rejoindre le ruisseau "Gauthier" à la station 820, suit ce dernier sur sa rive est pour atteindre le ruisseau "Sauvage" à la station 777.

Humblement soumis,

J.-P. GASTONGUAY,

L.-J.-E. GIROUX,

Arpenteurs-géomètres.

APPENDICE No 52

RAPPORT DU SERVICE HYDRAULIQUE POUR L'ANNÉE FISCALE FINISSANT
LE 30 JUIN 1917.

—

Québec, 23 octobre 1917.

A L'Hon. Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Conformément à l'ordre adopté les années dernières, les questions relevant de ce service sont placées sous les rubriques suivantes :

- 1.—Lots de grèves et de rivières.
- 2.—Forces hydrauliques.
- 3.—Réservoirs d'emmagasinage des eaux.
- 4.—Bureaux météorologiques.
- 5.—Echelles hydrométriques.
- 6.—Commission des Eaux Courantes.
- 7.—Administration.
- 8.—Recettes.

LOTS DE GRÈVES ET DE RIVIÈRES

Depuis que le Département a cessé de vendre des lots de grèves, le système adopté de concessions par bail s'étend peu à peu. Le nombre de baux ou autres permis accordés cette année a été comme suit :

Pour amélioration aux rives..... 11

Par exception à la règle, 3 lots de fonds ont été accordés par Lettres-Patentes pour des cas spéciaux où le principe du bail ne pouvait s'appliquer.

Ces diverses concessions sont données en tableau au paragraphe "Administration".

FORCES HYDRAULIQUES.

Il n'y a pas eu cette année de concession de forces hydrauliques par bail. Cependant deux ventes par Lettres-Patentes ont été effectuées pour parfaire les titres d'anciennes usines, l'une sur la rivière Jacques-Cartier et l'autre sur le St-François. Ces octrois comprennent les droits que le Gouvernement peut avoir sur les forces et le lit des rivières susdites, aux deux endroits en question.

La production de l'usine des Cèdres a augmenté cette année de 11765 H. P. La moyenne pour l'année 16-17 a atteint le chiffre de 87364 H. P. La redevance supplémentaire proportionnelle à la force produite a atteint la somme de \$16209.20. Il y a en outre le loyer fixe de \$1600.00, portant le total reçu de cette usine à \$17809.20.

L'usine de Weedon, pour les facteurs correspondants, a donné \$24.00 et \$200.00, soit un total de \$224.00.

Ces usines sont les seules, pour le moment, qui fonctionnent sous l'effet du bail emphytéotique.

RÉSERVOIRS D'EMMAGASINAGE DES EAUX.

Il n'y a pas eu cette année de nouvelles demandes pour la construction de barrages d'emmagasinement, mais les études pour les trois cas de l'année passée, c'est-à-dire au lac Brulé, au lac Jacques-Cartier et au lac Kénogami ont été continuées. C'est la Commission des Eaux Courantes qui est chargée de ce travail.

La question du réservoir des Quinze n'est pas résolue d'une façon satisfaisante pour les colons, et malgré l'arrangement qui avait été conclu au mois d'août 1916 et qui a fait l'objet d'un rapport du soussigné, le Département Fédéral des Travaux Publics a passé outre et a ordonné, sans notre consentement, le relèvement du niveau jusqu'à la cote 864 soit 6 pieds de plus que convenu.

D'après le témoignage d'un colon de Latulippe venu au département comme délégué d'un groupe de l'endroit, le dernier plan fourni par le gouvernement fédéral (accompagnant l'arrêté-en-conseil 23841-17) indiquant les lots inondés serait encore inexact et plusieurs lots sont ou seront submergés quoiqu'ils ne soient pas indiqués comme tels sur ce plan.

Cette question de l'emmagasinage des eaux dans l'Ottawa supérieure est assez délicate. Il est en effet aujourd'hui admis que les travaux sont

faits pour desservir les usines d'Ottawa et non plus seulement pour l'amélioration de la navigation. Il y a donc, sinon empiètement, au moins concurrence directe à la politique provinciale analogue, mais sans accord préalable avec les bénéficiaires de l'eau. De plus, l'importante question des droits respectifs des deux gouvernements se trouvant soulevée par ce fait, il devient nécessaire de procéder avec beaucoup de circonspection.

Le barrage de l'émissaire du lac Abitibi a de nouveau causé des inondations dans la province de Québec aussi considérables que par les années passées. La solution de la question ne paraît possible que par une action judiciaire contre la compagnie. Le gouvernement d'Ontario tient encore, il est vrai, la clef de la situation, par son droit de contrôle du barrage Couchiching, mais nos démarches, tant auprès du Premier Ministre que du Ministre des Terres de cette province, sont restées sans résultat.

Les barrages de La Loutre et du lac St-François seront, selon toute apparence, terminés cet automne. Pour plus de détails, voir le rapport de la Commission des Eaux Courantes.

BUREAUX MÉTÉOROLOGIQUES

Les bureaux fondés par le département des Terres et Forêts et recevant une rémunération de ce dernier, continuent d'être sous le contrôle du Bureau Central de Toronto. Un nouveau bureau local a été fondé sur notre demande dans le district de la Baie des Chaleurs, à Bonaventure.

Durant l'année, 17 bureaux subventionnés par le Département ont continué leurs observations. Il faut espérer que dans un avenir assez rapproché, le Bureau provincial des statistiques sera en mesure de prendre charge des notes obtenues de ces bureaux en vue d'une compilation spéciale de ces données pour la province de Québec. Nous pourrions alors étendre considérablement le réseau des observatoires et mieux contrôler les observateurs.

ÉCHELLES HYDROMÉTRIQUES

Les échelles établies antérieurement sur les rivières Mistassini, Péribonca et Chaudière ont continué d'être lues durant l'année. Sur la rivière La Sarre l'échelle a été emportée par la glace par suite de l'inondation causée par le barrage du lac Abitibi. Elle sera réinstallée quand les eaux auront suffisamment baissé.

COMMISSION DES EAUX COURANTES

L'achèvement des barrages de La Loutre et du St-François étant assuré pour l'automne, le Département a prévu que les chutes d'eau encore à l'état de nature, sur ces rivières, augmenteraient de valeur comme emplacements d'usines, et, dans le but de pouvoir mieux négocier avec les industriels qui pourraient se présenter pour les acquérir, il a demandé à la Commission de faire étudier chaque rapide individuellement en faisant le relevé des contours et le choix des terrains nécessaires aux bâtiments industriels.

Le problème de régulariser le débit de la Péribonca a aussi été considéré par le Département. Chargée de ce travail, la Commission a envoyée une équipe d'ingénieurs dans la partie supérieure de cette rivière pour faire choix préliminaire d'un emplacement de barrage et étudier la question d'une manière générale. Les eaux ainsi retenues seraient utiles non seulement aux futures usines de la rivière elle-même, mais encore à celles qui sont projetées sur la Grande-Décharge. Aussi la compagnie dite "Quebec Development Co." qui contrôle cette dernière, est-elle très intéressée à ce problème.

L'achèvement du pont métallique de la rivière Sauvage, tributaire du lac St-François, et la reconstruction des routes dans le voisinage du même lac, s'ajoutent enfin aux importants travaux exécutés par la Commission.

ADMINISTRATION

La correspondance administrative a augmenté de 21% sur l'année précédente; d'autre part, durant la même période, le nombre des rapports ou mémoires techniques a été de 85, soit une augmentation de huit.

La collection des revenus, par l'envoi de comptes annuels est une bonne amélioration, et en général les locataires s'acquittent de leurs loyers dans les délais prévus.

Les concessions durant l'année se répartissent comme suit :

	Loués.	Vendus.	Total des concessions.
Emplacements d'usines hydrauliques.	0	2	2
Lots de grève pour améliorations aux rives.	11	3	14
	11	5	16

La récapitulation des concessions sous forme de bail, au 30 juin, en omettant celles qui sont actuellement susceptible de révocation par suite de manque aux conditions imposées, nous donne le tableau suivant :

Emplacements d'usines hydrauliques.....	18	baux.
Lots de grèves pour améliorations aux rives.....	64	"
Lots de rivières pour exploitation de sable.....	10	"
Lots de rivières pour exploitation d'herbe marine	19	"
<hr/>		
Total.....	111	"

RECETTES

Les revenus provenant des loyers des forces hydrauliques et des lots de grèves et de rivières accusent cette année une augmentation considérable: Le montant total est de \$58798.49, soit 126% de plus que l'année dernière.

Les tableaux ci-dessous indiquent les diverses sources de ces recettes.

	Montant des loyers	Montant des ventes	Totaux
Forces hydrauliques.....	\$ 40,492.22	\$ 9,180.00	\$ 49,672.22
Lots de grèves, de rivières et de lacs.....	3,112.64	2,450.00	5,562.64
Lots de sable.....	3,544.63	3,554.63
Droits de coupe d'herbe marine.....	19.00	19.00
<hr/>			
Totaux	\$ 47,168.49	\$ 11,630.00	\$ 58,798.49

Respectueusement soumis.

ARTHUR AMOS,

Chef du Service Hydraulique.

APPENDICE

TABLEAU indiquant le nombre de ventes de lots opérées, dans chaque
BRANCHE

AGENCES	NOMS DES AGENTS	Juillet			Août			Septembre.			Octobre.		
		Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres
Coulonges, Ouest.....	Albert Guay.....		1		1		2	1		1	2		
“ Est.....	Alex Pitt.....		1		2		1	1			2		
Gatineau, Sud.....	L.-A. Gendron.....												
“ Nord.....	R.-M. Gendron.....				3		1					1	
Petite-Nation, Centre.....	U.-L. Joubert.....		2				1						
“ Est.....	S.-A. Filion.....	1					1				1		
“ Nord.....	Nap. Pagé.....	3	1	2	7	1	1	3	1	4	2	1	
Assomption, Est.....	E.-J. Marchand.....						1						
“ Ouest.....	J.-A. Martin.....			1			1			1	1	1	
Lac-Mégantic.....	J.-A. Lambert.....									1			
St-François.....	Millier & Biron.....		2				1	2					
Arthabaska.....	F.-X. Lemieux.....			1	1								
Abitibi.....	H. Authier.....	51	40	1	12	18	37	35		15	25		
Total de chaque classe.....		55	47	3	14	32	1	47	42	1	22	33	3
Total des trois classes.....			105			47		90			58		

Total des ventes de chaque classe:

771 ventes de moins de 100 acres..

957 “ de 100 à 125 acres.

38 “ de plus de 125 acres.

Total: 1766 ventes comprenant une superficie de 152,719 acres.

APPENDICE

TABLEAU indiquant le nombre de ventes de lots opérées dans chaque

BRANCHE

AGENCES	NOMS DES AGENTS	Juillet		Août		Septembre.		Octobre.					
		Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres				
Chaudière	Nap. Mathieu	2		1				1	1				
" Est	J.-A. Ouellet		2			1		1					
Montmagny	A.-E. Michon				2			1					
" sous-agence	G. Laflamme												
Grand'Ville	J.-B. Lavoie	3		1	1	2	1	2					
Rimouski-Est	L.-P. Bilodeau	2	1		2			1	1				
" Ouest	J.-B. D'Anjou	1	3				9	2	4				
Bonaventure-Est	P. Bourdage				1	4		2					
" Centre	W.-H. Clapperton							1					
Témiscouata	C.-F. Beaulieu	5	6	10	12	4	5	7	1				
Gaspé-Ouest	Ls. Côté			3	2	1	3	1					
" Centre	John Carter								1				
" Est	J.-A. L'Espérance			1				1	1				
Saguenay	Eug. Caron	2						1	1				
Côte-Nord	A.-E. Joncas	2						6	5				
Lac-St-Jean-Est	J.-A. Claveau	8	7	5	3	2	19	8	2				
" Centre	Edm. Dumas	1	5		1	2		3					
" Nord-Ouest	A. Poliquin	3	4	1	10		16	2	2				
" Ouest	G. Audet	2	4		1	3	1	4	2				
St-Charles	J.-E. Boily								1				
St-Maurice	L.-A. Lord	1			4				1				
St-Laurent, Matapédia	Geo. Gauthier	1	2		1	2	1	1	1				
Vallée-Matapédia	Saucier & Dionne	4	7		2	7	1	7	5				
Iles-de-la-Madeleine	W. Chevarie			1					1				
Total de chaque classe		37	41	7	23	50	9	43	58	12	53	42	9
Total des 3 classes			85			82			113				104

Total des ventes de chaque classe:

454 vente moins de 100 acres.
 608 " de 100 à 125 acres.
 81 " plus de 125 acres.

Total: 1143 ventes comprenant une superficie de 103,758 acres.

No 53.—*Suite.*

agence de la province, du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917.

Es1.

Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			
Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	
1	2		1			2						1	2		4	2		1	2				2	
	2			3		2	5	1	3	4				5	3	33	1	7	7			2	4	
									4	2					4	7	1	1	13				8	1
3	1					13			8			1			4	4						3	1	
	5	2	1	4			7		5	2	1			1	1	10		3				1	10	
2							6		4	14	1				3	3	1	1				1		
1						2			3						1								1	
3						2	2							1										
3	4	1	3	4		4			1	4	2	6	8		18	25	3	6	7	2	2	8	1	
2	7					2	2				1				1									
				1		1			4						2									
			1															1						
			1																			1		
13	3		12	4		9			3	7	1		3		8	1		2	4		8	3	1	
	4		8	12	3	1															2			
	9			9		1	8		3						2	4			7			2		
						6	1		4		1							1	4			2	1	
									1															
3	1	1				1	1		3			4	1		1			1						
						2	1											1						
6	9		2	9		7	12	5	3	8	1	2	3	1	3	9	2	1	3	2	3	2		
37	48	4	30	50	3	47	52	10	45	44	7	17	21	1	58	106	9	39	52	6	25	44	4	
	89			83			109					96			39			173			97		73	

Sur ce total de 1143 ventes 152 ont été faites pour fins diverses :

10	ventes pour fins industrielles...	2355	acres
4	“ d’île.....	20	“
86	“ de lots de village ou à bâtir.....	207	“
52	“ “ sans conditions, d’éta- blissement ou terre à bois. }	2794	“

152 ventes.

Total.....5376 acres.